COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



التركة الدولية للابجار المكالي Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective stable, et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS le13 novembre 2017

DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2017 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le.....sous le n°...donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Mourad Kallel

Directeur Administratif et Comptable à la CIL Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

Intermédiaire en bourse chargé du document de référence

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Le présent document de référence CIL 2017 est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CIL et de la CGI sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, et sur le site internet du CMF: www.cmf.tn.

Décembre 2017

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	/
CHAPITRE 1 - RESPONSABLESDUDOCUMENT DE REFERENCE I	ET
RESPONSABLES DUCONTROLE DES COMPTES	9
1 - 1 - Responsabledu document de référence :	9
1 - 2 - Attestation du responsabledu document de référence :	9
1 - 3 - Responsables du contrôle des comptes :	9
1 - 4 - Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'elaboration dudocumen	
référence :	
1 - 5 - Responsable de l'information :	
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR	ET SON
CAPITAL	15
2 - 1 - Renseignements à caractère général concernant la CIL :	15
2 - 1 - 1 - Dénomination et siège social:	15
2 - 1 - 2 - Forme juridique et législation particulière applicable :	
2 - 1 - 3 - Date de constitution et durée :	15
2 - 1 - 4 - Objet social :	15
2 - 1 - 5 - Registre du Commerce :	15
2 - 1 - 6 - Exercice Social :	15
2 - 1 - 7 - Nationalité :	15
2 - 1 - 8 - Régime fiscal :	15
2 - 1 - 9 - Matricule fiscal :	16
2 - 1 - 10 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :	16
2 - 1 - 11 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires,	le CMF, la
BVMT et la Tunisie Clearing:	16
2 - 1 - 12 - Clauses statutaires particulières :	16
2 - 2 - Renseignements à caractère général concernant le capital de la société :	18
2 - 3 - Evolution du capital social :	18
2 - 4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31 octobre 2017 :	19
2 - 5 - Description sommaire du groupe CIL au 31 décembre 2016:	20
2 - 5 - 1 - Présentation générale du groupe CIL :	20
2 - 5 - 2 - Schéma du groupe au 31/12/2016:	21

2 - 5 - 3 - Tableau de participation entre les sociétés du groupe CIL au 31/12/2016	5:21
2 - 5 - 4 - Evénements récents modifiant le schema financier du groupe CIL entre	le 31/12/2016 et
la date de l'élaboration de ce document de référence :	21
2 - 5 - 5 - Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2016 :	22
2 - 5 - 6 - Les engagements financiers du groupe au 31/12/2016 :	22
2 - 5 - 7 - Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :	22
2 - 6 - Relationsde la Compagnie Internationale de Leasingavec les sociétés du g	groupe au 31
décembre 2016:	22
2 - 6 - 1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :	22
2 - 6 - 2 - Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :	23
2 - 6 - 3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :	23
2 - 6 - 4 - Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la CIL et distribués	s par les sociétés
du groupe en 2017 au titre de l'exercice 2016 :	23
2 - 6 - 5 - Les dividendes distribués par la CIL aux sociétés du groupe en 2016 au	titre de
l'exercice 2016 :	23
2 - 6 - 6 - Les garanties, sûretés et cautions réelles données ou reçues des sociétés	du groupe : 23
2 - 6 - 7 - Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec les sociétés du groupe :	23
2 - 6 - 8 - Les prestations de services reçues et données :	24
2 - 6 - 9 - Les contrats de location :	24
2 - 6 - 10 - Les fonds gérés :	25
2 - 7 - Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2016 autres que les	sociétés du
groupe :	25
2 - 7 - 1 - Informations sur les engagements :	25
2 - 7 - 2 - Prêt octroyés et crédits reçus des autres parties liées :	
2 - 7 - 3 - Dividendes encaissés par la CIL en 2017 au titre de l'exercice 2016 des	
autre que les sociétés du groupe :	
2 - 7 - 4 - Dividendes DECAISSES par la CIL en 2017 au titre de l'exercice 2016	pour les parties
liées autre que les sociétés du groupe :	26
2 - 7 - 5 - Les prestations de services reçues et données :	26
2 - 7 - 6 - Transfert de ressources:	26
2 - 7 - 7 - Obligations et engagements de la CIL vers les dirigeants :	26
2 - 8 - Dividendes :	27
2 - 9 - Marché des titres de l'émetteur :	27
2 - 10 - Notation de la société :	28

3 - 1 - Présentation sommaire de la SOCIETE :	
3 - 2 - DESCRIPTION DE L'ACITIVITE AU 31 DECEMBRE 2016	32
3 - 2 - 1 - Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2016:	32
3 - 2 - 2 - Evolution des approbations :	32
3 - 2 - 3 - Evolution des mises en force:	33
3 - 2 - 4 - Evolution de l'encours financiersnet:	34
3 - 2 - 5 - Analyse des engagementssur la clientele :	35
3 - 3 - Description de l'activité au 30juin2017 :	36
3 - 3 - 1 - Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 juin2017:	36
3 - 3 - 2 - Evolution des approbations :	36
3 - 3 - 3 - Evolution des mises en force :	37
3 - 3 - 4 - Evolution de l'encours financiersnet:	38
3 - 3 - 5 - Analyse des engaments sur la clientèle:	39
3 - 4 - Description de l'activité au 30 septembre 2017 :	40
3 - 4 - 1 - Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 septembre 2017:	40
3 - 4 - 2 - Evolution des approbations :	40
3 - 4 - 3 - Evolution des mises en force :	41
3 - 4 - 4 - Evolution de l'encours financiers net:	42
3 - 4 - 5 - Analyse des engagements sur la clientele :	42
3 - 5 - Indicateurs d'activité au 30 septembre 2017 :	44
3 - 6 - Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :	45
3 - 6 - 1 - Organigramme	46
3 - 6 - 2 - Système d'information :	49
3 - 7 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :	50
3 - 8 - Dépendance de l'émetteur	53
3 - 9 - Analyse SWOT :	54
3 - 10 - Litige ou arbitrage en cours ou passé :	54
3 - 11 - Politique sociale et effectif:	54
3 - 12 - Politique d'investissement de la CIL :	55
HAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULT	「AT .56
4 - 1 - Patrimoine de la société au 31 décembre 2016 :	56

4 - 1 - 1 - Créances sur la clientèle, opérations de leasing :	56
4 - 1 - 2 - Portefeuille commercial :	57
4 - 1 - 3 - Portefeuille d'investissement :	57
4 - 1 - 4 - Les immobilisations corporelles et incorporelles :	60
4 - 2 - Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2016:	61
4 - 2 - 1 - Bilans individuels comparés au 31décembre:	62
4 - 2 - 2 - Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre :	63
4 - 2 - 3 - Etats de résultat comparés au 31 décembre :	64
4 - 2 - 4 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :	65
4 - 3 - Notes aux états financiers arrêtés au 31décembre2016:	66
4 - 4 - Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31 déce	
4 - 4 - 1 - Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 :	
4 - 4 - 2 - Notes rectificatives aux états financiers arrêtésau 31 décembre 2016 :	
4 - 5 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décen	
4 - 6 - Analyse de la situation financière de la CIL au 31 décembre 2016:	
4 - 6 - 1 - Les engagements financiers au 31 décembre 2016 :	122
4 - 6 - 2 - Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2016 :	123
4 - 6 - 3 - Structure des souscripteurs a l'emprunt «CIL2017/1 (taux fixe : 7,60%) » : .	126
4 - 6 - 4 - Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2016 :	127
4 - 6 - 5 - Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2016 :	128
4 - 6 - 6 - Affectation des résultats des trois dernières années :	129
4 - 6 - 7 - Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation :	129
4 - 6 - 8 - Evolution du résultat net :	129
4 - 6 - 9 - Evolution des dividendes :	129
4 - 6 - 10 - Evolution de la marge bruted'autofinancement :	129
4 - 6 - 11 - Indicateurs de gestion et ratios :	130
4 - 7 - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2016 :	131
4 - 7 - 1 - Bilan consolidé au 31 décembre 2016:	132
4 - 7 - 2 - Etats des engagements hors bilan consolide au 31 décembre 2016 :	133
4 - 7 - 3 - Etat de resultat consolidé au 31 décembre 2016:	134
4 - 7 - 4 - Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2016:	135
4 - 7 - 5 - Notes aux états financiers consolidés arrétés au 31 décembre 2016	136

4 - / - 6 - Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers consolides arrêt décembre 2016:	
4 - 8 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrête	s au 31
décembre 2016 :	170
4 - 9 - Patrimoine de la société au 30 juin 2017 :	173
4 - 9 - 1 - Créances sur la clientèle, opérations de leasing :	173
4 - 9 - 2 - Portefeuille d'investissement:	174
4 - 9 - 3 - Les immobilisations corporelles et incorporelles:	177
4 - 9 - 4 - Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, inco	rporelles et
financières postérieurs au 30 juin 2017 :	178
4 - 10 - Renseignements sur les états financiers intermédiaresau 30 juin 2017:	179
4 - 10 - 1 - Bilan intermèdiare au 30 juin 2017 :	180
4 - 10 - 2 - Etat des Engagements hors bilan au 30 juin 2017	181
4 - 10 - 3 - Etat de résultat au 30 juin 2017	182
4 - 10 - 4 - Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2017	183
4 - 10 - 5 - Notes aux états financiersintermédiares au 30 juin 2017 :	184
4 - 10 - 6 - Notes complémentaires et explicatives aux états financiers arrêtés au 30 ju	in 2017 : 225
4 - 11 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrétés au 30 jui	n 2017 : 227
4 - 12 - Analyse de la situation financière de la CIL au 30 juin 2017 :	230
4 - 12 - 1 - Les engagements financiers au 30 juin 2017 :	230
4 - 12 - 2 - Encours des créditscontractés par la CIL au 30 juin 2017 :	231
4 - 12 - 3 - Les soldes Intermédiaires de gestion au 30 juin 2017 :	234
4 - 12 - 4 - Tableau des mouvements des capitaux propres au 30 juin 2017 :	235
4 - 12 - 5 - Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation :	236
4 - 12 - 6 - Evolution du résultat net :	236
4 - 12 - 7 - Evolution de la marge brute d'autofinancement :	236
4 - 12 - 8 - Indicateurs de gestion et ratios :	
4 - 13 - Comportement boursier du titre CIL	238
CHAPITRE 5 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION	ET DE
CONTROLE DES COMPTES :	239
5 - 1 - Conseil d'administration :	239
5 - 1 - 1 - Membres des organes d'administration :	239
5 - 1 - 2 - Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans	la société :
	240

5 - 1 - 3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois	dernières années
par les membres des organes d'administration et dedirection :	240
5 - 1 - 4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	240
5 - 1 - 5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales membre	es du conseil
d'administration dans la société qu'ils représentent :	241
5 - 1 - 6 - Intérêts des dirigeants dans la société autitre de l'exercice 2016:Rémur	nérations et
avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de dir	ection au 31
décembre 2016 :	241
5 - 1 - 7 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'admin	istration et de
direction au 31 décembre 2016:	
5 - 2 - Contrôle :	242
5 - 3 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier	exercice avec les
membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candida	t a un poste de
membre du conseil d'administration et un actionnaire détenant plus de 5% du	capital : 242
CHAPITRE 6 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUT	ION
RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	243
6 - 1 - Evolution récente et orientations :	243
6 - 1 - 1 - Evolution récente :	243
6 - 1 - 2 - Orientations stratégiques :	243
6 - 2 - Perspectives d'avenir :	243
6 - 2 - 1 - Analyse des écarts enregistrés :	243
6 - 2 - 2 - Analyse des modifications :	244
6 - 2 - 3 - Analyse des performances réalisées au 30 septembre 2017 par rapport a	ux prévisions
relatives à l'exercice 2017:	246
6 - 2 - 4 - Hypothèses de prévisions retenues:	246
6 - 2 - 5 - Les états financiers prévisionnels :	250
6 - 2 - 6 - Ratios prévisionnels :	253
6 - 2 - 7 - Marge brute d'autofinancement previsionnel :	254
6 - 2 - 8 - Amortissement des emprunts obligataires :	254
6 - 3 - Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prév	isionnelles
relatives à la période allant de 2017 à 2021:	255

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de 5 millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite à la cote en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Le capital actuel de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à 25 millions de dinars divisé en 5.000.000 actions de cinq dinars (5) de nominal chacune.

La Compagnie Internationale de Leasing est à la tête du groupe "CIL" composé au 31/12/2016 de deux autres sociétés :

- La Compagnie Générale d'Investissement "CGI" (98,76%): ayant pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières.
- La Société d'Investissement à Capital Risque "CIL SICAR" (99,99%) ayant pour objet principal, la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises.

Depuis l'exercice 2001, la "CIL" a commencé à établir des états financiers consolidés.

❖ Activité de la CIL au 31 décembre 2016:

Au 31 décembre 2016 et par rapport à la même période en 2015, la CIL a enregistré une baisse en termes de part de marché de 0,9 points de pourcentage pour les approbations, une quasi stabilité pour les mises en force. Sa part de marché en termes d'encours financiers a augmenté de 0,36 points de pourcentage.

		CIL (MD)			Part de marché de la CIL			
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014		
Approbations	268,4	259,5	243,4	11,10%	12,00%	12,40%		
Mises en Force	223,4	207,8	199,8	12,00%	12,01%	12,44%		
Encours financiers*	407,9	374,9	345,2	12,20%	11,84%	12,02%		

^(*) Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

Les mises en force se sont élevées à 223,4 MD au 31/12/2016 contre 207,8 MD au 31/12/2015, soit une hausse de+7,5%.

Les approbations ont évolué de +3,4%, passant de 259,5 MD au 31/12/2015 à 268,4MD au 31/12/2016.

L'encours financier a augmenté de +8,8 % en passant de 374,9 MD au 31 décembre 2015 à 407,9 MD au 31 décembre 2016.

Le ratio des créances classées a atteint 7,38% au 31/12/2016 contre 7,71% au 31/12/2015.

❖ Activité de la CIL au 30juin2017:

Au 30 juin 2017 et par rapport à la même période en 2016, la CIL a enregistré une amélioration en termes de part de marché de 0,53 points de pourcentage pour les approbations et de 1,66 points de pourcentage pour les mises en force et une baisse de 0,17 points pour l'encours financier.

OTT	/ 3	-	
<i>1</i> '11	/ N	ЛΙ))
VIL	/L IV	11.	,,

Part de marché de la CIL(%)

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Approbations	188,0	141,4	268,4	11,98%	11,45%	11,10%
Mises en Force	158,5	104,0	223,4	13,05%	11,39%	12,00%
Encours financiers*	454,8	391,8	407,9	12,03%	12,47%	12,20%

^(*)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

Les mises en force se sont élevées à 158,5 MD au 30/06/2017 contre 104 MD au 30/06/2016, soit une hausse de 52,4 %.

Les approbations ont évolué de +33%, passant de 141,14MD au 30/06/2016 à 188MD au 30/06/2017.

L'encours financier a augmenté de +16,1 % en passant de 391,8 MD au 30 juin 2016 à 454,8 MD au 30 juin 2017.

Le ratio des créances classées a atteint 7,97% au 30/06/2017 contre 10,98% au 30/06/2016.

❖ Activité au 30 septembre 2017 :

Au 30 septembre 2017 et par rapport à la même période en 2016, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 0,54 points de pourcentage pour les approbations, de 1,2 points de pourcentage pour les mises en force et un repli de 0,24 points de pourcentage pour l'encours financier.

	CIL (MDt)			Part de marché de la CIL		
	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Approbations	258,6	193,0	268,4	11,77%	11,23%	11,10%
Mises en Force	225,8	158,2	223,4	13,05%	11,82%	12,00%
Encours financiers*	467,6	393,1	407,9	12,06%	12,29%	12,20%

^(*)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

Les mises en force se sont élevées à 225,8 MD au 30/09/2017 contre 158,2 MD au 30/09/2016, soit une hausse de 42.74%.

Les approbations ont évolué de +34,02%, passant de 193 MD au 30/09/2016 à 258,6 MD au 30/09/2017.

L'encours financiers a augmenté de +18,94% en passant de 393,1 MD au 30 septembre 2016 à 467,6MD au 30 septembre 2017.

Le ratio des créances classées a atteint 8,55% au 30/09/2017 contre 11,12% au 30/09/2016.

MISE EN CONFORMITE DE LA SOCIETE CIL PAR RAPPORT A LA LOI BANCAIRE N°2016/48 DU 11 JUILLET 2016 :

L'analyse des nouvelles dispositions de la nouvelle loi bancaire et le degré de conformité de la CIL par rapport à cette dernière a permis de relever que la CIL est en conformité par rapport à cette loi sauf en ce qui concerne l'article 46 portant sur la séparation des fonctions du président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Par ailleurs, la CIL a obtenu l'autorisation auprés de la Banque Centrale de Tunisie, de cumuler les fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général dans un délai maximum qui ne dépasse pas fin 2017.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DUDOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DUCONTROLE DES COMPTES

1 - 1 - RESPONSABLEDU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI

Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing.

1 - 2 - ATTESTATION DU RESPONSABLEDU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »



1 - 3 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :

❖ Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2014, 2015 :

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed NejiHERGLI.

Adresse: 22 bis, Avenue MongiSlim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 &8 –Menzah IV - 1082 Tunis.

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2016 :

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed NejiHERGLI.

Adresse: 22 bis, Avenue MongiSlim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moez AKROUT.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 &8 –Menzah IV - 1082 Tunis.

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2015 :

La société **Financial Auditing& Consulting** FAC, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed NejiHERGLI.

Adresse: 22 bis, Avenue MongiSlim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.



Let tale : Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2016 :

La société **Financial Auditing& Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji HERGLI.

Adresse: 22 bis, Avenue MongiSlim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par MonsieurMoez AKROUT.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

Les Etats financiers intermédiares arrêtés au 30 juin 2017:

La société **Horwath ACF**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Noureddine BEN ARBIA.

Adresse: 35, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moez AKROUT.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 &8 –Menzah IV - 1082 Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014

Les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid BEN SALAH et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les Commissaires aux Comptes ont formulé l'observation suivante :

« Opinion sur les états financiers

5-A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présentrapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situationfinancière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II-Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- **1-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loin 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé àl'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- **2-** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue descomptes d'actions émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.
- **3-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédéà l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, donnéesdans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.»

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid BRN SALAH et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II-Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- **2-** En application des dispositions de l'article 19du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.
- **3-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.
- **4** Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de l'infraction commise, en date du 30 juin 2015, par le caissier de l'agence de Sousse.

La société a déposé, en date du 1er juillet 2015, une plainte à ce sujet auprès du poste de police d'Hammem Sousse.

De notre coté et en application de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ce fait délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 27 août 2015. L'incidence de ladite infraction s'élevant à 108.258 Dinars, a été totalement provisionnée en 2015. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016

Les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société **Delta Consult** représentée par Mr Moez AKROUT et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II -Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- **2-** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.
- **3** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société **Delta Consult**représentée par Mr Walid BEN SALAH et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« 3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2015. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société **DeltaConsult**représentée par Mr Moez AKROUTet ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« 3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2016. »

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017

Les états financiers intermédiaresarrêtés au 30 juin 2017 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **Horwath ACF** représentée par Mr Noureddine BEN ARBIA et la société **Delta Consult**représentée par Mr Moez AKROUT, selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 relatives aux missions d'examen limité et ont émis l'avis suivant :

« Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen:

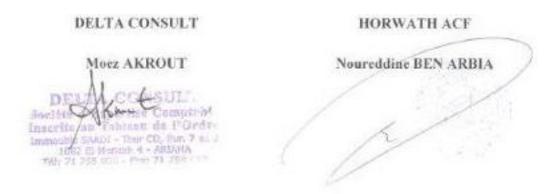
Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

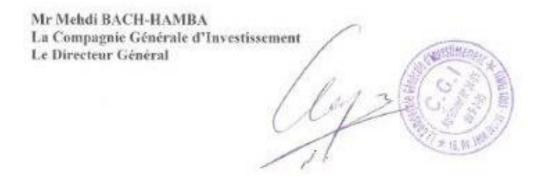
Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »



1-4-ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DUDOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »



1 - 5 - RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr Mourad KALLEL La Compagnie Internationale de Leasing Directeur Administratif et Comptable

Tel: 71 33 66 55 Fax: 71 33 70 09





CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2 - 1 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL:

2-1-1-DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL:

Dénomination Sociale :Compagnie Internationale de Leasing.

Siège Social: 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

Tel:71 33.66.55 **Fax**:71 33.70.09

E-mail:cil.tunis@cil.fin.tn

2-1-2-FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE:

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2-1-3-DATE DE CONSTITUTION ET DUREE:

La CIL a été constituée le 21 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

2 - 1 - 4 - OBJET SOCIAL :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2 - 1 - 5 - REGISTRE DU COMMERCE :

N° B 112 923 1997.

2-1-6-EXERCICE SOCIAL:

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

2 - 1 - 7 - NATIONALITE:

Tunisienne.

2 - 1 - 8 - REGIME FISCAL :

Droit commun et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94-89.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiantla déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année

2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-1-9-MATRICULE FISCAL:

381878 S A M 000 du 21/10/1992.

2-1-10-LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :

Siège social de la société16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

2-1-11-RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA TUNISIE CLEARING:

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

2-1-12-CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES:

* Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des statuts de la CIL) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à cinq pour cent (5%) du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième (10éme) du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

❖ Assemblées Générales (art 29, 30 et 33 des statuts de la CIL) :

• Admission aux Assemblées Générales (art 29):

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur Conseil d'Administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil d'Administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.

• Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales (art 30):

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

• Droit de vote (art 33) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au

scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

♦ Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL) :

• Convocation :

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

• Pouvoirs (art 37 des statuts de la CIL) :

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, le rapport du ou des Commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré, ainsi que leurs rapport spéciaux, s'il ya lieu, d'une manière générale elle contrôle les actes du Conseil d'Administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la société pour toutes les questions qui ne sont pas de la compétence réservée à l'Assemblée Extraordinaire.

Après lecture des rapports du ou des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers et approuve, s'il ya lieu, les modifications apportées soit à leur présentation, soit aux méthodes d'évaluation.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous fonds de réserve ou de prévoyance, décide tous reports à nouveau des bénéfices, fixe les dividendes à répartir.

❖ Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL)

• Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

• Pouvoirs:

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, apporter aux statuts toute modification autorisée par les lois et règlements sur les sociétés. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut ni changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires sauf consentement unanime de tous les actionnaires.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Adjoint, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

2 - 2 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

Capital Social : 25.000.000 dinars **Nombre d'actions :** 5.000.000 actions

Libération : Intégrale

Jouissance: 1^{er} janvier 2016

Nominal: 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

2 - 3 - EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Organe de décision	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
AG Constitutive du 22/10/92	Capital initial	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
AGE du 11/04/95	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
AGE du 02/08/01	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
AGE du 26/04/2007	Réduction de la Valeur Nominale de 10 à 5 DT*			5	
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves*	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves**	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000
AGE du 25/05/2010	Augmentation par incorporation de réserves***	5.000.000 DT	20.000.000 DT	5	4.000.000
AGE du 24/05/2011	Augmentation par incorporation de réserves****	5.000.000 DT	25.000.000 DT	5	5.000.000

^{*}Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

^{**} Le Conseil d'Administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter ce dernier de 12,5 à 15 millions de dinars.

^{***} L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CIL, réunie le 25 mai 2010, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2010 (1'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 juin 2010).

^{****} L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CIL, réunie le 24 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 03 juin 2011).

2 - 4 - REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 OCTOBRE 2017 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	537	4 789 873	23 949 365	95,80%
Personnes morales	48	2 994 834	14 974 170	59,90%
Ayant 3% et plus	6	2 774 287	13 871 435	55,49%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	1	50 000	250 000	1,00%
Ayant au max 0,5%	41	170 547	852 735	3,41%
Personnes physiques	489	1 795 039	8 975 195	35,90%
Ayant 3% et plus	3	963 144	4 815 720	19,26%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	5	275 310	1 376 550	5,51%
Ayant au max 0,5%	481	556 585	2 782 925	11,13%
Actionnaires Etrangers	2	13 811	69 055	0,28%
Personnes morales	1	13 611	68 055	0,27%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	1	13 611	68 055	0,27%
Personnes physiques	1	200	1 000	0,00%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,5%	1	200	1 000	0,00%
Droits non encore convertis		83	-	0,00%
Actions propres		196 233	981 165	3,92%
TOTAL	539	5 000 000	25 000 000	100,00%

<u>Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31 octobre 2017</u>

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SOCIETE GENERALE FINANCIERE	1 001 266	5 006 330	20,03%
TUNISIAN TRAVEL SERVICE	563 050	2 815 250	11,26%
Mr BOUAZIZ HABIB	522 093	2 610 465	10,44%
STE TOURISTIQUE OCEANA	443 999	2 219 995	8,88%
TTS FINANCIERE	406 950	2 034 750	8,14%
Mr BRIGUI MOHAMED	226 181	1 130 905	4,52%
GAT	201 331	1 006 655	4,03%
Mr HAJ -TAIEB SOFIENE	214 870	1 074 350	4,30%
GAT VIE	157 691	788 455	3,15%
Total	3 737 431	18687155	74,75%

<u>Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction 31 octobre 2017</u>

Membres	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
President du Conseil :			
M ^r Mohamed BRIGUI	226 181	1 130 905	4,52%
DirecteurGénéralAdjoint:			
M ^r Salah SOUKI	100 608	503040	2,01%
Administrateurs :			
Société Générale Financière - SICAF	1 001 266	5 006 330	20,03%
Tunisian Travel Services	563 050	2 815 250	11,26%
M ^r Habib Bouaziz	522 093	2 610 465	10,44%
M ^r Sofien HAJ TAIEB	214 870	1 074 350	4,30%
M ^r Chokri BEN AYED	0	0	0,00%
M ^r Mustapha BEN HATIRA	0	0	0,00%
M ^r Skander KAMOUN	10 710	53 550	0,21%
Total	2 638 778	13 193 890	52,77%

Nombre d'actionnaires :

Au 31 octorbre 2017, le capital de la CIL est réparti entre 539 actionnaires dont :

- 49actionnaires personnes morales ;
- 490 actionnaires personnes physique.

2 - 5 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2016:

2 - 5 - 1 - PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL:

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » (CIL) est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing, l'intermédiation en bourse et le capital investment.

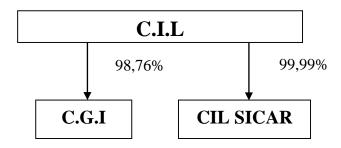
- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 ayant pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.
 - Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève, à la clôture de l'exercice 2016, à la somme de 25000000 DT divisé en 5 000 000 actions de 5 DT chacune.
 - Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.
- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
 - La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
 - Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
 - La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
 - L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève, à la clôture de l'exercice 2016, à 1250 000 DT divisé en 250 000 actions de 5 DT chacune, totalement libérées.

La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève, à la clôture de l'exercice 2016, à 8 500 000 DT divisé en 8 500 000 actions de 1 DT chacune, totalement libérées.

2 - 5 - 2 - SCHEMA DU GROUPE AU 31/12/2016:



2-5-3-TABLEAU DE PARTICIPATION ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE CIL AU 31/12/2016 :

	C.I.L	C.G.I	CIL SICAR
C.I.L		98,76%	99,99%*
C.G.I			
CIL SICAR	0,14%1		

2 - 5 - 4 - EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU GROUPE CIL ENTRE LE 31/12/2016 ET LA DATE DE L'ELABORATION DE CE DOCUMENT DE REFERENCE :

Néant

¹ Ce pourcentage correspond aux 7 151 actions CIL détenues par CIL SICAR dans le capital de la CIL au 31/12/2016.

2 - 5 - 5 - CHIFFRES CLES DU GROUPE C.I.L AU 31/12/2016 :

							En Dt
	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2016
C.I.L	67 869 355	22 192 510	11 414 889	8 853 403	405 704 682	23 236 340	0,850
C.G.I	1 167 147	423 936	(32 456)	37 732	819 241	-	-
CIL SICAR	8 750 744	346 203	274 039	209 345	5 694 649	(8)	0,024

2 - 5 - 6 - LES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GROUPE AU 31/12/2016 :

En Dt

	CIL	CGI	CIL SICAR	Groupe CIL consolidé
- Emprunts bancaires	181 133 496	0	0	181 133 496
- Emprunts obligataires	140 015 000	0	0	139 862 000
- Certificats de leasing*	31 000 000	0	0	31 000 000
- Certificats de dépôt	6 000 000	0	0	4 000 000
Total Emprunts	358 148 496	0	0	355 995 496
- Intérêts courus nets des charges constatées d'avance	8 172 083	0	0	8 169 591
Total dettes rattachées	8 172 083	0	0	8 169 591
Total Emprunts et Dettes rattachées	366 320 579	0	0	364 165 087

^{*} Certificats de leasing et assimilés à moins d'un an.

2 - 5 - 7 - POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETES DU GROUPE :

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter-Sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de certificats de dépôts dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2 - 6 - RELATIONSDE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASINGAVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2016:

2-6-1-PRETS OCTROYES ET CREDITS REÇUS DES SOCIETES DU GROUPE:

Prêts octroyés:

Néant.

Crédits reçus:

La CIL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 17 Février 2016 et échéant le 17 Mai 2016, au taux facial de 7,2%. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 26.523.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 24 Mai 2016 et échéant le 03 Juin 2016, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 2.911.

✓	Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 25 Octobre 2016 et échéant le 23 Janvier 2017, au
	taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 25.607.

2-6-2-LES CREANCES ET DETTES COMMERCIALES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :

T	,	• 1		• / , /		
AC	creances	commerciales	envers les	CUCIETEC	an	Graine
	Cicances	commerciales		SUCICIOS	uu	groupe

Néant.

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe

Néant.

2 - 6 - 3 - LES APPORTS EN CAPITAUX AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :

Il n'existe pas de nouveaux apports en capital dans les sociétés du groupe en 2016.

Reçus:

Néant.

2-6-4-LES DIVIDENDES ET AUTRES REMUNERATIONS ENCAISSES PAR LA CIL ET DISTRIBUES PAR LES SOCIETES DU GROUPE EN 2017 AU TITRE DE L'EXERCICE 2016:

Sociétés	Montant en Dinars
CIL SICAR	199 988

2 - 6 - 5 - LES DIVIDENDES DISTRIBUES PAR LA CIL AUX SOCIETES DU GROUPE EN 2016 AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 :

Néant.

2 - 6 - 6 - LES GARANTIES, SURETES ET CAUTIONS REELLES DONNEES OU REÇUES DES SOCIETES DU GROUPE :

o Garanties et sûretés réelles : o Cautions :

Données : néant
 Données : néant

■ Reçues : néant ■ Reçues : néant

2-6-7-CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE PAR LA CIL AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :

SUCIETES DU GROUPE :	
Encaissés :	
Néant.	
Décaissé :	
Néant.	

2 - 6 - 8 - LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES ET DONNEES :

Reçues:

Commissions sur placement de certificats de dépôt :

La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » a procédé à la mise en place de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent en 2016à 4.587 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement d'emprunts obligataires :

La CIL a émis, en 2016, deux emprunts obligataires CIL 2016/1 et CIL 2016/2, et ce par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations adonné lieu, en 2016, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

Nature de la rémunération	Montant
Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016-1	154.001 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016-2	69.826 DT

^(*) Inscrites parmi les charges reportées et dont 38.341 DT rapportés au résultat de l'exercice 2016.

Mandat de tenue de registre :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000DT. La CIL, a ainsi, supporté, en 2016, une charge d'égal montant.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2016 s'élévent à 245.856 DT HT, dont 185.486 DT constatées en charges reportées et le reliquat soit 60.370 DT rapporté au résultat de l'exercie.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, en 2016, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 7.442 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Données:

Néant.

2-6-9-LES CONTRATS DE LOCATION:

La Compagnie Générale d'Investissement, loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2016 est de 37.914 DT HT.

2 - 6 - 10 - LES FONDS GERES :

- La Compagnie Internationale de Leasing a conclu, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » un contrat portant sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% des fonds gérés.

La société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2016, s'élève à : 1.849 DT.

- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 824.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2016, s'élève à : 2.736 DT.

Quatre conventions de gestion ont été conclues, le 29 Décembre 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Ces conventions portent sur la gestion de quatre fonds pour respectivement 2.650.000 DT, 900.000 DT, 600.000 DT et 300.000 DT, soit une valeur globale de 4.450.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial de chaque fonds. En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus- values et tout autre produit dégagé par lesdits fonds.

2 - 7 - RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2016 AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE*:

2 - 7 - 1 - INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS :

Au cours de l'exercice 2016, la CIL a mis en force deux contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour une durée de 67 mois et à un taux de d'intérêt de 10,5%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 395 259 DTHT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

Au 31/12/2016, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 650588 DT.

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements			
NOW OU KAISON SOCIALE	Montant en DT	Conditions		
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.				
OCEANA	1 650 588	67 mois à 10,5%		
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associé ou mandataire délégué est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de la société.				
OCEANA	1 650 588	67 mois à 10,5%		

Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.



2 - 7 - 2 - PRET OCTROYES ET CREDITS REÇUS DES AUTRES PARTIES LIEES :

Prêts octroyés:

Le Conseil d'Administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2016 à 335.342 DT et a été totalement provisionné. Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2016, des intérêts pour un montant de 14.098 DT.

Crédits reçus :

Néant.

2 - 7 - 3 - DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA CIL EN 2017 AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 DES PARTIES LIEES AUTRE QUE LES SOCIETES DU GROUPE :

Néant

2-7-4-DIVIDENDES DECAISSES PAR LA CIL EN 2017 AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 POUR LES PARTIES LIEES AUTRE QUE LES SOCIETES DU GROUPE :

Nom ou raison social	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes en dinars
Société Générale Financière - SICAF	1 001 266	851 076
Tunisian Travel Services	563 050	478 593
M ^r Mohamed BRIGUI	226 181	192 254
M ^r Salah SOUKI	100 608	85 517
M ^r Habib Bouaziz	522 093	443 779
M ^r Sofien HAJ TAIEB	214 870	182 640
M ^r Skander KAMOUN	10 710	9 104
TOTAL	2 638 778	2 242 963

2 - 7 - 5 - LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES ET DONNEES :

Données:

Néant.

Recues:

Au cours de l'année 2016, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 38416 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

2 - 7 - 6 - TRANSFERT DE RESSOURCES:

Néant.

2-7-7-OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA CIL VERS LES DIRIGEANTS:

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2016 de :
 - ✓ Une rémunération brute de334.426 DT dont 11.775 DT de charges sociales et fiscales;

✓ Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels, qui a été renouvelée en 2015, moyennant une contribution du Président Directeur Général de l'ordre de 28% de son prix d'acquisition.

Le Directeur Général Adjoint :

Sur l'autorisation du Conseil d'Administration réuni le 5 avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2016, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 245.350 DT dont 21.204 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 31.007 DT, dont 2.076 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

2 - 8 - DIVIDENDES:

en dinars

	2014	2015	2016
Résultat net	8 128 100	8 722 616	8 853 403
Montant global des dividendes	3 750 000	4 250 000	4 250 000
Capital	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nominal	5	5	5
Résultat net par action	1,626	1,745	1,771
Dividende par action	0,750	0,850	0,850
Dividende en % du nominal	15%	17%	17%
Date de mise en paiement	28/05/2015	26/05/2016	25/05/2017

2 - 9 - MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin décembre 2017, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 16 lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2008 subordonné (10 ans, 7,25% et/ou TMM+1,50%);
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%);
- CIL 2013/1selon 2 catégories : catégorie A d'une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 7% ou TMM+1,50% brut par an et une catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt de 7,25% brut par an ;
- CIL 2014/1 (5 ans, 7,2% et/ou TMM+1,90%);
- CIL 2014/2 (5 ans, 7,60%);
- CIL 2015/1 (5 ans, 7,65% et/ou TMM+2%);
- CIL 2015/2 (5 ans, 7,65% et/ou TMM +2%);
- CIL 2016/1 (5 ans, 7,50% et/ou TMM +2,1%);
- CIL 2016/2 (5 ans, 7,50% et/ou TMM+2,10%);
- CIL 2017/1 (5 ans, 7,60%).

2 - 10 - NOTATION DE LA SOCIETE :

Le 13 novembre 2017, Fitch Ratings a confirmé la notation de laCompagnie Internationale de Leasing (CIL) 'BBB-(tun)' à long terme et 'F3 (tun)' à court terme. La perspective de la note nationale à long terme eststable.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB-" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 31).



60 rue de Monceau 75008 Paris, France T 33 (0)1 44 29 91 29 - F 33 (0)1 44 29 91 49 www.fishratines.com

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 13 Novembre 2017

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes:

Société : Compagnie Internationale de Leasing

Note Nationale a Long-Terme: B8B-(tun)
Perspective: Stable
Note Nationale Court-Terme: F3(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuarlels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondle sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des

FITCH FRANCE - Sociárá par Actions Simplifida au Capital de 4 800 000 - 378 001 283 RCS Paris B - NAF 8611Z



informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout: investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumls par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de l'itch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de litch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées du placées sous surveillance suite à une modification des informations, la surveille de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fidudaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans cesens.

Dans cette lettre, « Fitch » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

Wally.

Eric Dupont Senior Director

	NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
	NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL

3 - 1 - PRESENTATION SOMMAIRE DE LA SOCIETE :

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 ayant pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève, à la clôture de l'exercice 2016, à la somme de 25000000 DT divisé en 5 000 000 actions de 5 DT chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

3 - 2 - DESCRIPTION DE L'ACITIVITE AU 31 DECEMBRE 2016

3 - 2 - 1 - SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2016:

Au 31 décembre 2016 et par rapport à la même période en 2015, la CIL a enregistré une baisse en termes de part de marché de 0,9 points de pourcentage pour les approbations, une quasi stabilité pour les mises en force. Sa part de marché en termes d'encours financiers a augmenté de 0,36 points de pourcentage.

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Approbations	2418,0	2162,3	1963,0	268,4	259,5	243,4	11,10%	12,00%	12,40%
Mises en Force	1862,0	1729,4	1606,3	223,4	207,8	199,8	12,00%	12,01%	12,44%
Encours financiers**	3339,0	3167,3	2870,7	407,9	374,9	345,2	12,20%	11,84%	12,02%

^(*) Source : CIL.

3 - 2 - 2 - EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2016 ont atteint 268,4 MD contre 259,5MDau 31 décembre 2015, soit une progression de +3,4%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle	31/12/	2016*	31/12/	2015	31/12/2014		Variation
des approbations :	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Variation 2016/2015
Industrie	27,6	10,3%	31,3	12,1%	35,4	14,5%	-11,8%
Agriculture et pêche	48,8	18,2%	40,3	15,5%	36,9	15,2%	21,1%
B.T.P.	34	12,7%	31,9	12,3%	34,3	14,1%	6,6%
Transport	28,8	10,7%	24,6	9,5%	19,0	7,8%	17,1%
Tourisme	9,8	3,7%	9,5	3,7%	11,7	4,8%	3,2%
Location de voitures	22,5	8,4%	22,1	8,5%	33,0	13,6%	1,8%
Commerce	58,7	21,9%	57,6	22,2%	48,5	19,9%	1,9%
Services divers	38,3	14,3%	42,2	16,3%	24,6	10,1%	-9,2%
Total	268,4	100,0%	259,5	100,0%	243,4	100,0%	3,4%

^(**)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

^{*} Chiffres définitifs et audités.

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition	31/12/2016*		31/12	/2015	31/12/2014		Variation	
approbations par type de biens :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2015	
Matériel de transport	224,2	83,5%	199,6	76,9%	187,9	77,2%	12,3%	
Mobilier	19,5	7,3%	28,7	11,1%	27,7	11,4%	-32,1%	
Immobilier	24,7	9,2%	31,2	12,0%	27,8	11,4%	-20,8%	
Total	268,4	100,0%	259,5	100,0%	243,4	100,0%	3,4%	

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peu porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

3 - 2 - 3 - EVOLUTION DES MISES EN FORCE:

Les mises en force ont connu une amélioration de 15,6 MD soit +7,5% en passant de 207,8 MDau 31 décembre 2015 à 223,4 MD à la même période de 2016.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2016*		31/12/2015		31/12/2014		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2015
Industrie	22,6	10,1%	26,8	12,9%	31,4	15,7%	-15,7%
Agriculture et pêche	38,8	17,4%	32,8	15,8%	32,8	14,7%	18,3%
B.T.P.	27,6	12,4%	22	10,6%	25,2	11,3%	25,5%
Transport	21,8	9,8%	20,3	9,8%	14,3	6,4%	7,4%
Tourisme	7,3	3,3%	7,7	3,7%	8,2	4,0%	-5,2%
Location de voitures	21	9,4%	21	10,1%	31,6	15,8%	0,0%
Commerce	44,7	20,0%	49,5	23,8%	37,1	18,6%	-9,7%
Services divers	39,6	17,7%	27,7	13,3%	19,2	8,6%	43,0%
Total	223,4	100,0%	207,8	100,0%	199,8	100,0%	7,5%

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	31/12/2016*		31/12/	/2015 31/12		2014	Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2015
Véhicule utilitaire	53,5	23,9%	44,9	21,6%	50,4	25,2%	19,2%
Véhicule non utilitaire	64,3	28,8%	59,6	28,7%	44,3	22,2%	7,9%
Voiture de location	17,9	8,0%	20	9,6%	29,4	14,7%	-10,5%
Véhicules individuels	135,7	60,7%	124,5	59,9%	124,1	62,1%	9,0%
Véhicules de transport touristique	3,4	1,5%	3,8	1,8%	1,9	1,0%	-10,5%
Véhicules lourds	31,4	14,1%	23	11,1%	19,8	9,9%	36,5%
Equipements BTP	17	7,6%	20,4	9,8%	14,9	7,5%	-16,7%
Autres équipements	13,4	6,0%	15,8	7,6%	22	11,0%	-15,2%
Immobilier	22,4	10,0%	20,3	9,8%	17,2	8,6%	10,3%
Total	223,4	100,0%	207,8	100,0%	199,8	100,0%	7,5%

^{*} Chiffres définitifs et audités.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens	31/12/2016*		31/12	31/12/2015		31/12/2014	
:	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Variation 2016/2015
Mobilier	30,7	13,7%	23,4	11,3%	26,9	13,5%	31,2%
Matériel de transport	170,3	76,2%	164,1	79,0%	155,7	77,9%	3,8%
Immobilier	22,4	10,0%	20,3	9,8%	17,2	8,6%	10,3%
Total	223,4	100,0%	207,8	100,0%	199,8	100,0%	7,5%

3 - 2 - 4 - EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIERSNET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours	31/12/	31/12/2016*		31/12/2015		2014	Variation	
financier	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	2016/2015	
Industrie	53,0	13,0%	56,6	15,1%	54,9	15,9%	-6,4%	
Agriculture et pêche	62,0	15,2%	55,2	14,7%	51,7	15,0%	12,3%	
B.T.P.	51,0	12,5%	32,5	8,7%	46,2	13,4%	56,9%	
Transport	38,0	9,3%	45,8	12,2%	33,2	9,6%	-17,0%	
Tourisme	17,0	4,2%	16,8	4,5%	14,4	4,2%	1,2%	
Location de voitures	27,0	6,6%	30,5	8,1%	36,6	10,6%	-11,5%	
Commerce	89,0	21,8%	82,7	22,1%	67,3	19,5%	7,6%	
Services divers	70,0	17,2%	54,8	14,6%	40,9	11,8%	27,7%	
Total	407,9	100,0%	374,9	100,0%	345,2	100,0%	8,8%	

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	31/12/2016*		31/12/	2015	31/12/	2014	Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2015
Véhicule utilitaire	90,5	22,2%	82,2	21,9%	79,2	22,9%	10,1%
Véhicule non utilitaire	98,0	24,0%	80,8	21,6%	66,0	19,1%	21,3%
Voiture de location	24,2	5,9%	28,9	7,7%	34,4	10,0%	-16,3%
Véhicules individuels	212,7	52,1%	191,9	51,2%	179,6	52,0%	10,8%
Véhicules de transport touristique	6,9	1,7%	7,6	2,0%	5,6	1,6%	-9,2%
Véhicules lourds	51,8	12,7%	42,6	11,4%	43,6	12,6%	21,6%
Equipements BTP	36,7	9,0%	36,1	9,6%	25,4	7,4%	1,7%
Autres équipements	35,6	8,7%	36,7	9,8%	41,4	12,0%	-3,0%
Immobilier	64,1	15,7%	60,0	16,0%	49,6	14,4%	6,8%
Total	407,9	100,0%	374,9	100,0%	345,2	100,0%	8,8%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financiers par type de biens :	31/12/2016*		31/12/2015		31/12/2014		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2015
Mobilier	48,2	11,8%	49,4	13,2%	49,0	14,2%	-2,4%
Matériel de transport	295,6	72,5%	265,5	70,8%	246,6	71,4%	11,3%
Immobilier	64,1	15,7%	60,0	16,0%	49,6	14,4%	6,8%
Total	407,9	100,0%	374,9	100,0%	345,2	100,0%	8,8%

^{*} Chiffres définitifs et audités.

3 - 2 - 5 - ANALYSE DES ENGAGEMENTSSUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 455 276mDT au 31 décembre 2016 contre 419 178mDT au 31 décembre 2015, soit une progression de +8,6%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 32 339mDT au 31 décembre 2015 à 33 610mDT à la même période en 2016, soit une hausse de +3,9%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 7,71% au 31 décembre 2015 à 7,38% au 31 décembre 2016. Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2016, 73,31% de ces engagements douteux et litigieux, contre 68,31% au 31 décembre 2015.

Evolution des engagements :

en DT

			*
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et	455 276 694	419 178 801	382 468 046
hors bilan)			

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

			En DT
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	421 666 481	386 839 294	352 867 012
Créances classées	33 610 213	32 339 507	29 601 034
Classe 2	7 031 508	5 446 721	5 407 523
Classe 3	3 851 520	4 265 417	3681903
Classe 4	22 727 186	22 627 369	20511609
Total créances(Bilan et hors bilan)	455 276 694	419 178 801	382 468 046
Ratio des créances classées	7,38%	7,71%	7,74%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	24 638 626	22 090 714	20041145
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions /	73,31%	68,31%	68,04%
créances classées)	75,31%	00,31%	06,04%

3 - 3 - DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30JUIN2017 :

3 - 3 - 1 - SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 JUIN2017:

Au 30juin 2017 et par rapport à la même période en 2016, la CIL a enregistré une améliorationentermes de part de marché de 0,53points de pourcentage pour les approbations et de 1,66 points de pourcentage pour les mises en force et une baisse de 0,17 points de pourcentage pour l'encours financiers.

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la C I L			
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	
Approbations	1569,9	1234,4	2418,0	188,0	141,4	268,4	11,98%	11,45%	11,10%	
Mises en Force	1214,2	913,2	1862,0	158,5	104,0	223,4	13,05%	11,39%	12,00%	
Encours financiers**	3699,0	3141,9	3339,0	454,8	391,8	407,9	12,30%	12,47%	12,20%	

^(*) Source : CIL.

3 - 3 - 2 - EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30juin 2017 ont atteint 188,0 MD contre 141,4MDau 30juin 2016, soit une progression de 33,0%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle	30/06/	2017	30/06/2	2016*	31/12/2	2016*	Variation
des approbations :	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	1S2017/1S2016
Industrie	17,6	9,3%	14,2	10,0%	27,6	10,3%	23,9%
Agriculture et pêche	36,8	19,6%	21,4	15,1%	48,8	18,2%	72,0%
B.T.P.	23,3	12,4%	18,1	12,8%	34,0	12,7%	28,7%
Transport	13,7	7,3%	14,2	10,0%	28,8	10,7%	-3,5%
Tourisme	8,6	4,6%	5,0	3,5%	9,8	3,7%	72,0%
Location de voitures	23,9	12,7%	13,7	9,7%	22,5	8,4%	74,5%
Commerce	38,4	20,4%	30,4	21,5%	58,7	21,9%	26,3%
Services divers	25,7	13,7%	24,4	17,3%	38,3	14,3%	5,3%
Total	188,0	100,0%	141,4	100,0%	268,4	100,0%	33,0%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition	30/06/2017		30/06/2016*		31/12	Variation	
approbations par type de biens :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	1S2017/1S2016
Matériel de transport	151,4	80,5%	109,4	77,4%	224,2	83,5%	38,4%
Mobilier	13,9	7,4%	19,3	13,7%	19,5	7,3%	-28,0%
Immobilier	22,7	12,1%	12,7	9,0%	24,7	9,2%	78,7%
Total	188,0	100,0%	141,4	100,0%	268,4	100,0%	33,0%

^(**)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

^{*}chiffres définitifs et audités.

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peu porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

3 - 3 - 3 - EVOLUTION DES MISES EN FORCE:

Les mises en force ont connu une amélioration de 54,5 MD soit +52,4% en passant de 104 MDau30 juin 2016 à 158,5 MD à la même période de 2017.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2017		30/06/2016*		31/12/2	Variation	
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	1S2017/1S2016
Industrie	15,5	9,8%	9,6	9,2%	22,6	10,1%	61,5%
Agriculture et pêche	30,9	19,5%	17,1	16,4%	38,8	17,4%	80,7%
B.T.P.	16,5	10,4%	11,4	11,0%	27,6	12,4%	44,7%
Transport	14,0	8,8%	8,7	8,4%	21,8	9,8%	60,9%
Tourisme	6,3	4,0%	3,3	3,2%	7,3	3,3%	90,9%
Location de voitures	21,8	13,8%	12,2	11,7%	21,0	9,4%	78,7%
Commerce	31,4	19,8%	21,4	20,6%	44,7	20,0%	46,7%
Services divers	22,2	14,0%	20,3	19,5%	39,6	17,7%	9,4%
Total	158,5	100,0%	104,0	100,0%	223,4	100,0%	52,4%

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06	/2017	30/06/	2016*	31/12/	2016 *	Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	1S2017/1S2016
Véhicule utilitaire	39,8	25,1%	23,1	22,2%	53,5	23,9%	72,3%
Véhicule non utilitaire	43,8	27,6%	28	26,9%	64,3	28,8%	56,4%
Voiture de location	21,2	13,4%	11,2	10,8%	17,9	8,0%	89,3%
Véhicules individuels	104,7	66,1%	62,3	59,9%	135,7	60,7%	68,1%
Véhicules de transport touristique	2,3	1,5%	1,4	1,3%	3,4	1,5%	64,3%
Véhicules lourds	19,6	12,4%	12,4	11,9%	31,4	14,1%	58,1%
Equipements BTP	9,1	5,7%	8	7,7%	17	7,6%	13,8%
Autres équipements	6,1	3,8%	5,9	5,7%	13,4	6,0%	3,4%
Immobilier	16,7	10,5%	14	13,5%	22,4	10,0%	19,3%
Total	158,5	100,0%	104,0	100,0%	223,4	100,0%	52,4%

CiL Page 37

^{*}chiffres définitifs et audités.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens	30/06/2017		30/06/2016*		31/12/2	Variation	
:	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	1S2017/1S2016
Mobilier	9,1	5,7%	8,3	8,0%	30,7	13,7%	9,6%
Matériel de transport	131,4	82,9%	81,7	78,6%	170,3	76,2%	60,8%
Immobilier	18	11,4%	14	13,5%	22,4	10,0%	28,6%
Total	158,5	100,0%	104,0	100,0%	223,4	100,0%	52,4%

3 - 3 - 4 - EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIERSNET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours	30/06	/2017	30/06/2	2016*	31/12/2	2016 *	Variation	
financiers	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	1S2017/1S2016	
Industrie	55,2	12,1%	56,7	14,5%	53,0	13,0%	-2,6%	
Agriculture et pêche	72,5	15,9%	56,6	14,4%	62,0	15,2%	28,1%	
B.T.P.	53,2	11,7%	46,4	11,8%	51,0	12,5%	14,7%	
Transport	42,1	9,3%	34,8	8,9%	38,0	9,3%	21,0%	
Tourisme	19,4	4,3%	17,1	4,4%	17,0	4,2%	13,5%	
Location de voitures	37,1	8,2%	31,1	7,9%	27,0	6,6%	19,3%	
Commerce	97,4	21,4%	85,7	21,9%	89,0	21,8%	13,7%	
Services divers	78,0	17,2%	63,4	16,2%	70,0	17,2%	23,0%	
Total	454,8	100,0%	391,8	100,0%	407,9	100,0%	16,1%	

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2	30/06/2017		2016*	31/12/	2016*	Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	1S2017/1S2016
Véhicule utilitaire	110,8	24,4%	83,7	21,4%	90,5	22,2%	32,4%
Véhicule non utilitaire	101,9	22,4%	89,8	22,9%	98,0	24,0%	13,5%
Voiture de location	33,8	7,4%	29,2	7,5%	24,2	5,9%	15,8%
Véhicules individuels	246,5	54,2%	202,7	51,7%	212,7	52,1%	21,6%
Véhicules de transport touristique	59,1	13,0%	7,1	1,8%	6,9	1,7%	733,0%
Véhicules lourds	7,4	1,6%	44,2	11,3%	51,8	12,7%	-83,2%
Equipements BTP	35,5	7,8%	35,4	9,0%	36,7	9,0%	0,2%
Autres équipements	34,9	7,7%	34,8	8,9%	35,6	8,7%	0,4%
Immobilier	71,3	15,7%	67,6	17,3%	64,1	15,7%	5,5%
Total	454,8	100,0%	391,8	100,0%	407,9	100,0%	16,1%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financiers	30/06/2017		30/06/2016*		31/12	Variation		
par type de biens :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	1S2017/1S2016	
Mobilier	70,2	15,4%	49,5	12,6%	48,2	11,8%	41,8%	
Matériel de transport	313,3	68,9%	274,4	70,0%	295,6	72,5%	14,2%	
Immobilier	71,3	15,7%	67,9	17,3%	64,1	15,7%	5,0%	
Total	454,8	100,0%	391,8	100,0%	407,9	100,0%	16,1%	

^{*}chiffres définitifs et audités.

3 - 3 - 5 - ANALYSE DES ENGAMENTS SUR LA CLIENTELE:

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 512 252 mDT au 30juin 2017 contre 452253 mDT au 30juin 2016, soit une progression de +13,27%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 49661mDTau 30 juin 2016 à 40 805 mDtà la même période en 2017, soit une régression de -17,83%.

Le ratio des actifs non performants est ainsi passé de 10,98% au 30juin 2016 à 7,97% au 30 juin 2017. Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30juin 2017, 73,31% de ces engagements douteux et litigieux, contre 54,99% au 30juin 2016.

Evolution des engagements :

en DT

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)	512 252 775	452 253 221	455 276 694

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

			En DT
	30/06/2017*	30/06/2016*	31/12/2016
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	471 447 634	402 592 220	421 666 481
Créances classées	40 805 140	49 661 001	33 610 213
Classe 2	12 943 596	18 150 305	7 031 508
Classe 3	3 543 26	7 316 22	3 851 520
Classe 4	24 318 276	24 194 475	22 727 186
Total créances(Bilan et hors bilan)	512 252 775	452 253 221	455 276 694
Ratio des créances classées	7,97%	10,98%	7,38%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	26 928 345	27 306 294	24 638 626
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	65,99%	54,99%	73,31%

^(*) Ces montants diffèrent de ceux figurant au niveau des indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre2017, tels que publiés au Bulletin Officiel du CMF n°5404 en date du 21juillet 2017 et sont conformes aux états financiers intermédiares du 30 juin 2017 et du 30 juin 2016.

3 - 4 - DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2017 :

3 - 4 - 1 - SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING **AU 30 SEPTEMBRE 2017:**

Au 30 septembre 2017 et par rapport à la même période en 2016, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 0,54 points de pourcentage pour les approbations, de 1,2 points de pourcentage pour les mises en force et un repli de 0,24 points de pourcentage pour l'encours financiers.

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la C I L		
Ell WID	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Approbations	2197,4	1719,3	2418,0	258,6	193,0	268,4	11,77%	11,23%	11,10%
Mises en Force	1732,3	1337,8	1862,0	226,0	158,2	223,4	13,05%	11,82%	12,00%
Encours financiers**	3878,4	3197,7	3339,0	467,6	393,1	407,9	12,06%	12,29%	12,20%

^(*) Source : CIL.

3 - 4 - 2 - EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 septembre 2017 ont atteint 258,7 MD contre 193 MDau 30 septembre 2016, soit une progression de +34%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/09/	2017	30/09/2	2016*	31/12/	2016	Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	2016/2017
	en MD	En%	en MD	En%	en MD	En%	2010/2017
Industrie	31,3	12,1%	20,0	10,4%	27,6	10,3%	56,5%
Agriculture et pêche	55,1	21,3%	33,0	17,1%	48,8	18,2%	67,0%
B.T.P.	30,8	11,9%	24,3	12,6%	34,0	12,7%	26,7%
Transport	19,9	7,7%	19,8	10,3%	28,8	10,7%	0,5%
Tourisme	9,1	3,5%	7,5	3,9%	9,8	3,7%	21,3%
Location de voitures	28,2	10,9%	15,1	7,8%	22,5	8,4%	86,8%
Commerce	51,0	19,7%	44,1	22,8%	58,7	21,9%	15,6%
Services divers	33,3	12,9%	29,2	15,1%	38,3	14,3%	14,0%
Total	258,7	100,0%	193,0	100,0%	268,4	100,0%	34,0%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition	30/09/2	2017	30/09/	2016 *	31/12	/2016	Variation
approbations par type de biens :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2017
Matériel de transport	206,9	80,0%	154,8	80,2%	224,2	83,5%	33,7%
Mobilier	28,3	10,9%	16,8	8,7%	19,5	7,3%	68,5%
Immobilier	23,6	9,1%	21,4	11,1%	24,7	9,2%	10,3%
Total	258,7	100,0%	193,0	100,0%	268,4	100,0%	34,0%

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peu porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

^(**)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

^{*}chiffres définitifs et audités.

3-4-3-EVOLUTION DES MISES EN FORCE:

Les mises en force ont connu une amélioration de 69,92 MD soit +44,85% en passant de 155,9 MD au 30 septembre 2016 à 225,8 MD à la même période de 2017.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition	30/09/	2017	30/09/2	2016*	31/12/2016*		Variation	
sectorielle des mises en force :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2017	
Industrie	24,7	10,9%	16,8	10,6%	22,6	10,1%	47,4%	
Agriculture et pêche	49,5	21,9%	26,9	17,0%	38,8	17,4%	83,9%	
B.T.P.	23,8	10,5%	19,3	12,2%	27,6	12,4%	23,0%	
Transport	19,6	8,7%	15,3	9,7%	21,8	9,8%	27,9%	
Tourisme	9,2	4,1%	5,6	3,5%	7,3	3,3%	65,1%	
Location de voitures	26,2	11,6%	14,6	9,2%	21	9,4%	79,7%	
Commerce	45,1	20,0%	32,1	20,3%	44,7	20,0%	40,6%	
Services divers	27,8	12,3%	27,6	17,5%	39,6	17,7%	0,6%	
Total	225,8	100,0%	158,2	100,0%	223,4	100,0%	42,7%	

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/09/2017		30/09/2	2016*	31/12/2	2016*	Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2017
Véhicule utilitaire	56,9	25,2%	36,9	23,3%	53,5	23,9%	54,2%
Véhicule non utilitaire	65,7	29,1%	44	27,8%	64,3	28,8%	49,3%
Voiture de location	25,6	11,3%	13,5	8,5%	17,9	8,0%	89,6%
Véhicules individuels	148,1	65,6%	94,4	59,7%	135,7	60,7%	56,9%
Véhicules de transport touristique	3,6	1,6%	2,5	1,6%	3,4	1,5%	44,0%
Véhicules lourds	28,2	12,5%	20,5	13,0%	31,4	14,1%	37,6%
Equipements BTP	16,1	7,1%	14,6	9,2%	17,0	7,6%	10,3%
Autres équipements	12,1	5,4%	10	6,3%	13,4	6,0%	21,0%
Immobilier	17,6	7,8%	16,2	10,2%	22,4	10,0%	8,6%
Total	225,8	100,0%	158,2	100,0%	223,4	100,0%	42,7%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en	30/09/	2017	30/09/	2016*	31/12/2	2016*	Variation
force par type de biens :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2017
Mobilier	18,3	8,1%	14,4	9,1%	30,7	13,7%	27,1%
Matériel de transport	189,8	84,1%	127,6	80,7%	170,3	76,2%	48,7%
Immobilier	17,6	7,8%	16,2	10,2%	22,4	10,0%	8,6%
Total	225,8	100,0%	158,2	100,0%	223,4	100,0%	42,7%

^{*}chiffres définitifs et audités.

3 - 4 - 4 - EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIERS NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours	30/09/	/2017	30/09/2	2016*	31/12/	2016	Variation
financiers	Montants	Parts	Montants	Parts en	Montants	Parts	2016/2017
	en MD	en %	en MD	%	en MD	en %	2010/2017
Industrie	58,3	12,5%	53,6	13,6%	53,0	13,0%	8,8%
Agriculture et pêche	80,3	17,2%	58,9	15,0%	62,0	15,2%	36,3%
B.T.P.	53,8	11,5%	47,8	12,2%	51,0	12,5%	12,6%
Transport	42,5	9,1%	36,3	9,2%	38,0	9,3%	17,1%
Tourisme	20,1	4,3%	17,7	4,5%	17,0	4,2%	13,6%
Location de voitures	35,1	7,5%	27,1	6,9%	27,0	6,6%	29,5%
Commerce	100,2	21,4%	87,4	22,2%	89,0	21,8%	14,6%
Services divers	77,2	16,5%	64,3	16,4%	70,0	17,2%	20,1%
Total	467,6	100,0%	393,1	100,0%	407,9	100,0%	19,0%

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/09/2017		30/09/2	2016*	31/12/	/2016	Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2017
Véhicule utilitaire	106,4	22,8%	86,7	22,1%	90,5	22,2%	22,7%
Véhicule non utilitaire	118,3	25,3%	90,8	23,1%	98,0	24,0%	30,3%
Voiture de location	32,2	6,9%	25,4	6,5%	24,2	5,9%	26,8%
Véhicules individuels	256,9	54,9%	202,9	51,6%	212,7	52,1%	26,6%
Véhicules de transport touristique	7,4	1,6%	7,3	1,9%	6,9	1,7%	1,4%
Véhicules lourds	59,2	12,7%	47,0	12,0%	51,8	12,7%	26,0%
Equipements BTP	37,2	8,0%	35,7	9,1%	36,7	9,0%	4,2%
Autres équipements	36,9	7,9%	35,8	9,1%	0,4	0,1%	3,1%
Immobilier	69,9	14,9%	64,4	16,4%	64,1	15,7%	8,5%
Total	467,6	100,0%	393,1	100,0%	407,9	100,0%	19,0%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de	30/09/2	2016	30/09/2	2016*	31/12	Variation	
l'encours financiers par type de biens :	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	2016/2017
Mobilier	50,6	10,8%	52,2	13,3%	48,2	11,8%	-3,1%
Matériel de transport	347,1	74,2%	276,5	70,3%	295,6	72,5%	25,5%
Immobilier	69,9	14,9%	64,4	16,4%	64,1	15,7%	8,5%
Total	467,6	100,0%	393,1	100,0%	407,9	100,0%	19,0%

3 - 4 - 5 - ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 516 912 mDT au 30 septembre 2017 contre 448 506 mDT au 30 septembre 2016, soit une progression de +15,25%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 49 885 mDT au 30 septembre 2016 à 44 193 mDT à la même période en 2017, soit un repli de -11,41%.

Le ratio des Créances Douteuses et Litigieuses est ainsi passé de 11,12% au 30 septembre 2016 à 8,55% au 30 septembre 2017.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 septembre 2017, 63,94% de ces engagements douteux et litigieux, contre 58,19% au 30 septembre 2016.

CiL Page 42

^{*}chiffres définitifs et audités.

Evolution des engagements :

en DT

	30/09/2017*	30/09/2016*	31/12/2016
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)	516 911 869	448 505 535	455 276 694

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

			En DT
	30/09/2017**	30/09/2016*	31/12/2016
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	472 719 118	398 620 767	421 666 481
Créances classées	44 192 752	49 884 768	33 610 213
Classe 2	12 996 759	13 949 823	7 031 508
Classe 3	6 633 141	10 073 198	3 851 520
Classe 4	24 562 852	25 861 747	22 727 186
Total créances (Bilan et hors bilan)	516 911 869	448 505 535	455 276 694
Ratio des créances classées	8,55%	11,12%	7,38%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	28 254 987	29 030 170	24 638 626
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	63,94%	58,19%	73,31%

^(**) ces chiffres diffèrent de ceux figurant au niveau des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017, tels que publiés au Bulletin Officiel du CMF n°5467 en date du 23 octobre et sont définitifs et audités.

^{*}chiffres définitifs et audités.

3 - 5 - INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2017 :

INDICATEURS	3éme trimestre	3éme trimestre	01/01/2017	01/01/2016	EXERCICE	variation
	2017	2016 (*)	30/09/2017	30/09/2016 (*)	2016(*)	en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	67 264	51 979	225 796	158 192	223 421	42,74%
AGRICULTURES ET PÊCHE	18 574	9 566	49 505	26 919	38 834	83,90%
ВТР	7 261	7 274	23 758	19 346	27 612	22,81%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	9 199	7 079	24 676	16 761	22 561	47,22%
TOURISME	2 957	2 394	9 245	5 573	7 259	65,89%
LOCATION DES VOITURES	4 340	2 340	26 155	14 578	21 032	79,41%
TRANSPORT	5 563	5 926	19 559	15 322	21 834	27,65%
COMMERCE	13 693	10 212	45 059	32 067	44 675	40,52%
SERVICES DIVERS	5 677	7 188	27 839	27 626	39 614	0,77%
MONTANT DES APPROBATIONS	70 658	53 189	258 688	193 018	268 429	34,02%
AGRICULTURES ET PÊCHE	18 293	11 268	55 138	33 040	48 846	66,88%
втр	7 473	6 344	30 773	24 283	33 973	26,73%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	13 725	5 862	31 275	19 969	27 617	56,62%
TOURISME	494	2 650	9 080	7 501	9 823	21,05%
LOCATION DES VOITURES	4 247	1 380	28 155	15 129	22 468	86,10%
TRANSPORT	6 222	6 609	19 904	19 805	28 789	0,50%
COMMERCE	12 589	13 594	51 032	44 115	58 657	15,68%
SERVICES DIVERS	7 615	5 482	33 331	29 176	38 256	14,24%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	502 899	431 335	502 899	431 335	439 578	16,59%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	43 097	49 885	43 097	49 885	33 610	-13,61%
REVENUS BRUTS DE LEASING	63 720	54 345	186 863	159 022	219 438	17,51%
REVENUS NETS DE LEASING	13 406	11 100	37 884	31 303	44 290	21,02%
PRODUITS NETS DE LEASING	6 012	5 293	18 328	14 885	22 192	23,13%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 949	1 658	5 813	5 073	6 967	14,59%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	412 808	356 875	366 321	15,67%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	153 958	144 904	145 100	6,25%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	48 966	53 973	52 420	-9,28%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	209 884	157 998	168 801	32,84%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	10 534	9 500	10 389	10,88%
CAPITAUX PROPRES **	-	-	63 759	59 083	59 016	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

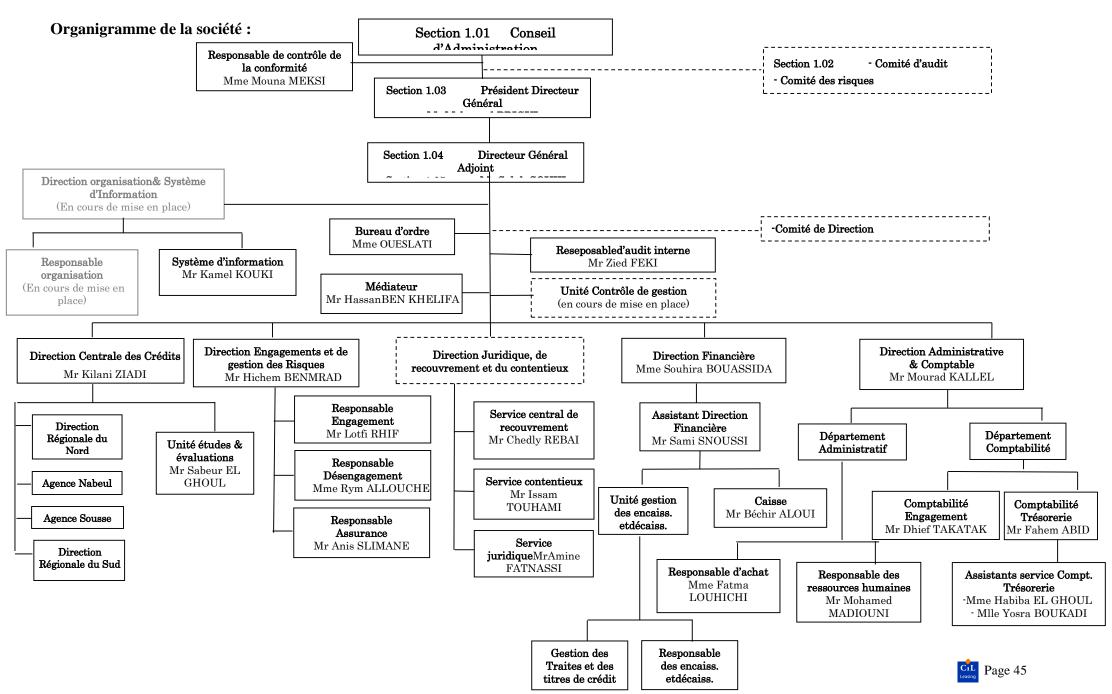
PRODUITS NETS DE LEASING:TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION: CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2017

- Une Augmentation des mises en force de 42,74% sur les neufs premier mois
- les produits nets de leasing ont enregistré une évolution de 23,13%

3 - 6 - ORGANISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :



3 - 6 - 1 - ORGANIGRAMME

La Compagnie Internationale de Leasing est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale composée d'un Président Directeur Général et un Directeur Général Adjoint. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général Adjoint assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

En outre, la Direction Générale est assistée par un Comité de direction.

Par ailleurs, la Compagnie Internationale de Leasing a procédé à la mise à jour de son organisation en rattachantdirectementnt la Direction des engagements à la Direction générale.

La CIL a aussi attribué les responsabilités de gestion des risques à la Direction des Engagements pour une meilleure gestion des risques au sein de la compagnie

D'un autre côté, la CIL vient de créer deux directions régionales au niveau du Nord et Sud du pays afin de renforcer l'activité commerciale de la Compagnie.

Il est à signaler, par ailleurs, que les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2016, les points suivants :

- Vacance de postes ;
- Cumul de fonctions ;
- Et absence de fonctions, notamment d'une cellule de comptabilité analytique.

3 - 6 - 1 - 1 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est assisté par 2comités:

- Comité d'audit;
- Comité des risques ;

Comité d'audit:

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au Conseil d'Administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;

 Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé selon le Conseil d'Administration du 16 mai 2017 comme suit :

- o Mr Mustapha BEN HATIRA, membre indépendant, désigné Président du comité ;
- o Mr Raouf NEGRA, représentant de la sociétéTTS, Membre ;
- o Mme Héla BRIGUI HAMIDA, représentant de la sociétéSGF, Membre.

L'AGO du 16 mai 2017 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars pour l'exercice 2016.

Comité des risques :

Le comité des risques a été créé par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012. Il est composé selon le Conseil d'Administration du 16 mai 2017 comme suit :

- o Mr Chokri BEN AYED, membre indépendant, désigné président du comité ;
- o MrSkanderKAMOUN, Membre;
- o Mr Habib BOUAZIZ, Membre.

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Il recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure prise des risques.

Il est chargé d'assister le conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédits, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que sa rémunération ; et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

L'AGO du 16 mai 2017 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars pour l'exercice 2016.

Le responsable de surveillance et de suivi des risques :

La structure de maîtrise et de surveillance des risques est chargée de garantir que les risques générés par l'activité de la CIL sont identifiés, couverts et compatibles avec ses politiques et ses objectifs de rentabilité. Elle veille à assurer l'objectivité du contrôle des risques et définir la stratégie et la culture de contrôle des risques pour la compagnie.

Dans leur rapport de contrôle interne, les commissaires aux comptes ont soulevé que la nature des travaux assurés par la structure de surveillance et de suivi des risques ne sont pas de nature à optimiser l'utilité de la fonction qui lui est associée.

3 - 6 - 1 - 2 - FONCTIONNEMENT DU COMITE DE DIRECTION

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;
- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

Ce comité est composé de :

- Le Président Directeur Général :
- La Directeur Général Adjoint;
- La Directeur Central des Crédits;
- La Directeur Engagements;
- Le Diretceur Juridique de Recouvrement et du Contentieux ;
- La Directeur Administratif et comptable.

3 - 6 - 1 - 3 - FONCTIONNEMENT DES METIERS DE CONTROLE

Responsable de contrôle conformité :

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Madame MEKSI Mouna a été nommée par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012 comme responsable de contrôle conformité.

Responsable d'audit:

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;
- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne :
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

3 - 6 - 2 - SYSTEME D'INFORMATION :

Le système d'information de la CIL est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 110 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Chaque agence est connectée au siège via une ligne sécurisée de type MPLS pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Les principales applications utilisées par la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivantes:

- Application commerciale : cette application assure la gestion commerciale des demandes de financement, la réalisation des mises en force, la production desdocuments contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers etces accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs, la gestion de la trésorerie, la gestion du service assurance, la génération ou l'intégration automatique des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects, la gestion du service recouvrement, la gestion des clients en contentieux, la gestion des matériels récupérés et la génération des statistiques de la CIL;
- Application Comptable: cette application permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables de la CIL ;
- Logiciel de Paie : qui permet la gestion de la paie du personnel de la CIL ;
- Accès au système d'information de la BCT : la CIL dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement (application SED);

En outre, la CIL dispose des systèmes suivants afin d'assurer la sécurité informatique de son système d'information :

- Un logiciel d'anti-virus : La solution antivirale déployée est gérée d'une manière centralisée. Elle veille à la sécurité et la pérennité de tout le parc informatique de la CIL : serveurs et postes de travail;
- Cyberoam Firewall : il fournit un contrôle d'accées web et une protection aux utilisateurs qui accédent à Internet, en fournissant l'authentification, le filtrage des paquets et des couches d'applicationetaussil'inspection avancée. Ainsi, les stratégies d'accées sont bien configurées.
- Un logiciel de gestion de mise à jour automatique via Internet WSUS de Microsoft : Ce logiciel de gestion de mise a jour permet à l'administrateur de contrôler le déploiement et la maintenance des versions des logiciels intermédiaires dans les environnements de production. Il aide aussi l'administrateur à préserver l'efficacité de ses opérations, à éliminer les failles de sécurité et à assurer la stabilité de son environnement de production.
- Un logiciel de sauvegarde : la CIL utilise Backup Exec 2010 R3 entant que solution de sauvegarde et de restauration des données.
- La CIL a mis en place un site de secours au niveau de l'agence de nabeul. Toute manipulation au niveau du siège est repliquée en temps réel dans ce site.

Les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2016 l'abscence d'un responsable de la sécurité du système d'information (RSSI) s'occupant de la sécurité des hardwares et des softwares.

Et ont noté que la société n'a pas procédé à l'évaluation du niveau de sécurité de son système d'information par rapport aux normes internationales, aux exigences de son métier et aux exigences réglementaires notamment celles de la loi n° 2004-1250.

3 - 7 - FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée aux risques suivants :

* Risque de crédits :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens dela réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction de crédit de la CIL se charge de la collecte d'informations auprès des clients et des autres sources professionnelles qui vont conduire à décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit. Les organes habilités à engager l'établissement sont clairement définis au niveau de la CIL avec un contrôle systématique assuré par l'application informatique.

Ces dossiers sont par la suite analysées par le service étude et évaluations sur la base des données financières et comptables du client et seront en dernière étape, traités par le comité de crédit (financement ne dépassant pas 50 mDt).

Le suivi du risque de crédit est assuré à travers la surveillance du risque de concentration des crédits qui peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique.

Les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2016, lors de la revue de certains dossiers juridiques,lanon confirmité aux dispositions de l'article 24 de la circilaire n°2006-19, relative à la bonne appréciation du risque de crédit à encourir par la société,

* Risque de marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risquesde pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Le risque de change est couvert par Tunis Re.

Risque globaux de taux d'intérêt

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux estdéfinit comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

La Compagnie Internationale de Leasing n'est pas exposée à ce type de risque pour les crédits accordés à sa clientèle vu que les taux prévus au niveau des contrats de leasing sont fixes. Toutefois, ce type de risque peut être appréhendé au niveau des crédits de financement contractés auprès des autres établissements bancaires lorsqu'ils sont indexés au TMM.

En effet, la CIL gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité tout en maintenant une politique prudente en termes d'octroi des crédits avec la consolidation de ses efforts en matière d'évaluation du risque client.

Risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leuréchéance.

Pour faire face à ce risque, la direction financière de la CIL veille à s'assurer de l'adéquation entre les sorties et les rentrées d'argent à travers, d'une part, l'analyse des ressources et des emplois de la compagnie et d'autre part, la permanente surveillance du coefficient minimum de liquidité qui représente le rapport entre le total des liquidités et des actifs réalisables à court terme et celui des exigibilités à court terme.

Risque de règlement

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction juridique, de recouvrement et du contentieux se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception,

l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnels'appuie sur essentiellement:

- 1. La cartographie des risques opérationnels;
- 2. L'évaluation des risques opérationnels;
- 3. La définition d'un plan d'action pour la maîtrise de ces risques.

Les commissaires aux comptes ont relevé au niveau du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2016 certaines défaillances notamment en ce qui concerne :

- (1) La gestion du risque opérationnel : le recensement effectué des risques opérationnels liés à l'activité n'est pas assez exhaustif afin de permettre une prévention et une gestion active desdits risques, le plan d'action défini n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier exhaustif permettant d'assurer à l'étude menée l'efficacité et l'efficience requise et aucune autre mesure n'a été entamée permettant notamment la constitution d'une base de données recensant les risques opérationnels identifiés, ainsi que leurs impacts financiers et non financiers ;
- (2) Le suivi des clients: L'examen des dossiers commerciaux de certains clients dont l'engagement dépasse les 5 millions de dinars a permis de constater, dans certains cas, l'absence des états exigés selon l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001. Cette situation ne répond pas aux exigences de la circulaire sus indiquée;
- (3) Le système de notation interne : La société n'a pas engagé la réflexion pour le développement d'un système de notation interne lui permettant d'avoir une base de calcul de ses exigences en fonds propres au titre du risque de crédit et d'anticiper, de ce fait l'application des recommandations de Bâle II ;
- (4) Le plan de continuité d'activité : Un Plan de Continuité des Activités (PCA) a été élaboré et testé par la Compagnie, Toutefois, aucune diffusion de la documentation et des procédures y afférentes n'a été effectuée auprès du personnel. Aussi, le comité des risques n'a pas approuvé les mises à jour nécessaires ;
- (5) Le dispositif de contrôle interne relatif à la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme : L'examen du dispositif actuel de contrôle interne fait ressortir une non conformité à la réglementation en vigueur, notamment, celle relative à la circulaire de la BCT n°2013-15 relative à la mise en place des règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et à la loi organique n°26-2015 du 7 août 2015 relative à la lutte contre les mêmes risques ;
- (6) Le manuel comptable : La Compagnie Internationale de Leasing dispose d'un manuel comptable qui n'est pas régulièrement mis à jour ;
- (7) La non-conformité à la loi 2016-48 : la société n'a pas respecté :
 - l'obligation de changement du mode de gouvernance au sein de son conseil d'administrationen dissociant les fonctions de président de conseil et celle de directeur général, et ce, conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi susmentionnée ;
 - Et L'impossibilité de cumul de fonctions pour le PDG et pour le DGA dans une autre institution financière et ce, conformément aux dispositionsdes articles 57 & 58 de la loi susmentionnée.

La CIL s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur.

3 - 8 - DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 et la circulaire 2012-09 du 29 juin 2012:

Application de l'article 1 :

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risquesencourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2016, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets s'élève à 13 748mDT et représentent 19,26% des fonds propres nets.

Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

♦ Application de l'article 2 :

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propresnets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 est donc respecté.

Application de l'article 3 :

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets, soit 71 385 241Dt.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont	11 302 766
la participation au capital est supérieure à 10%	
fonds propres nets	71 385 241

Les dispositions de l'article 3 sont donc respectées.

♦ Application de l'article 4 :

En vertu de l'article 4 nouveau de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 10% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Par ailleurs, les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs à 7% des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 10% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 71 385 241 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 474 779 226 DT, d'où un ratio de

solvabilité au 31 décembre 2016 de 15,04% et le ratio des fonds propres nets de base/risques encourus s'éléve à 13,24% et donc supérieur au seuil de 7% fixé par ladite circulaire.

L'article 4 est donc respecté.

3 - 9 - ANALYSE SWOT:

Forces	Faiblesses
 un ROE assez élevé par rapport au secteur coté, de 15 % au 31 décembre 2016 (vs une moyenne de 12%pour l'ensemble du secteur coté). Elle occupe la cinquième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 12,21% au 31 décembre 2016. 	Une présence limitée au marché local.
 Un faible taux de créances classées (7,97%). La compagnie de leasing s'affiche à fin 2016 en tête des sociétés de leasing les plus productives avec un coefficient d'exploitation de (31,4%) 	
(contre 40% pour l'ensemble du secteur coté). Opportunités	Menaces
Possibilité d'implantation en Algérie.	 Concurrence de plus en plus rude sur le marché; Marché arrivé à maturité; Conjoncture économique actuelle délicate.

3 - 10 - LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3 - 11 - POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2013	2014	2015	2016	30-09-2017
Personnel de direction	18	18	18	18	17
Personnel d'encadrement	45	45	56	56	58
Personnel d'exécution	15	18	19	18	18
Total	78	81	93	92	93

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- ♦ Mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2016 s'élèventà2 543 dinars ;
- La motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (300 000 dinars selon les états financiers au 31/12/2016) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel.

Le montant global du fond social au 31 décembre 2016 est de 2 050 208 dinars ;

L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ce à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription dans un compte d'épargne en action (CEA).

Les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2016 que les procédures d'octroi des congés n'est pas conforme aux dispositions de l'article 31 de la convention collective nationale du personnel et avec la note interne du 24 mars 2011 et ne permet pas un suivi rigoureux des congés.

3 - 12 - POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit pour l'année 2017, des investissements d'aménagement et de renouvellement et en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux de l'ordre de **714 000 dinars**. Pour le reste de la période du Business Plan (2018-2021), le management de la société prévoit un investissement annuel moyen de **300 000** dinars.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 25%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements, d'une moyenne de **4 086** mille dinars à partir de 2017.

CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

4 - 1 - PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2016 :

Au 31 décembre 2016, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4-1-1-CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING:

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Créances sur contrats mis en force	439 640 438	406 169 587
Encours financiers	413 641 647	380 688 556
Impayés	27 886 335	27 186 559
Intérêts échus différés	(1 887 544)	(1 705 528)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 343 643	828 698
Total brut des créances leasing	440 984 082	406 998 285
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 057 664)	(6 079 769)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 651 071)	(13 335 820)
Provisions collectives	(2 522 000)	(2 288 000)
Produits réservés	(2 929 891)	(2 675 125)
Total net des créances leasing	413 823 455	382 619 571

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ciaprès :

Solde au 31 décembre 2015	381 517 254
Addition de la période	
- Investissements	223 935 877
- Relocations	1 016 164
- Transferts	4 899 199
Retraits de la période	
- Remboursements du capital	(175 326 854)
- Cessions à la valeur résiduelle	(152 611)
- Cessions anticipées	(15 209 530)
- Radiation des créances	(521 416)
- Relocations	(929 013)
- Transferts	(4 243 780)
Solde au 31 décembre 2016	414 985 290

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre		
	2016	2015		
- Paiements minimaux sur contrats actifs				
- A recevoir dans moins d'un an	174 616 900	165 508 112		
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	301 869 860	265 202 985		
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 772 357	9 669 164		
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	483 259 117	440 380 261		
- Produits financiers non acquis				
- Revenus non acquis à moins d'un an	35 599 154	31 509 359		
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	41 296 923	35 670 877		
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	893 163	1 264 419		
Total des produits financiers non acquis	77 789 240	68 444 655		
- Valeurs résiduelles	2 434 183	2 369 389		
- Contrats suspendus contentieux	5 737 587	6 383 561		
- Contrats en instance de mise en force	1 343 643	828 698		
Encours des contrats	414 985 290	381 517 254		

4-1-2-PORTEFEUILLE COMMERCIAL:

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	
- Certificats de Dépôt	11 000 000	500 000	
Total	11 000 000	500 000	

4-1-3-PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT:

 $L\mbox{'analyse}$ du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres de participation	9 782 478	11 282 388
- Titres immobilisés	18 148 740	11 314 370
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
Montant brut A déduire :	27 933 218	22 598 758
A deduire:		
- Provisions pour dépréciation	(136 090)	(173 039)
Montant net	27 797 128	22 425 718

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 130.300 DT et 5.790 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	11 282 388	11 282 388	
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Société CIL SICAR	(1 499 910)	(1 499 910)	-
Soldes au 31 Décembre 2016	9 782 478	9 782 478	

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	11 314 370	11 314 370	
Acquisitions de la période			
- CIL SICAR FONDS N° 2	824 000	824 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 3	2 650 000	2 650 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 4	900 000	900 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 5	600 000	600 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 6	300 000	300 000	-
- Société DAR EL JELD	1 650 000	1 650 000	-
- Société MEDPLAST	300 000	300 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	740 000	740 000	-
- Société BOI CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société SIFAT	100 000	100 000	-
- Société SH CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société EMP	400 000	400 000	-
- Société TECNO SAHEL CONSULTING	60 000	60 000	-
- Société THF CONSULTING	180 000	180 000	-
Total des acquisitions de la période	9 004 000	9 004 000	
Cession de la période			
- Société MEHARI HAMMAMET	333 300	333 300	-
- Société DAR EL JELD	750 000	750 000	-
- Société MIDICARS	600 000	600 000	-
- Société Techno Invest & Consulting	25 000	25 000	-
- Société Techno Invest Ezzahra	15 000	15 000	-
- Société SWEET HOME	21 330	21 330	-
- Société GRAFI PRINT	25 000	25 000	-
- Société VOG	200 000	200 000	-
- Société PROMOTEL	200 000	200 000	-
Total des cessions de la période	2 169 630	2 169 630	
Soldes au 31 Décembre 2016	18 148 740	18 148 740	

_	Nombre d'actions	Coût	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage	
<u>Emetteur</u>		d'acquisition				<u>détenu</u>	
Titres de participations							
* C	246 908	5,196	5,000	1 282 988	1998/1999/2000/	98,76%	
* Compagnie Générale d'investissement * CIL SICAR	8 499 490	1,000	1,000	8 499 490	2009/2010/2014 2010/2011/2013	98,76%	
ombre: iii	0.55.50	1,000	1,000		2010/2011/2013	22,2270	
Total des titres de participations				9 782 478			
<u>Titres immobilisés</u>							
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91%	(*)
* Société MEHARI HAMMAMET	3 334	100,000	100,000	333 400	2011	1,67%	
* Société MEDI CARS	9 000	100,000	100,000	900 000	2012	7,50%	
* Société SWEET HOME	2 134	10,000	10,000	21 340	2012	9,97%	
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41%	(*)
* Société GRAFI PRINT	250	100,000	100,000	25 000	2013	13,89%	
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00%	(*)
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00%	(*)
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79%	(*)
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41%	(*)
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300 45 000	2014	29,85%	(*)
* Société INVEST IMMO * Société TECNO CAP BON	4 500 9 000	10,000 10,000	10,000 10,000	90 000	2014 2014	30,00% 30,00%	(*) (*)
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00%	(*)
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55%	(*)
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%	()
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014	10,2270	
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00%	(*)
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47%	(*)
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82%	(*)
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32%	(*)
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2014	16,67%	
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41%	(*)
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00%	(*)
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17%	(*)
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%	
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%	
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00%	(*)
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67%	(*)
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	(*)
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%	(40)
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	(*)
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00%	(*)
* Société THF CONSULTING * Société BOI CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000 150 000	2016	30,00% 30,00%	(*)
* Société SIFAT	1 500 10 000	100,000 10,000	100,000 10,000	100 000	2016 2016	28,17%	(*) (*)
* Société SNA NOUR	74 000	10,000	10,000	740 000	2016	7,40%	(')
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100,000	100,000	824 000	2016	7,4070	
* CIL SICAR FONDS N° 3	26 500	100,000	100,000	2 650 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 4	9 000	100,000	100,000	900 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 5	6 000	100,000	100,000	600 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 6	3 000	100,000	100,000	300 000	2016		
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30.00%	(*)
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00%	(*)
* Société MED PLAST	30 000	10,000	10,000	300 000	2016	7,30%	()
<u>Total des titres immobilisés</u>				18 148 740			

27 931 218

Total général

^(*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

4-1-4-LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES:

	Taux			Valeur	brute			Amortissements					Valeur	
Désignation	d'amortissement	Début de	Acquisitions	Régularisations	Cessions	Mises en	Fin de	Début de	Dotations de	Régularisations	Cessions	Mises en	Fin de	comptable
		période		et reclassement		rebut	période	période	la période			rebut	période	nette
Logiciels	33,3%	116 610	9 697	(13 221)	-	-	113 087	104 698	5 804	(4 407)	-	-	106 095	6 991
Total des immobilisations	<u>incorporelles</u>	<u>116 610</u>	<u>9 697</u>	(13 221)	Ξ	=	113 087	<u>104 698</u>	<u>5 804</u>	(4 407)	Ξ	=	<u>106 095</u>	<u>6 991</u>
Immeubles	5,0%	5 417 074	607 070	(884 082)	(154 864)	-	4 985 197	2 635 544	189 797	-	(114 212)	-	2 711 129	2 274 069
Matériel de transport	20,0%	1 066 099	-	-	(1 314)	-	1 064 785	509 709	167 286	-	(1 314)	-	675 681	389 104
Equipements de bureau	10,0%	397 560	19 593	-	-	(2 071)	415 081	288 481	21 325	-	-	(2 071)	307 734	107 347
Matériel informatique	33,3%	299 098	6 261	-	-	(8 011)	297 348	259 256	28 129	-	-	(8 011)	279 373	17 975
Installations générales	10,0%	560 979	13 711	-	-	-	574 691	293 420	41 862	-	-	-	335 282	239 409
Immeubles hors exploitation (*)		-	1 231 254	884 082	-	-	2 115 336	-	-	-	-	-	-	2 115 336
Total des immobilisations	s corporelles	7 740 810	<u>1 877 888</u>	=	(156 178)	(10 082)	9 452 438	<u>3 986 409</u>	448 399	=	(115 526)	(10 082)	4 309 199	<u>5 143 238</u>
TOTAUX		7 857 420	1 887 585	(13 221)	(156 178)	(10 082)	9 565 524	4 091 107	454 202	(4 407)	(115 526)	(10 082)	4 415 295	5 150 229

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

^(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances.

4 - 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2016:

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société arrêtés au 31/12/2016 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note portant sur les régles de couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale ;
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

La CIL s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

4 - 2 - 1 - BILANS INDIVIDUELS COMPARES AU 31DECEMBRE:

ACTIFS		<u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>	2014
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	10 388 968	8 307 225	11 237 747
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	413 823 455	382 619 571	351 176 224
Portefeuille-titres commercial	6	11 000 000	500 000	500 000
Portefeuille d'investissement	7	27 797 128	22 425 718	20 450 650
Valeurs Immobilisées	8	5 150 229	3 766 313	2 657 728
Autres actifs	9	5 414 258	5 126 622	4 523 019
TOTAL DES ACTIFS		473 574 038	422 745 448	390 545 368
PASSIFS	Notes			
Dettes envers la clientèle	10	3 299 044	3 128 318	3 006 220
Emprunts et dettes rattachées	11	366 320 579	328 404 539	313 284 464
Fournisseurs et comptes rattachés	12	31 463 118	24 448 374	11 260 118
Autres passifs	13	4 621 942	3 547 152	4 653 769
TOTAL DES PASSIFS		405 704 682	359 528 384	332 204 571
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		29 717 978	26 825 516	24 598 046
Résultats reportés		7 298 511	5 669 176	3 456 294
Actions propres		(3 000 537)	(3 000 244)	(2 841 643)
Résultat de l'exercice		8 853 403	8 722 616	8 128 100
Total des capitaux propres	14	67 869 355	63 217 064	58 340 797
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		473 574 038	422 745 448	390 545 368

4 - 2 - 2 - ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 31 DECEMBRE :

	31/12/2016	<u>31/12/2015</u>	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	68 026 244	69 054 471	55 463 554
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	15 699 038 52 327 206	13 598 231 55 456 240	10 454 908 45 008 646
ENGAGEMENTS RECUS	608 952 896	548 790 079	497 145 227
Cautions Reçues Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs Valeurs des biens, objet de leasing	200 394 862 77 789 240 330 768 794	177 287 301 68 444 655 303 058 123	161 535 866 55 317 636 280 291 725
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	28 500 000	6 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	28 500 000	6 000 000	11 000 000 (*)

^(*) L'équivalent d'un montant de 5.000.000 Euro.

4 - 2 - 3 - ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE :

	Notes	<u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>	<u>2014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	43 990 242	39 600 211 (*)	35 878 104
Intérêts et charges assimilées	16	(23 236 340)	(21 460 079)	(19 122 170)
Produits des placements	17	1 139 120	769 299	733 837
Autres produits d'exploitation		299 488	262 575	318 833
Produit net		22 192 510	19 172 006	17 808 603
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	4 487 658	4 302 570	3 788 065
Dotations aux amortissements	19	463 712	440 939	408 536
Autres charges d'exploitation	20	2 016 092	1 686 159 (*)	1 884 103
Total des charges d'exploitation		6 967 462	6 429 669	6 080 703
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		15 225 048	12 742 337	11 727 900
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	s 21	3 844 206	2 121 207	1 492 762
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	22	(34 047)	(77 262)	162 293
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 414 889	10 698 392	10 072 845
Autres gains ordinaires	23	755 522	305 074	60 803
Autres pertes ordinaires	24	(185)	(106 963)	(4 366)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPO	T	12 170 226	10 896 503	10 129 282
Impôts sur les bénéfices	25	(2 413 414)	(2 173 887)	(2 001 182)
Contribution Conjouncturelle	25	(903 410)	-	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 853 403	8 722 616	8 128 100

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

4-2-4-ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE:

		31 Décembre		
	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	268 988 426	247 914 055 (*)	243 941 115
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(249 302 621)	(223 176 871)	(221 833 167)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(6 164 523)	(5 497 673) (*)	(5 588 796)
Intérêts payés	29	(22 844 520)	(19 726 836)	(19 595 109)
Impôts et taxes payés	30	(6 094 849)	(8 153 027)	(7 625 602)
Placements monétaires	6	(10 500 000)	=	
Autres flux liés à l'exploitation	36	448 746	(174 074)	141 492
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-	(25 469 342)	(8 814 427)	(10 560 067)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
corporelles et incorporelles	31	(1 878 772)	(1 546 006)	(146 023)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations				
corporelles et incorporelles	32	756 000	109 936	13 098
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(9 004 000)	(3 835 000)	(3 434 350)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	4 259 365	1 743 525	3 723 741
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	- -	(5 867 407)	(3 527 546)	156 467
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite à la cession des actions propres	14	55 793	-	
Décaissements suite au rachat d'actions propres	14	(51 766)	(158 600)	(474 881)
Dividendes et autres distributions	35	(4 205 005)	(3 687 619)	(3 692 120)
Encaissements provenant des emprunts	11	208 715 000	212 305 800	247 234 124
Remboursements d'emprunts	11	(171 095 531)	(199 048 131)	(229 269 327)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	- -	33 418 491	9 411 450	13 797 796
Variation de trésorerie	=	2 081 743	(2 930 522)	3 394 196
Trésorerie au début de l'exercice	4	8 307 225	11 237 747	7 843 552
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	10 388 968	8 307 225	11 237 747

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

4 - 3 - NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31DECEMBRE2016:

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société:

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le22 octobre 1992 avec un capital initial de 5.000.000 DT divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires. L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 9 DT.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 DT à 5 DT et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 5.000.000 DT, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à 25.000.000 DT composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2: REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

NOTE 3: BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS:

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir. Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- **B2-** Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- **B4-** Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- <u>A- Actifs courants</u>: Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.
- <u>B1- Actifs nécessitant un suivi particulier</u>: Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- <u>B2- Actifs incertains</u>: Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
 - un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
 - l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
 - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
 - des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
 - la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
 - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).
- <u>B3- Actifs préoccupants</u>: Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

<u>B4- Actifs compromis</u>: Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours. Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains 20%B3- Actifs préoccupants 50%B4- Actifs compromis 100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
 Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge

• Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties

composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- → au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- → à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus. Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

•	Logiciels	33,3%
•	Immeubles	5,0%
•	Matériel de transport	20,0%
•	Mobilier et matériel de bureau	10,0%
•	Matériel informatique	33,3%
•	Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

3-4 Changement de méthode de présentation

Par rapport au 31 décembre 2015, les états financiers au 31 décembre 2016 traduisent un changement de méthode de présentation au niveau des états de résultat et de flux de trésorerie.

Les frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des « services bancaires et assimilés ». En 2016, ils sont présentés parmi les « Intérêts et produits assimilés de leasing ».

Les retraitements opérés sont :

Rubriques retraitées	Montant du retraitement au 31/12/2015	Commentaires
Au niveau de l'état de résultat		
Intérêts et produits assimilés de leasing	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Autres Charges d'exploitation	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Au niveau de l'état de flux de trésorerie		
Encaissements reçus des clients	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés

NOTE 4: CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Banques	10 141 085	7 622 321
- Caisses	247 883	684 904
<u>Total</u>	10 388 968	8 307 225

NOTE 5: CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Créances sur contrats mis en force	439 640 438	406 169 587
Encours financiers	413 641 647	380 688 556
Impayés	27 886 335	27 186 559
Intérêts échus différés	(1 887 544)	(1 705 528)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 343 643	828 698
Total brut des créances leasing	440 984 082	406 998 285
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 057 664)	(6 079 769)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 651 071)	(13 335 820)
Provisions collectives	(2 522 000)	(2 288 000)
Produits réservés	(2 929 891)	(2 675 125)
Total net des créances leasing	413 823 455	382 619 571

5.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ciaprès :

Solde au 31 décembre 2015	381 517 254
Addition de la période	
- Investissements	223 935 877
- Relocations	1 016 164
- Transferts	4 899 199
Retraits de la période	
- Remboursements du capital	(175 326 854)
- Cessions à la valeur résiduelle	(152 611)
- Cessions anticipées	(15 209 530)
- Radiation des créances	(521 416)
- Relocations	(929 013)
- Transferts	(4 243 780)
Solde au 31 décembre 2016	414 985 290

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	174 616 900	165 508 112
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	301 869 860	265 202 985
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 772 357	9 669 164
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	483 259 117	440 380 261
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	35 599 154	31 509 359
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	41 296 923	35 670 877
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	893 163	1 264 419
Total des produits financiers non acquis	77 789 240	68 444 655
- Valeurs résiduelles	2 434 183	2 369 389
- Contrats suspendus contentieux	5 737 587	6 383 561
- Contrats en instance de mise en force	1 343 643	828 698
Encours des contrats	414 985 290	381 517 254

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Bâtiment et travaux publics	52 652 849	47 700 902
Industrie	55 084 447	57 932 286
Tourisme	44 839 481	47 825 227
Commerces et services	199 393 017	171 293 501
Agriculture	63 015 496	56 765 338
<u>Total</u>	414 985 290	381 517 254
5.1.3 Analyse par type de matériel		
	31 Décembre	31 Décembre
	2016	2015
Equipements	50 991 301	51 830 376
Matériel roulant	298 827 826	269 086 754
Matériel spécifique	66 852	56 304
Sous Total	349 885 979	320 973 434
Immobilier	65 099 311	60 543 820
<u>Total</u>	414 985 290	381 517 254
5.2 Impayés		
L'analyse des impayés se présente comme suit :		
	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients ordinaires (1)	17 876 735	17 034 109
Inférieur à 1 mois	7 194 780	6 138 976
Entre 1 et 3 mois	4 251 110	5 281 043
Entre 3 et 6 mois	1 247 720	1 426 335
Entre 6 mois et 1 année	1 322 951	1 160 177
Supérieur à 1 année	3 860 174	3 027 577
Clients litigieux (2)	10 009 600	10 152 450
<u>Total (1)+(2)</u>	27 886 335	27 186 559

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	TOTAL
Encours financiers	345 372 378	52 828 205	5 434 509	2 309 309	7 697 245	413 641 647
Impayés	2 362 123	6 988 206	1 596 999	1 542 285	15 396 722	27 886 335
Contrats en instance de mise en force	1 341 369	2 274	-	-	-	1 343 643
CREANCES LEASING	349 075 870	59 818 685	7 031 508	3 851 594	23 093 968	442 871 625
Avances reçues (*)	(2 901 117)	(995)	0	(75)	(366 782)	(3 268 969)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
ENCOURS GLOBAL	346 149 753	59 817 690	7 031 508	3 851 520	22 727 186	439 577 656
ENGAGEMENTS HORS BILAN	14 690 864	1 008 174	-	-	-	15 699 038
TOTAL ENGAGEMENTS	360 840 617	60 825 864	7 031 508	3 851 520	22 727 186	455 276 694
Produits réservés	-	-	(361 029)	(321 212)	(2 247 650)	(2 929 891)
Provisions sur encours financiers	-	-	(249 966)	(414 930)	(6 392 767)	(7 057 664)
Provisions sur impayés	-	-	(597 980)	(923 850)	(13 129 241)	(14 651 071)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 208 975)	(1 659 992)	(21 769 658)	(24 638 626)
ENGAGEMENTS NETS	360 840 617	60 825 864	5 822 532	2 191 527	957 528	430 638 069
D-4- J			1,54%	0,85%	4,99%	

ANALYSE PAR CLASSE

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,54 70	0,0576	4,9970
Katto des actus non performants (B2, B3 et B4)		7,38%	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2015		7,71%	
	17,19%	43,10%	95,79%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés		73,31%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2015		68,31%	

^(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6: PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	
- Certificats de Dépôt	11 000 000	500 000	
<u>Total</u>	11 000 000	500 000	

NOTE 7: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres de participation	9 782 478	11 282 388
- Titres immobilisés	18 148 740	11 314 370
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
Montant brut	27 933 218	22 598 758
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(136 090)	(173 039)
Montant net	27 797 128	22 425 718

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 130.300 DT et 5.790 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	11 282 388	11 282 388	
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Société CIL SICAR	(1 499 910)	(1 499 910)	-
Soldes au 31 Décembre 2016	9 782 478	9 782 478	

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	11 314 370	11 314 370	
Acquisitions de la période			
- CIL SICAR FONDS N° 2	824 000	824 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 3	2 650 000	2 650 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 4	900 000	900 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 5	600 000	600 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 6	300 000	300 000	-
- Société DAR EL JELD	1 650 000	1 650 000	-
- Société MEDPLAST	300 000	300 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	740 000	740 000	-
- Société BOI CONSULTING	150 000	150 000	_
- Société SIFAT	100 000	100 000	-
- Société SH CONSULTING	150 000	150 000	_
- Société EMP	400 000	400 000	_
- Société TECNO SAHEL CONSULTING	60 000	60 000	_
- Société THF CONSULTING	180 000	180 000	-
Total des acquisitions de la période	9 004 000	9 004 000	
Cession de la période			
- Société MEHARI HAMMAMET	333 300	333 300	-
- Société DAR EL JELD	750 000	750 000	-
- Société MIDICARS	600 000	600 000	-
- Société Techno Invest & Consulting	25 000	25 000	-
- Société Techno Invest Ezzahra	15 000	15 000	-
- Société SWEET HOME	21 330	21 330	-
- Société GRAFI PRINT	25 000	25 000	-
- Société VOG	200 000	200 000	-
- Société PROMOTEL	200 000	200 000	-
Total des cessions de la période	2 169 630	2 169 630	
Soldes au 31 Décembre 2016	18 148 740	18 148 740	

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu	
Titres de participations							
* Commonio Cánárolo dlimenticoment	246,000	£ 10 <i>6</i>	5,000	1 202 000	1998/1999/2000/	09.760/	
* Compagnie Générale d'investissement * CIL SICAR	246 908 8 499 490	5,196 1,000	1,000	1 282 988 8 499 490	2009/2010/2014 2010/2011/2013	98,76% 99,99%	
" CIL SICAR	8 499 490	1,000	1,000	8 499 490	2010/2011/2013	99,99%	
Total des titres de participations				9 782 478			
<u>Titres immobilisés</u>							
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91%	(*)
* Société MEHARI HAMMAMET	3 334	100,000	100,000	333 400	2011	1,67%	
* Société MEDI CARS	9 000	100,000	100,000	900 000	2012	7,50%	
* Société SWEET HOME	2 134	10,000	10,000	21 340	2012	9,97%	
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41%	(*)
* Société GRAFI PRINT	250	100,000	100,000	25 000	2013	13,89%	
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00%	(*)
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00%	(*)
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79%	(*)
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41%	(*)
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85%	(*)
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00%	(*)
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00%	(*)
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00%	(*)
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55%	(*)
* Société POLYBAT * CIL SICAR FONDS N° 1	44 000 3 037	10,000	10,000	440 000 303 700	2014 2014	16,29%	
* CIL SICAR FONDS N 1 * Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	20.00%	(*)
* Société MCS	4 500	100,000 100,000	100,000 100,000	450 000	2014	30,00% 26,47%	(*) (*)
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82%	(*)
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32%	(*)
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2014	16,67%	()
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41%	(*)
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00%	(*)
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17%	(*)
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%	()
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%	
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00%	(*)
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67%	(*)
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	(*)
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%	
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	(*)
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00%	(*)
* Société THF CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000	2016	30,00%	(*)
* Société BOI CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	(*)
* Société SIFAT	10 000	10,000	10,000	100 000	2016	28,17%	(*)
* Société SNA NOUR	74 000	10,000		740 000	2016	7,40%	
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100,000	100,000	824 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 3	26 500	100,000	100,000	2 650 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 4	9 000	100,000	100,000	900 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 5	6 000	100,000	100,000	600 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 6	3 000	100,000	100,000	300 000	2016		
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000		150 000	2016	30,00%	(*)
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00%	(*)
* Société MED PLAST	30 000	10,000	10,000	300 000	2016	7,30%	
<u>Total des titres immobilisés</u>				18 148 740			

27 931 218

(*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

Total général

NOTE 8: VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimé en dinars)

	Taux	Valeur brute						
Désignation	d'amortissement	Début de	Acquisitions	Régularisations	Cessions	Mises en	Fin de	
		période		et reclassement		rebut	période	
Logiciels	33,3%	116 610	9 697	(13 221)	-	-	113 087	
Total des immobilisations	incorporelles	<u>116 610</u>	<u>9 697</u>	(13 221)	<u> </u>	=	<u>113 087</u>	
Immeubles	5,0%	5 417 074	607 070	(884 082)	(154 864)	-	4 985 197	
Matériel de transport	20,0%	1 066 099	-	-	(1 314)	-	1 064 785	
Equipements de bureau	10,0%	397 560	19 593	-	-	(2 071)	415 081	
Matériel informatique	33,3%	299 098	6 261	-	-	(8 011)	297 348	
Installations générales	10,0%	560 979	13 711	-	-	-	574 691	
Immeubles hors exploitation (*)		-	1 231 254	884 082	-	-	2 115 336	
Total des immobilisation	s corporelles	<u>7 740 810</u>	<u>1 877 888</u>	=	(156 178)	(10 082)	<u>9 452 438</u>	
TOTAUX		7 857 420	1 887 585	(13 221)	(156 178)	(10 082)	9 565 524	

	Amortissements							
Début de	Dotations de	Régularisations	Cessions	Mises en	Fin de	comptable		
période	la période			rebut	période	nette		
104 69	5 804	(4 407)	-	-	106 095	6 991		
104 69	<u>5 804</u>	(4 407)	=	=	<u>106 095</u>	<u>6 991</u>		
2 635 54	4 189 797	-	(114 212)	-	2 711 129	2 274 069		
509 70	9 167 286	-	(1 314)	-	675 681	389 104		
288 48	1 21 325	-	-	(2 071)	307 734	107 347		
259 25	6 28 129	-	-	(8 011)	279 373	17 975		
293 42	41 862	-	-	-	335 282	239 409		
	- -	-	-	-	-	2 115 336		
3 986 40	448 399	=	<u>(115 526)</u>	(10 082)	4 309 199	<u>5 143 238</u>		
4 091 10	7 454 202	(4 407)	(115 526)	(10 082)	4 415 295	5 150 229		

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

^(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances.

NOTE 9: AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Prêts au personnel	3 274 902	3 117 364
- Personnels, avances et accomptes	4 134	4 374
- Créances sur cessions d'immobilisations	237 786	412 245
- Avances aux fournisseurs	213 313	142 482
- Etat. crédit de TVA	481 216	199 645
- Produits à recevoir des tiers	403 960	412 638
- Compte d'attente/ avance de TVA	227 798	260 427
- Compte d'attente	111 295	144 371
- Charges constatées d'avance	23 407	21 805
- Compte courant, fonds gérés	23 783	6 818
- Prestataires Assurances	111 426	10 538
- Autres comptes débiteurs	227 781	231 596
- Charges à répartir (A)	33 071	24 820
- Frais d'émission des emprunts locaux (A)	588 695	589 849
- Frais d'émission des emprunts étrangers (A)	134 348	227 710
Total brut	6 096 917	5 806 681
A déduire :		
- Provisions	(682 658)	(680 059)
Montant net	5 414 258	5 126 622

(A) Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption
Charges à répartir	33%
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)
TOTAUX	

	Valeur brute						
Début de période	Addition Fin de période						
707 903	36 960	744 863					
4 273 396	283 958	4 557 354					
361 951	-	361 951					
5 343 250	320 918	5 664 167					

	Résorptions					
Début de période	Dotation de la période	Fin de période	comptable nette			
683 083	28 709	711 791	33 071			
3 683 548	285 111	3 968 659	588 695			
134 241	93 363	227 603	134 348			
4 500 871	407 183	4 908 054	756 114			

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à D: 378.474 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA), les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous, ainsi que les frais de la mise en place d'un outil de scoring et des frais d'implémentation du reporting IFRS.

NOTE 10: DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	25 000	175 000
- Avances et acomptes reçus des clients	3 268 969	2 948 243
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
Total	3 299 044	3 128 318

NOTE 11: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Banques locales	129 407 987	109 894 106
- Banques étrangères	51 725 509	58 534 921
- Emprunts obligataires	140 015 000	138 100 000
- Certificats de dépôt	6 000 000	-
- Certificats de leasing	31 000 000	14 000 000
<u>Total emprunts</u>	358 148 496	320 529 027
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 178 029	1 701 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	843 334	893 328
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 085 123	5 208 187
- Intérêts courus sur certificats de leasing	449 736	269 094
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(202 700)	(170 876)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(149 035)	(25 963)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôts	(32 404)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	8 172 083	7 875 512
<u>Total</u>	366 320 579	328 404 539

 $Les \ mouvements \ enregistrés \ sur \ le \ poste \ "Emprunts \ et \ ressources \ spéciales" \ sont \ récapitulés \ dans \ le \ tableau \ suivant \ :$

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

	Montant		Soldes				Fin de période	
DESIGNATION	du	Modalités de remboursement	en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances
	crédit		de période		de la période		plus d'un an	à moins d'un a
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
BANQUES LOCALES								
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	2 857 144	_	1 428 571	1 428 572	-	1 428
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	150 000	-	-	
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	800 000	-	400 000	400 000	-	400
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	1 400 000	1 400 000	-	1 400
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	1 400 000	1 400 000	-	1 400
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 600 000	-	800 000	800 000	-	800
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200
BT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 600 000	-	1 200 000	2 400 000	1 200 000	1 200
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600
BT (1/2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600
ATB (2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 200 000	_	800 000	2 400 000	1 600 000	800

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BH (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)
ATIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)
ATIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)
AMEN BANK (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (1/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)
BH (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
BT (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
ATB (1/2016)	3 500 000	Semestriellement (2017-2021)
BIAT (2/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (1/2016)	3 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (2/2016)	2 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (3/2016)	2 500 000	Annuellement (2017-2021)
BIAT (3/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
BIAT (4/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)
Sous-total		

Soldes				Fin de périod	le
en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances
de période		de la période		plus d'un an	à moins d'un an
3 443 830	-	1 664 168	1 779 662	-	1 779 662
4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
4 143 133	-	920 561	3 222 572	2 231 808	990 764
3 000 000	-	522 818	2 477 182	1 918 341	558 841
5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
7 500 000	-	1 500 000	6 000 000	4 500 000	1 500 000
2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 500 000	500 000
6 000 000	-	1 200 000	4 800 000	3 600 000	1 200 000
4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000
-	5 000 000	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
-	3 500 000	-	3 500 000	2 800 000	700 000
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
109 894 106	56 000 000	36 486 119	129 407 987	89 650 149	39 757 838

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	
BANQUES ETRANGERES			
B.E.I 2012		10 357 175	Semestriellement (2012-2019)
BIRD		16 000 000	Semestriellement (2015-2027)
BAD		5 000 000	Semestriellement (2016-2022)
BERD	EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2020)
Sous-total			
Total des crédits bancaires			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
CIL 2008 subordonné		10 000 000	Annuellement (2015-2019)
CIL 2011/1		30 000 000	Annuellement (2012-2016)
CIL 2012/1		20 000 000	Annuellement (2013-2017)
CIL 2012/2		20 000 000	Annuellement (2013-2017)
CIL 2013/1		13 000 000	Annuellement (2016-2020)
CIL 2013/1		8 500 000	Annuellement (2014-2018)
CIL 2014/1		20 000 000	Annuellement (2015-2019)
CIL 2014/2		20 000 000	Annuellement (2015-2019)
CIL 2015/1		25 000 000	Annuellement (2016-2020)
CIL 2015/2		25 000 000	Annuellement (2016-2020)
CIL 2016/1		30 000 000	Annuellement (2017-2021)
CIL 2016/2		10 215 000	Annuellement (2018-2022)
Total des emprunts obligataires			

Soldes				Fin de périod	e
en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances
de période		de la période		plus d'un an	à moins d'un an
5 201 474	-	1 491 556	3 709 918	2 192 278	1 517 640
15 723 447	-	1 428 570	14 294 877	12 866 305	1 428 572
5 000 000	-	714 286	4 285 714	3 571 428	714 286
32 610 000	-	3 175 000	29 435 000	20 117 858	9 317 142
58 534 921	-	6 809 412	51 725 509	38 747 869	12 977 640
168 429 027	56 000 000	43 295 531	181 133 496	128 398 018	52 735 478
8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
13 000 000	_	2 600 000	10 400 000	7 800 000	2 600 000
5 100 000	_	1 700 000	3 400 000	1 700 000	1 700 000
3 100 000		1 700 000	3 400 000	1 700 000	1 700 000
16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
25 000 000	-	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000
25 000 000	-	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000
-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
-	10 215 000	-	10 215 000	10 215 000	-
138 100 000	40 215 000	38 300 000	140 015 000	101 715 000	38 300 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING		
CERT IFICATS DE DEPOT		
Certificats de dépôt		
Sous-total		
CERTIFICATS DE LEASING		
Certificat EL BARAKA BANK		
Certificat ZITOUNA BANK		
<u>Sous-total</u>		
Total des CERTIFICATS DE DEPOT		
& CERTIFICATS DE LEASING		
TOTAL GENERAL		

	Soldes				Fin de périod	lo.
eı	n début période	Utilisations	Rembours ements de la période	Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
- Cac	perioue		de la periode		prus u un un	a monis a un an
	-	23 500 000	17 500 000	6 000 000	-	6 000 000
		22 500 000	45 500 000	5 000 000		
	-	23 500 000	17 500 000	6 000 000	-	6 000 000
	10 000 000	57 000 000	46 000 000	21 000 000	-	21 000 000
	4 000 000	32 000 000	26 000 000	10 000 000	_	10 000 000
	4 000 000	32 000 000	20 000 000	10 000 000		10 000 000
	14 000 000	89 000 000	72 000 000	31 000 000	-	31 000 000
	14 000 000	112 500 000	89 500 000	37 000 000	-	37 000 000
32	20 529 027	208 715 000	171 095 531	358 148 496	230 113 018	128 035 478

NOTE 12: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	184 567	135 993
- Effets à payer	908 806	580 165
- Factures non parvenues	-	28 078
Sous total	1 093 373	744 236
Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats d'immobilisations	4 549 639	4 636 961
- Effets à payer	25 368 234	18 971 401
- Retenues de garanties et assurances décénales	451 872	95 776
Sous total	30 369 745	23 704 138
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	31 463 118	24 448 374

NOTE 13: AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

		31 Décembre	31 Décembre
		2016	2015
- Personnel, provisions pour congés payés		340 985	342 306
- Personnel, oppositions sur salaires		84	84
- Personnel, autres charges à payer		367 127	348 483
- Etat, retenues sur salaires		12 530	11 344
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et march	hés	376 202	375 996
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers		732	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière		36 750	195 141
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	(Voir note 25)	446 612	364 115
- Contribution conjoncturelle	(Voir note 25)	903 410	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer		18 097	17 343
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges		10 230	10 269
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer		43 654	43 520
- CNSS		147 354	138 652
- CAVIS		15 741	7 848
- CNAM		12 153	11 441
- Assurance Groupe		31 176	28 664
- Assurance Vie		6 344	6 344
- Autres comptes créditeurs		174 642	216 165
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés			
et autres charges		61 006	61 401
- Prestataires Recouvrement		227 550	234 818
- Diverses Charges à payer		731 680	495 229
- Autres produits constatés d'avance		20 664	1 074
- Compte d'attente		613 916	613 916
- Provisions pour divers risques		23 303	23 000
<u>Total</u>		4 621 942	3 547 152

NOTE 14: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre	31 Décembre
		2016	2015
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		25 167 770	22 452 780
- Réserves pour fonds social	(C)	2 050 208	1 872 736
- Actions propres	(D)	(3 000 537)	(3 000 244)
- Complément d'apport		4 320	-
- Résultats reportés		7 294 191	5 669 176
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(E)	59 015 952	54 494 449
Résultat de l'exercice (1)		8 853 403	8 722 616
Total des capitaux propres avant affectation	(G)	67 869 355	63 217 064
Nombre d'actions (2)		4 814 661	4 806 034
Résultat par action (1) / (2)	(F)	1,839	1,815

- (A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2016, à 25.000.000 DT composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.
- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier. L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital. Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244
Achats de l'exercice	3 472	51 766
Cessions de l'exercice	(3 422)	(55 793)
Compléments d'apport		4 320
Solde au 31 décembre 2016	199 505	3 000 537

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2016, 4,16% des actions en circulation. Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'Administration du 12 avril 2016 lorsque la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Ainsi, cette opération n'a pas d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16.270.171 DT et se détaillent comme suit :

Réserves pour réinvestissements
Résultats reportés
51 401

(F) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(G) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en dinars)

NOTE 14: CAPITAUX PROPRES (suite)

Solde au 31 décembre 2014
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014
Rachat d'actions propres
Encaissement dividendes sur actions propres
Prélèvements sur fonds social
Résultat net de l'exercice 2015
Solde au 31 décembre 2015
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2016
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2016
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015
Rachat d'actions propres
Cessions d'actions propres
Encaissement dividendes sur actions propres
Prélèvements sur fonds social
Résultat net de l'exercice 2016
Solde au 31 décembre 2016

Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
25 000 000	2 500 000	20 441 840	1 656 206	3 456 294	(2 841 643)	-	8 128 100	58 340 797
		4 290 000	300 000	3 538 100			(8 128 100)	-
		(2 279 060)		2 279 060				-
				(3 750 000)				(3 750 000)
					(158 600)			(158 600)
				145 722				145 722
			(83 470)					(83 470)
							8 722 616	8 722 616
25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	(3 000 244)	-	8 722 616	63 217 064
		4 659 000	300 000	3 763 616			(8 722 616)	-
		(1 944 010)		1 944 010				-
				(4 250 000)				(4 250 000)
					(51 766)			(51 766)
					51 473	4 320		55 793
				167 389				167 389
			(122 528)					(122 528)
							8 853 403	8 853 403
25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	(3 000 537)	4 320	8 853 403	67 869 355

NOTE 15:INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

				1 Décembre 2016	31 Décembre 2015	_
- Intérêts de leasing				40 187 305	36 000 022	
- Intérêts de retard				2 299 294	2 285 592	
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasin	ıg			411 717	277 299	
- Frais d'ouverture des dossiers				641 233 537 317	702 891	
- Frais de rejet - Frais sur vente				58 955	414 328 61 719	
- Frais sur vente - Frais sur encaissement de traites				38 933 260 347		(*)
					159 433	(*)
- Autres				12 835	16 116	
<u>Total</u>				44 409 004	39 917 401	<u> </u>
- Transferts en produits de la période						
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs				278 762	432 688	
Intérêts de retard antérieurs				341 695	207 090	
- Produits réputés réservés en fin de période						
Intérêts inclus dans les loyers				(513 034)	(485 816)	
Intérêts de retard				(526 185)	(471 152)	
Variation des produits réservés			_	(418 762)	(317 190)	-
Total des intérêts et des produits de leasing				43 990 242	39 600 211	_
- Encours financiers des contrats actifs						
. Au début de la période				375 133 693	345 344 429	
. A la fin de la période				109 247 703	375 133 693	
. Moyenne		(D)		392 190 698	360 239 061	
- Intérêts de la période		(C)		40 187 305	36 000 022	
- Taux moyen	(C) / (D)			10,25%	9,99%	

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 16: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Intérêts des emprunts obligataires		10 125 625	8 888 153
- Intérêts des crédits des banques locales		7 391 780	6 700 154
- Intérêts des crédits des banques étrangères		3 408 803	3 263 103
- Intérêts des autres opérations de financement		1 955 036	2 255 515
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de			
remboursement des emprunts		378 474	353 325
Total des charges financières des emprunts	(A)	23 259 717	21 460 250
Total des emiges manieres des empreuns	(-2)		
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(114 296)	(104 504)
- Autres charges financières		91 093	83 484
- Pénalités		(175)	20 848
Total des autres charges financières		(23 378)	(171)
Total général		23 236 340	21 460 079
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		320 529 027	307 271 358
. A la fin de l'exercice		358 148 496	320 529 027
. Moyenne	(B)	339 338 762	313 900 193
- Taux moyen (A) / (B)		6,85%	6,84%

NOTE 17: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Intérêts des comptes courants	14 098	16 192
- Plus values sur cession des titres immobilisés	589 825	343 542
- Dividendes	198 941	190 697
- Moins values sur fonds gérés	(149)	(1 932)
- Plus values sur titres SICAV	10 666	14 605
- Plus values sur fonds gérés	13 516	-
- Intérêts des comptes CEA	107 516	100 263
- Intérêts sur chèques impayés	24 943	22 766
- Intérêts sur certificats de dépôt	179 764	83 167
<u>Total</u>	1 139 120	769 299

NOTE 18: CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	2016	2015
- Salaires et complément de salaires	3 595 095	3 423 681
- Charges connexes aux salaires	164 485	168 622
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	589 589	583 878
- Autres charges sociales	138 488	126 389
<u>Total</u>	4 487 658	4 302 570

NOTE 19: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 804	6 978
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	448 399	427 172
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	28 709	16 389
- Transfert de charge	(19 200)	(9 600)
<u>Total</u>	463 712	440 939

NOTE 20: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	_
- Achat de matières et fournitures	190 046	184 270	
<u>Total des achats</u>	190 046	184 270	_
- Sous-traitance générale	74 041	29 947	
- Locations	147 563	112 686	
- Entretiens et réparations	229 621	198 883	
- Primes d'assurances	40 044	43 601	
Total des services extérieurs	491 270	385 118	_
- Personnel extérieur à l'entreprise	38 416	13 567	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	297 080	240 134	
- Publicités, publications, relations publiques	233 388	146 774	
- Déplacements, missions et réceptions	71 952	69 707	
- Frais postaux et de télécommunications	162 604	148 846	
- Services bancaires et assimilés	211 238	175 639	(*)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 014 680	794 668	_
- Jetons de présence	63 000	63 000	
- Rémunération comité d'audit	15 000	15 000	
- Rémunération comité de risque	15 000	15 000	
- Rémunération comité de crédit	15 000	15 000	
Total des charges diverses	108 000	108 000	<u>-</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	99 018	104 378	
- T.C.L	102 661	91 834	
- Droits d'enregistrement et de timbres	3 059	6 086	
- Autres impôts et taxes	7 357	11 806	
<u>Total des impôts et taxes</u>	212 096	214 104	_
Total général	2 016 092	1 686 159	_

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 21: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre	31 Décembre	
	2016	2015	
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 849 846	4 658 647	
- Dotations aux provisions collectives	234 000	88 000	
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 223 720)	(2 604 727)	
- Créances radiées	1 496 976	425 044	
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 332 980)	(394 814)	
- Annulation de produits réservés sur créances radiées			
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(127 279)	(15 008)	
- Intérêts de retard antérieurs	(36 717)	(11 718)	
- Encaissement sur créances radiées	(15 920)	(24 217)	
<u>Total</u>	3 844 206	2 121 207	

NOTE 22: DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	14 599	128 499
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	750	-
- Dotations aux provisions pour divers risques	303	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	(37 700)	(84 078)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	(12 000)	(3 000)
- Reprise sur provisions pour divers risques	-	(118 683)
	(34 047)	(77 262)

NOTE 23:AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	715 348	110 500
- Apurement de comptes	39 619	193 696
- Autres gains sur éléments exceptionnels	554	878
<u>Total</u>	755 522	305 074

NOTE 24: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	3 836
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	185	2 107
- Redressement Fiscal	-	101 020
<u>Total</u>	185	106 963

NOTE 25: IMPOTS SUR LES BENEFICES

 $L'imp\^ot \ sur \ les \ b\'en\'efices \ a \ \'et\'e \ liquid\'e, \ conform\'ement \ aux \ dispositions \ du \ droit \ commun, \ de \ la \ mani\`ere \ suivante :$

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Bénéfice comptable	12 170 226	10 896 503
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 849 846	4 658 647
- Dotations aux provisions collectives	234 000	88 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	14 599	128 499
- Dotations aux provisions pour risques divers	303	-
- Reprises sur provisions fiscales 2012	-	6 285 908
- Reprises sur provisions fiscales 2013	5 733 903	528 664
- Reprises sur provisions fiscales 2014	537 534	1 921 528
- Reprises sur provisions fiscales 2015	2 426 092	-
- Provisions pour congés payés 2016/2015	340 985	342 306
- Diverses charges non déductibles	110 150	219 354
- Moins value sur titres SICAV	149	-
A déduire		
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	5 140 829	5 736 559
- Reprises sur provisions comptables	3 556 700	2 999 541
- Provisions pour congés payés 2015/2014	342 306	320 768
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	37 700	84 078
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	118 683
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	12 000	3 000
- Dividendes	198 941	190 697
Bénéfice fiscal avant provisions	18 129 311	15 616 083
Provisions pour créances douteuses 100%	6 083 846	4 746 647
Bénéfice fiscal	12 045 465	10 869 436
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société DAR EL JELD	_	1 650 000
* Société HF CONSULTING	_	51 000
* Société MEGA REAL ESTATE	_	40 000
* Société MS CONSULTING	_	42 000
* Société RED TEC	_	90 000
* Société SH CONSULTING	_	150 000
* Société TECNO SAHEM CONSULTING	-	60 000
* Société THF CONSULTING	_	180 000
* Société PROHOUSE	_	42 000
* Société ECOMAT	-	435 000
* Société LES DELICES DE MAMAN	_	105 000
* Société MEDPLAST	300 000	150 000
* Société SIFAT	-	100 000
* Société SNA	-	740 000
* Société ENGINEERING MACHINING PRECISIONS	400 000	-
* Fonds gérés CIL SICAR	4 450 000	824 000
Bénéfice imposable	6 895 465	6 210 436
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 413 414	2 173 887
A imputer	1071100	1.001.011
- Acomptes provisionnels payés	1 956 498	1 801 064
- Retenues à la source	10 304	8 709
Impôt à payer	446 612	364 115
Contribution conjoncturelle (au taux de 7,5% du bénéfice fiscal)	903 410	

NOTE 26:ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	_
 Clients et comptes rattachés en début de période Clients et comptes rattachés en fin de période 	+	Note 5 Note 5	27 186 559 (27 886 335)	24 048 474 (27 186 559)	
 Clients avances et acomptes reçus en début de période Clients avances et acomptes reçus en fin de période 	- +	Note 10 Note 10	(2 948 243) 3 268 969	(2 826 145) 2 948 243	
Dépôts et cautionnements reçus début de périodeDépôts et cautionnements reçus fin de période	- +	Note 10 Note 10	(180 075) 30 075	(180 075) 180 075	
Produits constatés d'avance en début de périodeProduits constatés d'avance en fin de période	- +	Note 5 Note 5	(1 705 528) 1 887 544	(1 496 916) 1 705 528	
- TVA collectée	+		38 250 671	36 485 284	
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(2 784 945)	(2 648 094)	
- Remboursement principal	+	Note 5	175 326 854	172 622 644	
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	44 409 004	39 917 401	(*)
- Autres produits d'exploitation	+		299 488	262 575	
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(1 496 976)	(425 044)	
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 21	15 920	24 217	
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	521 416	208 904	
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(87 151)	(201 940)	
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 5	(655 419)	(4 907 519)	
 Créances sur cessions d'immobilisations début période Créances sur cessions d'immobilisations fin période 	+	Note 9 Note 9	412 245 (237 786)	248 121 (412 245)	
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	152 611	1 866	
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	15 209 530	9 545 258	
Encaissements reçus des clients			268 988 426	247 914 055	<u> </u>

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 27: INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			31 Décembre	31 Décembre
			2016	2015
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	23 704 138	10 881 066
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(30 369 745)	(23 704 138)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	+	Note 9	(142 482)	(91 392)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 9	213 313	142 482
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	223 935 877	207 820 657
- TVA sur investissements	+		31 803 129	28 279 007
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	195 141	44 330
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(36 750)	(195 141)
Investissements dans les contrats de leas	ing		249 302 621	223 176 871

NOTE 28:SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	_
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(4 374)	_	
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	4 134	4 374	
- Prestataire assurance en début de période	+	Note 9	(10 538)	-	
- Prestataire assurance en fin de période	-	Note 9	111 426	10 538	
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	744 236	379 051	
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(1 093 373)	(744 236)	
- Personnel, opposistions sur salaires en début de période	+	Note 17	84	121	
- Personnel, opposistions sur salaires en fin de période	-	Note 17	(84)	(84)	
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	342 306	320 768	
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(340 985)	(342 306)	
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	348 483	329 186	
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(367 127)	(348 483)	
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	11 344	28 676	
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(12 530)	(11 344)	
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	375 996	287 513	
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(376 202)	(375 996)	
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	138 652	132 183	
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(147 354)	(138 652)	
- CAVIS en début de période	+	Note 13	7 848	10 480	
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(15 741)	(7 848)	
- CNAM en début de période	+	Note 13	11 441	10 956	
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(12 153)	(11 441)	
- Assurances groupe et vie en début de période	+	Note 13	35 008	38 880	
- Assurances groupe et vie en fin de période	-	Note 13	(37 520)	(35 008)	
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	61 401	58 970	
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(61 006)	(61 401)	
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	495 229	325 341	
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(731 680)	(495 229)	
- TVA, payée sur biens et services	+		358 988	338 495	
- Charges de personnel	+	Note 18	4 487 658	4 302 570	
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	2 016 093	1 686 160	(*)
- Impôts et taxes	-	Note 20	(212 096)	(214 104)	
- Charges à répartir	+	Note 9	36 960	19 542	
Sommes versées aux fournisseurs et au p	personnel		6 164 523	5 497 673	- -

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 29: INTERETS PAYES

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	283 958	477 305
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(196 839)	(368 880)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	384 139	196 839
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	-	5 183
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(732)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	5 208 187	3 909 392
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(5 085 123)	(5 208 187)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	1 701 743	1 421 397
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(2 178 029)	(1 701 743)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	893 328	571 686
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(843 334)	(893 328)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	269 094	479 509
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(449 736)	(269 094)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	23 236 340	21 460 079
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de				
remboursement des emprunts	-	Note 16	(378 474)	(353 325)
<u>Intérêts payés</u>			22 844 520	19 726 836

NOTE 30:IMPOTS PAYES

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	364 115	82 272
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(446 612)	(364 115)
- Contribution conjoncturelle en début de période	+	Note 13	-	-
- Contribution conjoncturelle en fin de période	-	Note 13	(903 410)	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	17 343	16 379
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(18 097)	(17 343)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres				
charges en début de période	+	Note 13	10 269	9 623
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres				
charges en fin de période	-	Note 13	(10 230)	(10 269)
- TVA payée	+		3 552 551	6 048 490
- Impôts et taxes	+	Note 20	212 096	214 104
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	2 413 414	2 173 887
- Contribution conjoncturelle	+	Note 25	903 410	-
Impôts payés			6 094 849	8 153 027

NOTE 31 : ECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
 Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles Régularisations sur Investissements en Immobilisations corporelles et 	+	Note 8	1 887 585	1 546 006
Incorporelles	-	Note 8	(8 814)	-
Décaissements provenant de l'acquisition				
d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>i</u>		1 878 772	1 546 006

NOTE 32:ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	Note 24	-	(3 836)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	40 652	1 490
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 8	-	1 782
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	715 348	110 500
Encaissements provenant de la ce d'immobilisations corporelles et inco			756 000	109 936

NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres immobilisées libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	9 004 000	3 835 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	financières		9 004 000	3 835 000

NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	2 169 630	1 944 010
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 499 910	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 17	589 825	343 542
 Avances sur cession titres immobilisés en début de période Avances sur cession titres immobilisés en fin de période 	- +	Note 13 Note 13	-	(544 027)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations fin	ancières_		4 259 365	1 743 525

NOTE 35: DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Dividendes payés	+	Note 14	4 250 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 14	(167 389)	(145 722)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	43 520	43 391
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(43 654)	(43 520)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	122 528	83 470
Dividendes et autres distributions			4 205 005	3 687 619

NOTE 36: AUTRES FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(853 900)	(1 098 605)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	696 362	704 203
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	412 638	610 994
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(403 960)	(412 638)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	21 805	25 016
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(23 407)	(21 805)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	231 596	348 609
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(227 781)	(231 596)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	Note 9	144 371	48 230
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	Note 9	(111 295)	(144 371)
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	Note 9	6 818	_
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	Note 9	(23 783)	(6 818)
- Comptes d'attente passif en début de période	_	Note 13	(613 916)	(617 958)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	Note 13	613 916	613 916
- Autres comptes créditeurs en début de période	_	Note 13	(460 583)	(400 598)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	430 992	460 583
- Prestataires Assurances en début de période	_	Note 13	_	(568 335)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	-	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	_	Note 13	(1 074)	(1 178)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	20 664	1 074
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	549 295	425 757
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	40 174	194 574
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(185)	(103 127)
Autres flux liés à l'exploitation	<u>1</u>		448 746	(174 074)

NOTE 37: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

• <u>COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT</u>

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,76%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de billets de trésorerie ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, en 2016, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 7.442 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement de certificats de dépôt :

La Compagnie Générale d'Investissement CGI a procédé à la mise en place de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent en 2016 à 4.587 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement d'emprunts obligataires :

La CIL a émis, en 2016, deux emprunts obligataires CIL 2016/1 et CIL 2016/2, et ce par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2016, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

Nature de la rémunération	Montant
Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016-1	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016-2	69.826 DT

^(*) Inscrites parmi les charges reportées et dont 38.341 DT rapportés au résultat de l'exercice 2016.

Mandat de tenue du registre :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, en 2016, une charge d'égal montant.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2016 s'élèvent à 245.856 DT en HT, dont 185.486 DT constatées en charges reportées et le reliquat soit 60.370 DT rapporté au résultat de l'exercice.

Contrat de location:

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de 2016 est de 37.914 DT en HT.

• SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA:

Engagement Leasing:

L'encours global des créances de leasing de la société OCEANA, avec laquelle elle a des dirigeants communs, s'élève au 31 décembre 2016 à 1.650.588 DT.

Au cours de l'année 2016, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 38.416 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

• SOCIETE AGRO SERVICE :

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 31 décembre 2016, à 335.342 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2016, des intérêts pour un montant de 14.098 DT.

• <u>CIL SICAR</u>

- 1- La CIL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 17 Février 2016 et échéant le 17 Mai 2016, au taux facial de 7,2%. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 26.523.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 24 Mai 2016 et échéant le 03 Juin 2016, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 2.911.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 25 Octobre 2016 et échéant le 23 Janvier 2017, au taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 25.607.
- 2- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2016, s'élève à : 1.849 DT.

3- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 824.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2016, s'élève à : 2.736 DT.

4- Quatre conventions de gestion ont été conclues, le 29 Décembre 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Ces conventions portent sur la gestion de quatre fonds pour respectivement 2.650.000 DT, 900.000 DT, 600.000 DT et 300.000 DT, soit une valeur globale de 4.450.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial de chaque fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par lesdits fonds.

• Rémunération des dirigeants

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2016 de :
 - ✓ Une rémunération brute de 334.426 DT dont 11.775 DT de charges sociales et fiscales;
 - ✓ Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.
- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après l'atteinte de l'âge de la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL en 2016, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 245.350 DT dont 21.204 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 31.007 DT, dont 2.076 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction pour les besoins de ses déplacements professionnels.

NOTE 38: ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 23 Mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

4 - 4 - NOTES COMPLEMENTAIRES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016:

4-4-1-NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016:

Les engagements financiers au 31 décembre 2016

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-					
g) engagements par signature ²	15 699 038	15 699 038				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	52 327 206	52 327 206				
TOTAL	68 026 244	68 026 244				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement reçues	200 394 862	200 394 862				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	_	_				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ³	77 789 240	77 552 293		236 947		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	330 768 794	330 670 638		98 156		
TOTAL	608 952 896	608 617 793		335 103		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	28 500 000	28 500 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non						
encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	28 500 000	28 500 000				

² Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

³ Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2016.

Note 15 de l'Etat de Résultat « Intérêts et produits assimilés de leasing »

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

			31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	
- Intérêts de leasing			40 187 305	36 000 022	
- Intérêts de retard			2 299 294	2 285 592	
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasin	ng		411 717	277 299	
- Frais d'ouverture des dossiers			641 233	702 891	
- Frais de rejet			537 317	414 328	
- Frais sur vente			58 955	61 719	
- Frais sur encaissement de traites			260 347	159 433 (*)
- Autres			12 835	16 116	
<u>Total</u>			44 409 004	39 917 401	
- Transferts en produits de la période					
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs			278 762	432 688	
Intérêts de retard antérieurs			341 695	207 090	
- Produits réputés réservés en fin de période					
Intérêts inclus dans les loyers			(513 034)	(485 816)	
Intérêts de retard			(526 185)	(471 152)	
Variation des produits réservés			(418 762)	(317 190)	
Total des intérêts et des produits de leasing			43 990 242	39 600 211	
- Encours financiers des contrats actifs					
. Au début de la période			375 133 693	345 344 429	
. A la fin de la période			409 247 703	375 133 693	
. Moyenne		(D)	392 190 698	360 239 061	
- Intérêts de la période		(C)	40 187 305	36 000 022	
- Taux moyen	(C) / (D)		10,25%	9,99%	

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

Les intérêts et produits assimilés de leasing au 31/12/2016 ont augmenté de 11,09% par rapport au 31/12/2015, cette variation est due principalement à l'augmentation de l'encours financiers de l'exercice 2016 par rapport à celui du 2015 de 8,66%, et ce suite à l'augmentation des mises en force réalisées par la société qui ont évolué de 7,54%.

Note 17 de l'Etat de Résultat « Produits des placements »

NOTE 17: Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	2016	2015
T - (A) - 1	14,000	16 102
- Intérêts des comptes courants	14 098	16 192
 Plus values sur cession des titres immobilisés 	589 825	343 542
- Dividendes	198 941	190 697
- Moins values sur fonds gérés	(149)	(1 932)
- Plus values sur titres SICAV	10 666	14 605
- Plus values sur fonds gérés	13 516	-
- Intérêts des comptes CEA	107 516	100 263
- Intérêts sur chèques impayés	24 943	22 766
- Intérêts sur certificats de dépôt	179 764	83 167
<u>Total</u>	1 139 120	769 299

Les produits de placements ont augmenté en 2016 de 48,07% par rapport à 2015. Cette variation est due principalement, comme indiqué au niveau de la note 17-produits de placements, à :

- Augmentation des intérêts des certificats de dépôts de 116% ;
- Augmentation des opérations de cessions des titres immobilisés et par conséquent les Plusvalues sur cession des titres immobilisés de 71,69%.

Note 20 de l'Etat de Résultat « Autres charges d'exploitation »

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	_
- Achat de matières et fournitures	190 046	184 270	
Total des achats	190 046	184 270	_
- Sous-traitance générale	74 041	29 947	
- Locations	147 563	112 686	
- Entretiens et réparations	229 621	198 883	
- Primes d'assurances	40 044	43 601	
Total des services extérieurs	491 270	385 118	
- Personnel extérieur à l'entreprise	38 416	13 567	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	297 080	240 134	
- Publicités, publications, relations publiques	233 388	146 774	
- Déplacements, missions et réceptions	71 952	69 707	
- Frais postaux et de télécommunications	162 604	148 846	
- Services bancaires et assimilés	211 238	175 639	(*)
Total des autres services extérieurs	1 014 680	794 668	
- Jetons de présence	63 000	63 000	
- Rémunération comité d'audit	15 000	15 000	
- Rémunération comité de risque	15 000	15 000	
- Rémunération comité de crédit	15 000	15 000	
Total des charges diverses	108 000	108 000	_
- Impôts et taxes sur rémunérations	99 018	104 378	
- T.C.L	102 661	91 834	
- Droits d'enregistrement et de timbres	3 059	6 086	
- Autres impôts et taxes	7 357	11 806	
Total des impôts et taxes	212 096	214 104	_
Total général	2 016 092	1 686 159	_

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

L'augmentation des autres charges d'exploitation de 19,57% est dû à l'augmentation du niveau de l'activité de la société (ouverture de nouvelles agences, lancements de plusieurs opérations de partenariat commerciales avec les concessionnaires, l'augmentation des frais postaux et de télécommunications ainsi que des services bancaires).

Les évènements postérieurs à l'arrêté des Etats Financiers :

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peut rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date de clôture de l'exercice 2016, jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Les provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire de la BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément à des quotités indiquées dans ladite circulaire. On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit :
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Etant donné que la Compagnie Internationale de Leasing ne détient pas d'actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et non totalement provisionnés, elle n'a pas constitué de provisions additionnelles.

4-4-2-NOTES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETESAU 31 DECEMBRE 2016 :

Etat de résultat rectificatif au 31/12/2016

ETAT DE RESULTAT

		31 Décembre		
	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	43 990 242	39 600 211	(*)
Intérêts et charges assimilées	16	(23 236 340)	(21 460 079)	
Produits des placements	17	1 139 120	769 299	
Autres produits d'exploitation		299 488	262 575	
Produit net		22 192 510	19 172 006	_ =
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	4 487 658	4 302 570	
Dotations aux amortissements	19	463 712	440 939	
Autres charges d'exploitation	20	2 016 092	1 686 159	(*)
Total des charges d'exploitation		6 967 462	6 429 669	_ _
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		15 225 048	12 742 337	_ =
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	3 844 206	2 121 207	
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	22	(34 047)	(77 262)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 414 889	10 698 392	- -
Autres gains ordinaires	23	755 522	305 074	
Autres pertes ordinaires	24	(185)	(106 963)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPO	Т	12 170 226	10 896 503	_
Impôts sur les bénéfices	25	(2 413 414)	(2 173 887)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPO	Γ	9 756 813	8 722 616	<u>-</u>
Eléments extraordinaires		(903 410)	-	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 853 403	8 722 616	- =

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

4-5-AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016 :



Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062 RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000 Mail : cabinet@deltaconsult.com.tn



Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie 22bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

MF: 645334 DAM 000

Tél: 71 230 666 Fax: 71 234 215 E-mail: neji.fac@planet.tn

RAPPORT GENERAL

Messieurs les actionnaires De la Compagnie Internationale de Leasing,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 473.574.038 DT et un bénéfice net de 8.853.403 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

- **2-** En application des dispositions de l'article 19du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.
- **3-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 31 Mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062 RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000 Mail : cabinet@deltaconsult.com.tn



Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie 22bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél: 71 230 666 Fax: 71 234 215

MF: 645334 DAM 000 E-mail: neji.fac@planet.tn

RAPPORT SPECIAL

Messieurs les actionnaires De la Compagnie Internationale de Leasing,

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

1- La CIL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 17 Février 2016 et échéant le 17 Mai 2016, au taux facial de 7,2%. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 26.523.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 24 Mai 2016 et échéant le 03 Juin 2016, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 2.911.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 25 Octobre 2016 et échéant le 23 Janvier 2017, au taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés en 2016 s'élève à D : 25.607.

2- La CIL a réalisé, en 2016, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital).

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 7.442 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

3- La Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital) a procédé à la mise en place de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent en 2016 à 4.587 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

4- La CIL a émis, en 2016, deux emprunts obligataires CIL 2016/1 et CIL 2016/2, et ce par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital).

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2016, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

Nature de la rémunération	Montant
Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016-1	154.001 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016-2	69.826 DT

^(*) Inscrites parmi les charges reportées et dont 38.341 DT rapportés au résultat de l'exercice 2016.

5- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 824.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2016, s'élève à : 2.736 DT.

7- Quatre conventions de gestion ont été conclues, le 29 Décembre 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Ces conventions

portent sur la gestion de quatre fonds pour respectivement 2.650.000 DT, 900.000 DT, 600.000 DT et 300.000 DT, soit une valeur globale de 4.450.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial de chaque fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par lesdits fonds.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

1- Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 31 décembre 2016, à 335.342 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2016, des intérêts pour un montant de 14.098 DT.

2- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2016, s'élève à : 1.849 DT.

3- La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital) prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, en 2016, une charge d'égal montant.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 22 Mai 2014, la rémunération annuelle brute

du Président Directeur Général.

Le montant de cette rémunération est de 334.426 DT dont 11.775 DT de charges sociales et fiscales.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service, pour les besoins de ses

déplacements professionnels, qui a été renouvelée en 2015, moyennant une contribution du Président

Directeur Général de l'ordre de 28% de son prix d'acquisition.

A ce titre, le conseil d'administration réuni le 29 septembre 2015 a pris acte de cette opération et a décidé

d'allouer au Président Directeur Général une quote part du prix de vente correspondant à la proportion qu'il

a supporté lors de l'acquisition et ce, lors de la cession de cette voiture.

• Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint

continue, après l'atteinte de l'âge de la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise

en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la

société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL en 2016, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint

s'élèvent à 245.350 DT dont 21.204 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 31.007 DT, dont 2.076 DT de charges sociales

et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses

déplacements professionnels.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres

conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions 62 de la loi n° 2016-48 relative aux

banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés

Commerciales.

Tunis, le 31 Mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

F.A.C

Mohamed Néji HERGLI

4-6-ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 31 **DECEMBRE 2016:**

4 - 6 - 1 - LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-					
g) engagements par signature ⁴	15 699 038	15 699 038				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	52 327 206	52 327 206				
TOTAL	68 026 244	68 026 244				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement reçues	200 394 862	200 394 862				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ⁵	77 789 240	77 552 293		236 947		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	330 768 794	330 670 638		98 156		
TOTAL	608 952 896	608 617 793		335 103		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	28 500 000	28 500 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Onération de portage Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	28 500 000	28 500 000				

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).
 Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2016.

4-6-2-ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31 DECEMBRE 2016 :

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2016

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2015	Encours au 31-12-2016
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	8 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+0,75% Ou fixe 5,50%	5 ans	6 000 000	-
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	8000 000	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2017	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	12 000 000	8 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	10400 000
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2018	7%	5 ans	5 100 000	3 400 000
CIL 2014/1	20 000 000	15/07/2019	TMM+1,90% ou fixe 7,20%	5 ans	16 000 000	12 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	30/01/2020	7,60%	5 ans	20 000 000	16 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	15/01/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	25 000 000	20 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	30/10/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	25 000 000	20 000 000
CIL 2016/1	30 000 000	16/05/2021	TMM+2,10% ou fixe 7,50%	5 ans	-	30 000 000
CIL 2016/2	10 215 000	15/02/2022	TMM+2,10% ou fixe 7,50%	5 ans	-	10 215 000
Total	201 715 000	-	-	-	138100 000	140 015 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2016

En dinars

Emprunts BANQUES LOCALES BIAT (2010/2) ATB 2012 AMEN BANK 2012	Montant 10 000 000 2 000 000 7 000 000	Modalités de remboursement Annuellement (2011-2017)	Durée	Encours au 31-12-2016
BIAT (2010/2) ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2011-2017)	1	-
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2011-2017)		
ATB 2012	<u> </u>		6 ans	1 428 572
	<u> </u>	Annuellement (2013-2017)	4 ans	400 000
		Annuellement (2013-2017)	4 ans	1400 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	800 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	400 000
BT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	2 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	5 ans	1 500 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	4 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	2 400 000
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 200 000
BTK(2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	1 800 000
ATB(2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	2 400 000
BH(2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	2 ans	1 779 662
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 000 000
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3000 000
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 000 000
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 222 572
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 477 182
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	8 000 000
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	6 000 000
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 000 000
ATTIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4800 000
ATTIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	3200 000
AMEN BANK (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000
BIAT (1/2016)	10 000000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	10 000 000
BH (1/2016)	5000000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000
BT (1/2016)	5 000000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000
ATB (1/2016)	3 500000	Semestriellement (2017-2021)	4 ans	3 500 000
BIAT (2/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000
AMEN BANK (1/2016)	3 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2/2016)	2 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (3/2016)	2 500000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	2 500 000
BIAT (3/2016)	5000000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000
BIAT (4/2016)	10 000000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	10 000 000
(====/		Sous Total		129 407 987
BANQUES ETRANGERES				
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	7 ans	3 709 918
BIRD	16 000 000	Semestriellement (2015-2027)	7 ans	14 294 877
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)		4 285 714
		` '	6 ans	
BERD EUR	15000 000	Semestriellement (2016-2020)	4 ans	29 435 000
		Sous Total		51 725 509
		Total		181 133 496

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing contractés par la C.I.L.au 31 décembre 2016

Ces emprunts sont matérialisés par des certificats de dépôts et des certificats de leasing.

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat de leasing :			
EL BARAKA BANK	3 000 000	19/02/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	2 000 000	14/01/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	2 000 000	04/01/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	2 000 000	26/01/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	2 000 000	20/02/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	23/02/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	24/02/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	08/03/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	09/03/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	2 000 000	15/03/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	15/03/2017	Sans aval
EL BARAKA BANK	3 000 000	26/03/2017	Sans aval
ZITOUNA BANK	1 000 000	20/02/2017	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	20/02/2017	Sans aval
ZITOUNA BANK	1 000 000	24/01/2017	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	23/01/2017	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	16/01/2017	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	02/01/2017	Sans aval
Sous – Total	31 000 000		
Certificat de dépôts :	-		
MSO	500 000	14/03/2017	Sans aval
TES	1 000 000	31/01/2017	Sans aval
ATTIJARI DYNAM	1 000 000	11/01/2017	Sans aval
SNA	1 000 000	23/01/2017	Sans aval
CIL SICAR	2 000 000	23/01/2017	Sans aval
AMANAH	500 000	27/02/2017	Sans aval
Sous – Total	6 000 000		
Total	37 000 000		

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à plus d'un an :

Nénant.

Néant.

4 - 6 - 3 - STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL2017/1 (TAUX FIXE : 7,60%) » :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	14	138000	13800000	65.01%
FCP	2	5500	550 000	2,59%
Compagnies d'assurances	3	62 000	6 200 000	29,21%
Personnes Physiques	43	6 770	677 000	3,19%
Total	62	212270	21 227 000	100%

4 - 6 - 4 - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2016 :

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	40 187 305	36 000 022	Intérêts et charges assimilés	23 236 340	21 460 079			
Intérêts de retard	2 299 294	2 285 592						
Variation des produits réservés	(418 762)	(317 190)						
Produits accessoires	2 221 893	1 894 362						
Intérêts et produits assimilés de leasing	44 289 730	39 862 786	Total des intérêts et charges assimilés	23 236 340	21 460 079	Marge commerciale (PNB)	21 053 390	18 402 707
Marge commerciale (PNB)	21 053 390	18 402 707	Autres charges d'exploitation	2 016 092	1 686 159			
Produits des placements	1 139 120	769 299	Charges de personnel	4 487 658	4 302 570			
Sous total	22 192 510	19 172 006	Sous total	6 503 750	5 988 730	Excédent brut d'exploitation	15 688 760	13 183 276
Excédent brut d'exploitation	15 688 760	13 183 276	Dotations aux amortissements	463 712	440 939			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	2 223 720	2 604 727	- Pour dépréciation des créances	5 849 846	4 658 647			
- Suite au recouvrement des créances			- Dotations aux provisions collectives	234 000	88 000			
- pour risques et charges			- Pour dépréciation des titres de participation	750				
- Suite à la radiation de créances	1 496 976	421 540	- Pour dépréciation des autres actifs	14 902	128 499			
- Pour dépréciation des immobilisations financières			- pour divers risques					
- Pour dépréciation des titres de participations	37 700	84 078						
- Pour dépréciation des autres actifs	12 000	3 000	Créances radiées	1 496 976	425 044			
- pour risques et charges		118 683	Autres pertes ordinaires	185	106 963			
Encaissement sur créances radiées	15 920	24 217	Impôts sur les bénéfices	2 413 414	2 173 887			
			Contribution Conjoncturelle	903 410				
Autres produits ordinaires	755 522	305 074						
Sous total	20 230 598	16 744 595	Sous total	11 377 195	8 021 979	Résultat des activités ordinaires	8 853 403	8 722 616
						<u>Résultat net</u>	8 853 403	8 722 616

4 - 6 - 5 - TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2016 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	25 000 000	2 500 000	20 441 840	1 656 206	3 456 294	(2 841 643)	-	8 128 100	58 340 797
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015			4 290 000	300 000	3 538 100			(8 128 100)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015			(2 279 060)		2 279 060				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres						(158 600)			(158 600)
Encaissement dividendes sur actions propres					145 722				145 722
Prélèvements sur fonds social				(83 470)					(83 470)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
Solde au 31 décembre 2015	25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	(3 000 244)	-	8 722 616	63 217 064
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2016			4 659 000	300 000	3 763 616			(8 722 616)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2016			(1 944 010)		1 944 010				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres						(51 766)			(51 766)
Cessions d'actions propres						51 473	4 320		55 793
Encaissement dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Prélèvements sur fonds social				(122 528)					(122 528)
Résultat net de l'exercice 2016								8 853 403	8 853 403
Solde au 31 décembre 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	(3 000 537)	4 320	8 853 403	67 869 355
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			(3 669 540)		3 669 540				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			5 150 000	400 000	3 303 403			(8 853 403)	-
Dividendes					(4 250 000)				(4 250 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 450 208	10 017 134	(3 000 537)	4 320	0	63 619 355

4-6-6-AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERES ANNEES:

En dinars	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Résultat Net	8 853 403	8 722 616	8 128 100
Réserves Légales	0	0	0
Report à nouveau début de période	7 294 191	5 669 176	3 456 294
Réserves pour réinvestissement devenues libres	3 669 540	1 944 010	2 279 060
Total	19 817 134	16 335 802	13 863 454
Dotations au fonds social	-400 000	-300 000	-300 000
Réserves pour réinvestissement exonérés	-5 150 000	-4 659 000	-4 290 000
Dividendes à distribuer	-4 250 000	-4 250 000	-3 750 000
Total à reporter	10 017 134	7 126 802	5 523 454

4-6-7-EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	31/12/2016	31/12/2015*	31/12/2014
Intérêts et produits de leasing	43 990 242	39 600 211	35 878 104
Produit net	22 192 510	19 172 006	17 808 603
Résultat d'exploitation avant provisions	15 225 048	12 742 337	11 727 900
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Produits de leasing par action	8,798	7,920	7,176
Produit net par action	4,439	3,834	3,562
Résultat d'exploitation par action	3,045	2,548	2,346

^(*) chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité.

4-6-8-EVOLUTION DU RESULTAT NET:

En dinars	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Résultat avant impôt	12 170 226	10 896 503	10 129 282
Résultat net d'impôt	8 853 403	8 722 616	8 128 100
Résultat par action avant impôt	2,434	2,179	2,026
Résultat par action net d'impôt	1,771	1,745	1,626
Résultat avant impôt / capital social	48,68%	43,59%	40,52%
Résultat net d'impôt / capital social	35,41%	34,89%	32,51%

4-6-9-EVOLUTION DES DIVIDENDES:

En dinars	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Montant global	4 250 000	4 250 000	3 750 000
Dividende par action	0,850	0,850	0,750
% du nominal	17,0%	17,0%	15,0%
Date de paiement	25/05/2017	26/05/2016	28/05/2015

4 - 6 - 10 - EVOLUTION DE LA BRUTED'AUTOFINANCEMENT :

En dinars	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	8 853 403	8 722 616	8 128 100
Dotations aux amortissements	463 712	440 939	408 536
Dotations nettes aux provisions	3 810 159	2 043 945	1 655 055
Marge brute d'autofinancement	13127274	11 207 500	10 191 691

MARGE

4 - 6 - 11 - INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
Indicateurs de gestion (en Milliers de dinars)			
Résultat net de la période (1)	8 853	8 723	8 128
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille			
d'investissement	452 621	405 545	372 127
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	455 277	419 179	382468
Fonds propres (avant résultat net) (3)	59 016	54 494	50 213
Capitaux propres avant affectation	67 869	63 217	58 341
Créances sur la clientèle	413 823	382 620	351 176
Créances classées (4)	33 610	32 340	29601
Produits réservés (5)	2 930	2 675	2385
Total provisions (6)	21 709	19 416	17756
Dettes envers la clientèle	3 299	3 128	3 006
Emprunts et ressources spéciales (7)	366 321	328 405	313 284
Total bilan	473 574	422 745	390 545
Intérêts et produits assimilés de leasing	43 990	39 600	35 878
Charges financières (8)	23 236	21 460	19 122
Produit nets	22 193	19 172	17 809
Charges de personnel	4 488	4 303	3 788
Total charges d'exploitation (hors dotations aux	6 967	6 430	6 081
provisions/créances)	0 907	0 430	0 001
Provisions nettes	3 810	2 044	1 655
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12,96%	13,00%	13,13%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	15,00%	16,01%	16,19%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,38%	7,71%	7,74%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	73,31%	68,31%	68,04%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre	7,43%	7,97%	7,95%
commercial+Portefeuille d'investissement)	7,43%	7,97%	7,95%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	15,04%	17,25%	18,09%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,33%	14,95%	14,94%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,35%	77,68%	80,22%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	87,38%	90,51%	89,92%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle /	89,32%	86,65%	90,07%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	69,3270	80,0370	90,07%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	20,22%	22,44%	21,27%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	37,60%	35,18%	35,47%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits	31,40%	33,54%	34,14%
nets)	·		·
Provisions nettes/Produits nets	17,17%	10,66%	9,29%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	15,00%	16,01%	16,19%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,87%	2,06%	2,08%
Résultat net/Produits nets	39,89%	45,50%	45,64%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	10,63%	10,35%	10,22%
Produits nets/Total bilan	4,69%	4,50%	4,56%

^{**} Tel que modifié par la circulaire 99-04 et la circulaire 2012-09de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 7 - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2016 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

La CIL s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

4 - 7 - 1 - BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016:

ACTIFS	Notes	31 Décembre <u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>
Caisses et avoirs auprès des banques	5	15 986 059	8 774 471
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	413 823 455	382 619 571
Portefeuille-titres commercial	7	12 355 629	3 977 868
Portefeuille d'investissement	8	19 394 841	18 295 712
Valeurs Immobilisées	9	5 313 381	3 969 380
Autres actifs		5 229 193	5 148 618
TOTAL DES ACTIFS		472 102 557	422 785 620
PASSIFS	Notes	31 Décembre <u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>
Dettes envers la clientèle	10	3 299 044	3 128 318
Emprunts et dettes rattachées	11	364 165 087	327 945 580
Fournisseurs et comptes rattachés		31 463 118	24 448 375
Autres passifs		5 357 880	4 111 028
TOTAL DES PASSIFS		404 285 130	359 633 301
INTERETS MINORITAIRES	12	14 966	14 587
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 000 000	25 000 000
Réserves consolidées		36 937 160	32 494 633
Actions propres		(3 000 537)	(3 000 244)
Résultat consolidés		8 865 838	8 643 343
Total des capitaux propres avant affectation	13	67 802 461	63 137 732
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIF	s	472 102 557	422 785 620

4 - 7 - 2 - ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016 :

	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES	68 026 244	69 054 471
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	15 699 038 52 327 206	13 598 231 55 456 240
ENGAGEMENTS RECUS	608 952 896	548 790 079
Cautions Reçues Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs Valeurs des biens, objet de leasing	200 394 862 77 789 240 330 768 794	177 287 301 68 444 655 303 058 123
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	28 500 000	6 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	28 500 000	6 000 000

4 - 7 - 3 - ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016:

	<u>Notes</u>	31 Décembre <u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	43 990 242	39 600 211	(*)
Intérêts et charges assimilées	15	(22 923 726)	(21 043 639)	
Produits des placements		1 046 354	519 246	
Autres produits d'exploitation		645 989	777 090	
Produit net		22 758 859	19 852 908	- =
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		4 804 777	4 596 304	
Dotations aux amortissements		500 201	489 895	
Autres charges d'exploitation		2 146 098	1 831 708	(*)
Total des charges d'exploitation		7 451 076	6 917 907	- -
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		15 307 783	12 935 001	_ =
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	16	3 844 206	2 121 207	
Dotations aux autres provisions		(29 618)	151 992	
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 493 195	10 661 802	- =
Autres gains ordinaires	17	758 083	309 493	
Autres pertes ordinaires	18	(1 434)	(107 250)	
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		12 249 844	10 864 044	- -
Impôts exigibles		(2 467 699)	(2 219 645)	
Contribution conjoncturelle		(915 825)	-	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 866 320	8 644 399	- =
Parts revenant aux intérêts minoritaires	12	(482)	(1 056)	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 865 838	8 643 343	- =

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.7)

4-7-4-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016:

		<u>2016</u>	<u>2015</u>
	<u>Notes</u>		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	19	268 988 426	247 914 055 (*)
Investissements dans les contrats de Leasing	20	(249 302 621)	(223 176 871)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(6 601 700)	(5 929 032) (*)
Intérêts payés		(22 531 897)	(19 310 034)
Impôts et taxes payés		(6 158 812)	(8 206 709)
Placements monétaires		(10 500 000)	-
Autres flux liés à l'exploitation		3 082 728	(2 781 145)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(23 023 876)	(11 489 737)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations			
corporelles et incorporelles	21	(1 875 345)	(1 544 122)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations			
corporelles et incorporelles	22	756 000	113 743
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	8	(4 057 880)	(7 467 725)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	23	3 706 698	2 322 933
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 470 527)	(6 575 172)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à la cession des actions propres	13	55 793	-
Décaissements suite au rachat d'actions propres	13	(51 766)	(158 600)
Dividendes et autres distributions	24	(4 205 005)	(3 687 619)
Encaissements provenant des emprunts	11	203 715 000	212 305 800
Remboursements d'emprunts	11	(167 808 031)	(193 760 631)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		31 705 991	14 698 950
Variation de trésorerie		7 211 588	(3 365 959)
Trésorerie au début de l'exercice	5	8 774 471	12 140 430
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5	15 986 059	8 774 471
(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.7)			

4-7-5-NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », société de droit tunisien, a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.
 - Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 25.000.000 divisé en 5.000.000 actions de D : 5 chacune. Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.
- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme, de droit tunisien, constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
 - La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
 - Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
 - La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
 - L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.500.000, divisé en 8.500.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient directement 246.908 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », soit un pourcentage de participation de 98,76%.
- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient directement 8.499.490 titres sur les 8.500.000 actions formant le capital de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR », soit un pourcentage de participation de 99,99%.

Ainsi, Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans ses filiales, se détaillent comme suit :

	Nombre d'actions	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
CGI	246.908	98,76%	98,76%
CIL SICAR	8.499.490	99,99%	99,99%

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère;

- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999, n° 2001-12 du 4 mai 2001 et n°2012-09 du 29 juin 2012.

Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliques

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- c) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- **B2-** Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- **B4-** Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- <u>A- Actifs courants</u>: Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.
- <u>B1- Actifs nécessitant un suivi particulier</u>: Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- <u>B2- Actifs incertains</u> : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
 - un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
 - l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
 - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
 - des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
 - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).
- <u>B3- Actifs préoccupants</u>: Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

<u>B4- Actifs compromis</u>: Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains 20%
B3- Actifs préoccupants 50%
B4- Actifs compromis 100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
 Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
 Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une

probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée

individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuilletitres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- → au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- → à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.5 Emprunts et charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.6 Taxe sur la valeur ajoutée

Il est procédé à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée par les fournisseurs est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

4-7 Changement de méthode de présentation

Par rapport au 31 décembre 2015, les états financiers au 31 décembre 2016 traduisent un changement de méthode de présentation au niveau des états de résultat et de flux de trésorerie.

Les frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des « services bancaires et assimilés ». En 2016, ils sont présentés parmi les « Intérêts et produits assimilés de leasing ».

Les retraitements opérés sont :

Rubriques retraitées	Montant du retraitement au 31/12/2015	Commentaires
Au niveau de l'état de résultat		
Intérêts et produits assimilés de leasing	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Autres Charges d'exploitation	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Au niveau de l'état de flux de trésorerie		
Encaissements reçus des clients	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés

NOTE 5: CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015		
Banques	15 738 176	8 089 567		
Caisses	247 883	684 904		
Total	15 986 059	8 774 471		

NOTE 6: CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Cette rubrique 3 ariaryse arisi .	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Créances sur contrats mis en force	439 640 438	406 169 587
Encours financiers	413 641 647	380 688 556
Impayés	27 886 335	27 186 559
Intérêts échus différés	(1 887 544)	(1 705 528)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 343 643	828 698
Total brut des créances leasing	440 984 082	406 998 285
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 057 664)	(6 079 769)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 651 071)	(13 335 820)
Provisions collectives	(2 522 000)	(2 288 000)
Produits réservés	(2 929 891)	(2 675 125)
Total net des créances leasing	413 823 455	382 619 571

6.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2015	381 517 254
Addition de la période	
- Investissements	223 935 877
- Relocations	1 016 164
- Transferts	4 899 199
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(175 326 854)
- Cessions à la valeur résiduelle	(152 611)
- Cessions anticipées	(15 209 530)
- Radiation des créances	(521 416)
- Relocations	(929 013)
- Transferts	(4 243 780)
Solde au 31 décembre 2016	414 985 290

6.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	174 616 900	165 508 112
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	301 869 860	265 202 985
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 772 357	9 669 164
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	483 259 117	440 380 261
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	35 599 154	31 509 359
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	41 296 923	35 670 877
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	893 163	1 264 419
Total des produits financiers non acquis	77 789 240	68 444 655
- Valeurs résiduelles	2 434 183	2 369 389
- Contrats suspendus contentieux	5 737 587	6 383 561
- Contrats en instance de mise en force	1 343 643	828 698
Encours des contrats	414 985 290	381 517 254
6.1.2 Analyse par secteur d'activité		
	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Bâtiment et travaux publics	52 652 849	47 700 902
Industrie	55 084 447	57 932 286
Tourisme	44 839 481	47 825 227
Commerces et services	199 393 017	171 293 501
Agriculture	63 015 496	56 765 338
<u>Total</u>	414 985 290	381 517 254
6.1.3 Analyse par type de matériel		
	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Equipements	50 991 301	51 830 376
Matériel roulant	298 827 826	269 086 754
Matériel spécifique	66 852	56 304
Sous Total	349 885 979	320 973 434
Immobilier	65 099 311	60 543 820
<u>Total</u>	414 985 290	381 517 254

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients ordinaires (1)	17 876 735	17 034 109
Inférieur à 1 mois	7 194 780	6 138 976
Entre 1 et 3 mois	4 251 110	5 281 043
Entre 3 et 6 mois	1 247 720	1 426 335
Entre 6 mois et 1 année	1 322 951	1 160 177
Supérieur à 1 année	3 860 174	3 027 577
Clients litigieux (2)	10 009 600	10 152 450
Total (1)+(2)	27 886 335	27 186 559

6.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	TOTAL
Encours financiers	345 372 378	52 828 205	5 434 509	2 309 309	7 697 245	413 641 647
Impayés	2 362 123	6 988 206	1 596 999	1 542 285	15 396 722	27 886 335
Contrats en instance de mise en force	1 341 369	2 274	-	-	-	1 343 643
CREANCES LEASING	349 075 870	59 818 685	7 031 508	3 851 594	23 093 968	442 871 625
Avances reçues (*)	(2 901 117)	(995)	-	(75)	(366 782)	(3 268 969)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
ENCOURS GLOBAL	346 149 753	59 817 690	7 031 508	3 851 520	22 727 186	439 577 656
ENGAGEMENTS HORS BILAN	14 690 864	1 008 174	-	-	-	15 699 038
TOTAL ENGAGEMENTS	360 840 617	60 825 864	7 031 508	3 851 520	22 727 186	455 276 694
Produits réservés	_	-	(361 029)	(321 212)	(2 247 650)	(2 929 891)
Provisions sur encours financiers	-	-	(249 966)	(414 930)	(6 392 767)	(7 057 664)
Provisions sur impayés	-	-	(597 980)	(923 850)	(13 129 241)	(14 651 071)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 208 975)	(1 659 992)	(21 769 658)	(24 638 626)
ENGAGEMENTS NETS	360 840 617	60 825 864	5 822 532	2 191 527	957 528	430 638 069
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,54%	0,85%	4,99%	
Ratio des actas non performants (B2, B3 et B4)				7,38%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	de 2015			7,71%		
Ratio de couverture des actifs classés par les pr	nvisions et agios réser	vés	17,19%	43,10%	95,79%	
reacto de couverture des actils classes par les pr	ovisions et agios reser	, C B		73 31%		

B 1

ANALYSE PAR CLASSE

B 2

В 3

73,31%

68,31%

B 4

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2015

^(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7: PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	2016	2015
Certificats de dépôt	11 000 000	500 000
Actions SICAV	1 013 892	3 146 196
Titres cotés	409 263	432 469
Montant brut	12 423 155	4 078 665
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(67 526)	(100 797)
Montant net	12 355 629	3 977 868
NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT L'analyse du portfeuille d'investissement se présente comme suit :		
	2016	2015
Titres immobilisés	19 638 631	18 538 751
Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
Montant brut	19 640 631	18 540 751
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des titres	(245 790)	(245 039)
Montant net	19 394 841	18 295 712

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	18 538 751	18 538 751	-
Acquisitions de l'exercice			
- Société DAR EL JELD	1 650 000	1 650 000	-
- Société MEDPLAST	300 000	300 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	740 000	740 000	-
- Société BOI CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société SIFAT	100 000	100 000	-
- Société SH CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société EMP	400 000	400 000	-
- Société TECNO SAHEL CONSULTING	60 000	60 000	-
- Société THF CONSULTING	180 000	180 000	-
- Société TUNISIE CLEARING	27 880	27 880	-
- Société HOR	300 000	300 000	-
Total des acquisitions de l'exercice	4 057 880	4 057 880	
Cessions de l'exercice			
- Société MEHARI HAMMAMET	333 300	333 300	-
- Société DAR EL JELD	750 000	750 000	-
- Société MEDI CARS	600 000	600 000	-
- Société Techno Invest & Consulting	25 000	25 000	-
- Société Techno Invest Ezzahra	15 000	15 000	-
- Société SWEET HOME	21 330	21 330	-
- Société GRAFI PRINT	25 000	25 000	-
- Société VOG	200 000	200 000	-
- Société PROMOTEL	333 400	333 400	-
- Société SNA NOUR	654 970	654 970	-
Total des cessions de l'exercice	2 958 000	2 958 000	
Soldes au 31 Décembre 2016	19 638 631	19 638 631	

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre Coût d'actions d'acquisition		Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage <u>détenu</u>	-
* CONSEIL PLUS GESTION (CGI)	400	100,000	100,000	40 000	2012	33,33%	*
* IFBT (CGI)	1	100,000	100,000	100	1999	0,13%	
* Société TUNISIE CLEARING (CGI)	39 972	4,628	5,000	184 973	de 2001 à 2016	3,75%	
* BVMT (CGI)	43 659	9,892	10,000	431 868	de 1999 à 2014	4,30%	
* SNA (CIL & CIL SICAR)	257 836	10,000	10,000	2 578 360	2012/2013/2015/2016	25,78%	*
* Société FORACHEM (CIL SICAR)	25 500	10,000	10,000	255 000	2012	14,17%	
* Société GII (CIL SICAR)	45 000	10,000	10,000	450 000	2012	6,34%	
* Société SOCHA (CIL SICAR)	56 509	10,000	10,000	565 090	2014	14,13%	
* Société HOR (CIL SICAR)	57 520	10,000	10,000	575 200	2015/2016	48,75%	*
* Société ECOLE EL EUCH (CIL & CIL SICAR)	17 000	10,000	10,000	170 000	2015/2010	50,00%	*
* Société SUPER BETON SLAMA (CIL SICAR)	6 450	100,000	100,000	645 000	2015	32,25%	*
* Société SUPER FABRIQUANT SLAMA (CIL SICAR)	3 550	100,000	100,000	355 000	2015	20,88%	*
* Société IDEAL RECYCLAGE (CIL SICAR)	57 700	10,000	10,000	577 000	2015	40,15%	*
* Société THEOS SOLUTIONS (CIL SICAR)	3 000	10,000	10,000	30 000	2015	50,00%	*
* Société EASYPRINT (CIL SICAR)	2 000	100,000	100,000	200 000	2015	49,50%	*
* Société DELICES DE MAMAN (CIL & CIL SICAR)	50 000	10,000	10,000	500 000	2015	50,00%	*
* Société ECOMAT (CIL & CIL SICAR)	45 200	25,000	25,000	1 130 000	2015	37,05%	*
* Société SYPHAX (CIL SICAR)	20 000	10,000	10,000	200 000	2013	0,73%	
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100		1 000,000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	33 500	1 000,000 100,000	100,000	3 350 000	2010	29,91%	*
* Société MEHARI HAMMAMET	3 3 3 3 3 3 4	100,000	100,000	333 400	2011/2012/2013	1,67%	
* Societé MEDI CARS	9 000	100,000	100,000	900 000	2011	7,50%	
	2 134	,			2012		
* Société SWEET HOME		10,000	10,000	21 340		19,94%	*
* Société LA GRIFFE * Société GRAFI PRINT	50 000 250	10,000	10,000	500 000	2013 2013	29,41%	
	4 500	100,000	100,000	25 000	2013	13,89%	*
* Société ARMA PLUS * Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	450 000	2014	30,00%	*
		100,000	100,000	70 000		29,79%	*
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41%	*
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85%	*
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00%	
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00%	*
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00%	*
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55%	
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%	*
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00%	*
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47%	
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82%	*
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32%	•
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2014	16,67%	*
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41%	*
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00%	*
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17%	•
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%	*
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00%	*
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67%	*
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00%	*
* Société THF CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000	2016	30,00%	*
* Société BOI CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	*
* Société SIFAT	10 000	10,000	10,000	100 000	2016	28,17%	*
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	*
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00%	*
* Société MED PLAST	30 000	10,000	10,000	300 000	2016	7,30%	

Total des titres

19 638 631

(*) Le groupe CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

NOTE 9: VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimé en dinars)

	Taux			Vale	eur brute						Amortis	ssements			Valeur
Désignation	d'amortissement	Début	Acquisitions	Cessions	Régularisation	Mises en	Fin de		Début	Dotation de	Cessions	Régularisation	Mises en	Fin de	comptable
		période			et reclassement	rebut	période	L	période	la période			rebut	période	nette
Logiciels	33,33%	313 274	10 032	-	18 221	=	305 085		296 361	5 822	-	4 407	-	297 776	7 309
Ecart d'acquisition	5%	530 047	-	-	-	-	530 047		342 642	26 502	-	-	-	369 144	160 903
Immeubles	5,0%	5 417 074	607 070	154 864	(884 082)	-	6 753 362		2 635 543	189 797	114 212	-	-	2 711 128	4 042 235
Matériel de transport	20,0%	1 105 449	-	1 314	-	-	1 104 135		540 534	175 156	1 314	-	-	714 376	389 760
Equipements de bureau	10,0%	428 711	19 593	-		2 183	446 121		320 548	21 497	-	-	2 183	339 862	106 259
Matériel informatique	33,33%	351 028	7 499	-	-	9 476	349 051		311 628	28 476	-	-	9 476	330 628	18 422
Installations générales	10,0%	583 976	13 711	-	-	-	597 687		312 924	43 443	-	-	-	356 367	241 320
Immeubles hors exploitation (*)		-	1 231 254	-	884 082	-	347 172		-	-	-	-	-	-	347 172
TOTAUX		8 729 559	1 889 159	156 178	18 221	11 659	10 432 660		4 760 179	490 693	115 526	4 407	11 659	5 119 280	5 313 381

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

^(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances.

NOTE 10: DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	25 000	175 000
- Avances et acomptes reçus des clients	3 268 969	2 948 243
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	3 299 044	3 128 318

NOTE 11: EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Banques locales	129 407 987	109 894 106
- Banques étrangères	51 725 509	58 534 921
- Emprunts obligataires	139 862 000	137 659 500
- Certificats de dépôt	4 000 000	-
- Certificats de leasing	31 000 000	14 000 000
Total emprunts	355 995 496	320 088 527
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 178 029	1 701 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	843 334	893 328
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 073 840	5 189 727
- Intérêts courus sur certificats de leasing	449 736	269 094
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(202 700)	(170 876)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt	(23 613)	0
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(149 035)	(25 963)
Total dettes rattachées	8 169 591	7 857 053
<u>Total</u>	364 165 087	327 945 580

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et ressouces spéciales" sont récapitulés dans le tableau suivant :

		Montant		Soldes		Remboursements		Fin de périod	le
	DESIGNATION	du	Modalités de remboursement	en début	Utilisations	de la période	Soldes	échéances à	échéances
		crédit		de période				plus d'un an	à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES L	<u>OCALES</u>								
	BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	2 857 144	-	1 428 572	1 428 572	-	1 428 572
	AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	150 000	-	150 000	-	-	-
	BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	BIAT (2012)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	ATB (2012)	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
	AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	1 400 000	1 400 000	-	1 400 000
	BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	1 400 000	1 400 000	-	1 400 000
	BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 600 000	-	800 000	800 000	-	800 000
	AMEN BANK (2013/1)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
	AMEN BANK (2013/4)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
	BT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
	ATB 1/2013	5 000 000	Semestriellement (2013-2018)	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
	AMEN BANK (2013/5)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
	BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 600 000	-	1 200 000	2 400 000	1 200 000	1 200 000
	AMEN BANK (2013/8)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-

	Montant		Soldes		Remboursements	rsements Fin de période			
DESIGNATION	du	Modalités de remboursement	en début	Utilisations	de la période	Soldes	échéances à	échéances	
	crédit		de période				plus d'un an	à moins d'un an	
BIAT (01/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000	
BT (1/2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000	
ATB (2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 200 000	-	800 000	2 400 000	1 600 000	800 000	
BH (2014	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	3 443 830	-	1 664 168	1 779 662	-	1 779 662	
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 143 133	-	920 561	3 222 572	2 231 808	990 764	
BH (1/2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 000 000	-	522 818	2 477 182	1 918 341	558 841	
AMEN BANK (1/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000	
BT (1/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	7 500 000	-	1 500 000	6 000 000	4 500 000	1 500 000	
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 500 000	500 000	
ATIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	6 000 000	-	1 200 000	4 800 000	3 600 000	1 200 000	
ATIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000	
AMEN BANK (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
BIAT (1/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000	
BH (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
BT (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	

	Montant		Soldes		Remboursements		Fin de périod	le
DESIGNATION	du crédit	Modalités de remboursement	en début de période	Utilisations	de la période	Soldes	échéances à	échéances à moins d'un an
	crear		de periode				prus u un an	a mons u un an
ATB (1/2016)	3 500 000	Semestriellement (2017-2021)	-	3 500 000	-	3 500 000	2 800 000	700 000
BIAT (2/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (1/2016)	3 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
AMEN BANK (2/2016)	2 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK (3/2016)	2 500 000	Annuellement (2017-2021)	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
BIAT (3/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (4/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
<u>Sous-total</u>			109 894 106	56 000 000	36 486 119	129 407 987	89 650 148	39 757 839
BANQUES ETRANGERES								
B.E.I 2012 EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	5 201 473	-	1 491 556	3 709 917	2 192 278	1 517 640
BIRD	16 000 000	Semestriellement (2015-2027)	15 723 447	-	1 428 570	14 294 877	12 866 305	1 428 572
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	714 286	4 285 714	3 571 428	714 286
BERD EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2019)	32 610 000	-	3 175 000	29 435 000	20 117 858	9 317 142
<u>Sous-total</u>			58 534 921	-	6 809 412	51 725 509	38 747 869	12 977 640
Total des crédits bancaires			168 429 027	56 000 000	43 295 531	181 133 496	128 398 018	52 735 479

	Montant		Soldes		Remboursements		Fin de périod	le
DESIGNATION	du	Modalités de remboursement	en début	Utilisations	de la période	Soldes	échéances à	échéances
	crédit		de période				plus d'un an	à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 850 000	-	5 850 000	-	-	-
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 756 000	-	3 878 000	3 878 000	-	3 878 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	2 600 000	10 400 000	7 800 000	2 600 000
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	5 053 500	-	1 684 500	3 369 000	1 684 500	1 684 500
CIL 2014/1	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000
CIL 2016/1	30 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2016/2	10 215 000	Annuellement (2018-2022)	-	10 215 000	-	10 215 000	10 215 000	-
Total des emprunts obligataires			137 659 500	40 215 000	38 012 500	139 862 000	101 699 500	38 162 500

	Montant		Soldes		Remboursements		Fin de périod	e
DESIGNATION	du	Modalités de remboursement	en début	Utilisations	de la période	Soldes	échéances à	échéances
	crédit		de période				plus d'un an	à moins d'un an
CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING								
CERTIFICATS DE DEPOT								
Certificats de dépôt à court terme			-	18 500 000	14 500 000	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			-	18 500 000	14 500 000	4 000 000	-	4 000 000
CERTIFICATS DE LEASING								
Certificats EL BARAKA BANK			10 000 000	57 000 000	46 000 000	21 000 000	-	21 000 000
Certificats ZITOUNA BANK			4 000 000	32 000 000	26 000 000	10 000 000	-	10 000 000
<u>Sous-total</u>			14 000 000	89 000 000	72 000 000	31 000 000	-	31 000 000
Total des CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING			14 000 000	107 500 000	86 500 000	35 000 000		35 000 000
	<u> </u>			<u> </u>	ı			<u> </u>
TOTAL GENERAL			320 088 527	203 715 000	167 808 031	355 995 496	230 097 518	125 897 979

NOTE 12: INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	_	2016	2015
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie	Générale d'investiss	ement	
- Dans le capital		15 460	15 460
- Dans les résultats reportés		(1 492)	(2537)
- Dans le résultat de l'exercice	(A)	467	1 045
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la société CIL s	SICAR		
- Dans le capital		510	600
- Dans les résultats reportés		6	7
- Dans le résultat de l'exercice	(A)	15	12
Total des intérêts minoritaires	Ξ	14 966	14 587
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A)	482	1 056

NOTE 13: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	=	2016	2015
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		25 167 770	22 452 780
- Réserves pour fonds social	(C)	2 050 208	1 872 736
- Dividendes reçus des filiales		184 987	179 989
- Complément d'apport		4 320	-
- Actions propres	(D)	(3 000 537)	(3 000 244)
- Résultats reportés		7 029 875	5 489 128
	_		
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	_	58 936 623	54 494 390
- Résultat net des sociétés intégrés		8 866 320	8 644 399
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(482)	(1 056)
	_		
- Résultat consolidé de l'exercice (1)	_	8 865 838	8 643 343
Total des capitaux propres avant affectation	(F) _	67 802 461	63 137 733
Nombre d'actions (2)		4 814 661	4 806 034
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,841	1,798

- (A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2016, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.
- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244
Achats de l'exercice	3 472	51 766
Cession de l'exercice	(3 422)	(55 793)
Complément d'apport		4 320
Solde au 31 décembre 2016	199 505	3 000 537

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2016, 4,16% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'Administration du 12 avril 2016 lorsque la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Ainsi, cette opération n'a pas d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

- (E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
- Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.
- (F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

Solde au 31 Décembre 2014
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014
Rachat d'actions propres
Dividendes reçus des filiales intégrés
Encaissement dividendes sur actions propres
Prélèvements sur fonds social
Résultat consolidé de l'exercice 2015
Solde au 31 Décembre 2015
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2016
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2016
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015
Rachat d'actions propres
Dividendes reçus des filiales intégrés
Cessions d'actions propres
Divers
Encaissement dividendes sur actions propres
Prélévements sur fonds social
Résultat net de l'exercice 2016
Solde au 31 Décembre 2016

Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
25 000 000	2 500 000	20 441 840	1 656 206	79 995	3 283 919	-	(2 841 643)	8 220 421	58 340 738
		4 290 000	300 000	(79 995)	3 710 416			(8 220 421)	
		(2 279 060)			2 279 060				
					(3 750 000)				(3 750 000)
							(158 600)		(158 600)
				179 989	(179 989)				
					145 722				145 722
			(83 470)						(83 470)
								8 643 343	8 643 343
25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	179 989	5 489 128	-	(3 000 244)	8 643 343	63 137 733
		4 659 000	300 000	(179 989)	3 864 332			(8 643 343)	
		(1 944 010)			1 944 010				
					(4 250 000)				(4 250 000)
							(51 766)		(51 766)
				184 987	(184 987)				-
						4 320	51 473		55 793
					3				3
					167 389				167 389
			(122 528)						(122 528)
								8 865 838	8 865 838
25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	184 987	7 029 875	4 320	(3 000 537)	8 865 838	67 802 461

NOTE 14: INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

		_	2016	2015
- Intérêts de leasing			40 187 305	36 000 022
- Intérêts de retard			2 299 294	2 285 592
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing			411 717	277 299
- Autres			1 510 687	1 354 488 (*)
<u>Total</u>		_	44 409 004	39 917 401
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs			278 762	432 688
Intérêts de retard antérieurs			341 695	207 090
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers			(513 034)	(485 816)
Intérêts de retard			(526 185)	(471 152)
Variation des produits réservés		_	(418 762)	(317 190)
Total des intérêts et des produits de leasing		_	43 990 242	39 600 211
- Encours financiers				
. Au début de la période			375 133 693	345 344 429
. A la fin de la période			409 247 703	375 133 693
. Moyenne		(D)	392 190 698	360 239 061
- Intérêts de la période		(C)	40 187 305	36 000 022
- Taux moyen	(C) / (D)		10,25%	9,99%

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.7)

NOTE 15: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		2016	2015
	_		
- Intérêts des emprunts obligataires		10 111 485	8 864 232
- Intérêts des crédits des banques locales		7 391 780	6 700 154
- Intérêts des crédits des banques étrangères		3 408 803	3 263 103
- Intérêts des autres opérations de financement		1 895 409	2 086 001
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de			
remboursement des emprunts		139 619	131 813
Total des absence Connellant des communes	(4)	00.047.000	04.045.000
Total des charges financières des emprunts	(A) _	22 947 096	21 045 303
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(114 288)	(105 997)
- Autres charges financières		91 093	83 484
- Pénalités		(175)	20 848
Total des autres charges financières	_	(23 370)	(1 664)
Total des autres charges infancieres	_	(23 370)	(1 004)
Total général	_	22 923 726	21 043 639
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		320 088 527	301 543 358
. A la fin de l'exercice		355 995 496	320 088 527
. Moyenne	(B)	338 042 012	310 815 943
- Taux moyen (A) / (B)		6,79%	6,77%
		3,1.070	0,1.70

NOTE 16: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2016	2015
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 849 846	4 658 647
- Dotations aux provisions collectives	234 000	88 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 223 720)	(2 604 727)
- Créances radiées	1 496 976	425 044
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 332 980)	(394 814)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(127 279)	(15 008)
- Intérêts de retard antérieurs	(36 717)	(11 718)
- Encaissement sur créances radiées	(15 920)	(24 217)
<u>Total</u>	3 844 206	2 121 207

NOTE 17: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre2016	31 Décembre 2015
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	715 348	112 850
- Apurement de comptes	39 619	193 696
- Autres gains sur éléments exceptionnels	3 116	2 947
<u>Total</u>	758 083	309 493

NOTE 18: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015 3 879 2 351 101 020			
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-				
 Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels Redressement Fiscal 	1 434 -	101 020			
<u>Total</u>	1 434	107 250			

NOTE 19: ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

,	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015	_
 Clients et comptes rattachés en début de période Clients et comptes rattachés en fin de période 	27 186 559 (27 886 335)	24 048 474 (27 186 559)	
 Clients avances et acomptes reçus en début de période Clients avances et acomptes reçus en fin de période 	(2 948 243) 3 268 969	(2 826 145) 2 948 243	
 Dépôts et cautionnements reçus début de période Dépôts et cautionnements reçus fin de période 	(180 075) 30 075	(180 075) 180 075	
 Produits constatés d'avance en début de période Produits constatés d'avance en fin de période 	(1 705 528) 1 887 544	(1 496 916) 1 705 528	
- TVA collectée	38 250 671	36 485 284	
- TVA collectée sur avances et acomptes	(2 784 945)	(2 648 094)	
- Remboursement principal	175 326 854	172 622 644	
- Intérêts et produits assimilés de leasing	44 409 004	39 917 401	(*)
- Autres produits d'exploitation	299 488	262 575	
- Créances virées en pertes	(1 496 976)	(425 044)	
- Encaissements sur créances radiées	15 920	24 217	
- Encours financiers virés en pertes	521 416	208 904	
- Plus/Moins values sur relocation	(87 151)	(201 940)	
- Plus/Moins values sur transfert	(655 419)	(4 907 519)	
 Créances sur cessions d'immobilisations début période Créances sur cessions d'immobilisations fin période 	412 245 (237 786)	248 121 (412 245)	
- Cessions d'immobilisations à la VR	152 611	1 866	
- Cessions anticipées d'immobilisations	15 209 530	9 545 258	
Encaissements reçus des clients	268 988 426	247 914 055	<u> </u>

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 20: INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	23 704 138	10 881 066
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(30 369 745)	(23 704 138)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	(142 482)	(91 392)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	213 313	142 482
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	223 935 877	207 820 657
- TVA sur investissements	31 803 129	28 279 007
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	195 141	44 330
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	(36 750)	(195 141)
Investissements dans les contrats de leasing	249 302 621	223 176 871

NOTE 21 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	1 889 159	1 544 122
- Régularisations sur Investissements en Immobilisations corporelles et Incorporelles	(13 814)	-
Décaissements provenant de l'acquisition		
d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 875 345	1 544 122

NOTE 22: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	(3 879)
- Cessions d'immobilisations corporelles	40 652	4 047
- Immobilisations mises en rebut	-	725
 Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location 	715 348	112 850
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	756 000	113 743

NOTE 23: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	2 958 000	2 413 980
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	748 698	452 980
 Avances sur cession titres immobilisés en début de période Avances sur cession titres immobilisés en fin de période 	-	(544 027)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 706 698	2 322 933

NOTE 24: DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	2016	2015
- Dividendes payés	4 250 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	(167 389)	(145 722)
 Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période 	43 520 (43 654)	43 391 (43 520)
- Intérêts des prêts sur fonds social	122 528	83 470
Dividendes et autres distributions	4 205 005	3 687 619

NOTE 26 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 23 mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

4-7-6-NOTES COMPLEMENTAIRES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016:

4-7-6-1-NOTE COMPLEMENTAIRE:

Les engagements financiers au 31 décembre 2016

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-					
g) engagements par signature ⁶	15 699 038	15 699 038				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	52 327 206	52 327 206				
TOTAL	68 026 244	68 026 244				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement reçues	200 394 862	200 394 862				
Aval	200 37 1 002	200 37 1 002				
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	_	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de						
leasing ⁷	77 789 240	77 552 293		236 947		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	330 768 794	330 670 638		98 156		
TOTAL	608 952 896	608 617 793		335 103		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	28 500 000	28 500 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non						
encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Contrat que la paragral prévent des passes coments surétiques						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	28 500 000	28 500 000				

Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).
 Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2016.

Les evénements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peut rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date de clôture de l'exercice 2016, jusqu'à la date d'aujourd'hui.

4-7-6-2-NOTE RECTIFICATIVE

Etat de résultat consolidés rectificatif au 30/12/2016

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	31 Décembre <u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	43 990 242	39 600 211	(*)
Intérêts et charges assimilées	15	(22 923 726)	(21 043 639)	
Produits des placements		1 046 354	519 246	
Autres produits d'exploitation		645 989	777 090	
Produit net		22 758 859	19 852 908	_
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		4 804 777	4 596 304	
Dotations aux amortissements		500 201	489 895	
Autres charges d'exploitation		2 146 098	1 831 708	(*)
Total des charges d'exploitation		7 451 076	6 917 907	_
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		15 307 783	12 935 001	_
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	16	3 844 206	2 121 207	
Dotations aux autres provisions		(29 618)	151 992	
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 493 195	10 661 802	-
Autres gains ordinaires	17	758 083	309 493	
Autres pertes ordinaires	18	(1 434)	(107 250)	
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		12 249 844	10 864 044	_
Impôts exigibles		(2 467 699)	(2 219 645)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		9 782 145	8 644 399	_
Contribution conjoncturelle		(915 825)	-	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 866 320	8 644 399	_
Parts revenant aux intérêts minoritaires	12	(482)	(1 056)	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 865 838	8 643 343	_ =

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.7)

Portefeuille d'investissement

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emilian	Nombre	<u>Coût</u> d'acquisition	<u>Valeur</u> nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage
<u>Emetteur</u>	<u>d'actions</u>	<u>a acquistuon</u>	nominate			<u>détenu</u>
* CONSEIL PLUS GESTION (CGI)	400	100,000	100,000	40 000	2012	33,33% *
* IFBT (CGI)	1	100,000	100,000	100	1999	0,13%
* Société TUNISIE CLEARING (CGI)	39 972	4,628	5,000	184 973	de 2001 à 2016	3,75%
* BVMT (CGI)	43 659	9,892	10,000	431 868	de 1999 à 2014	4,30%
* SNA (CIL & CIL SICAR)	257 836	10,000	10,000	2 578 360	2012/2013/2015/2016	25,78% *
* Société FORACHEM (CIL SICAR)	25 500	10,000	10,000	255 000	2012	14,17%
* Société GII (CIL SICAR)	45 000	10,000	10,000	450 000	2014	6,34%
* Société SOCHA (CIL SICAR)	56 509	10,000	10,000	565 090	2014	14,13%
* Société HOR (CIL SICAR)	57 520	10,000	10,000	575 200	2015/2016	48,75% *
* Société ECOLE EL EUCH (CIL & CIL SICAR)	17 000	10,000	10,000	170 000	2015	50,00% *
* Société SUPER BETON SLAMA (CIL SICAR)	6 450	100,000	100,000	645 000	2015	32,25% *
* Société SUPER FABRIQUANT SLAMA (CIL SICAR)	3 550	100,000	100,000	355 000	2015	20,88% *
* Société IDEAL RECYCLAGE (CIL SICAR)	57 700	10,000	10,000	577 000	2015	40,15% *
* Société THEOS SOLUTIONS (CIL SICAR)	3 000	10,000	10,000	30 000	2015	50,00% *
* Société EASYPRINT (CIL SICAR)	2 000	100,000	100,000	200 000	2015	49,50% *
* Société DELICES DE MAMAN (CIL & CIL SICAR)	50 000	10,000	10,000	500 000	2015	50,00% *
* Société ECOMAT (CIL & CIL SICAR)	45 200	25,000	25,000	1 130 000	2015	37,05% *
* Société SYPHAX (CIL SICAR)	20 000	10,000	10,000	200 000	2013	0,73%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2011/2012/2015	29,91% *
* Société MEHARI HAMMAMET	3 334	100,000	100,000	333 400	2011	1,67%
* Société MEDI CARS	9 000	100,000	100,000	900 000	2012	7,50%
* Société SWEET HOME	2 134	10,000	10,000	21 340	2012	9,97%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41% *
* Société GRAFI PRINT	250	100,000	100,000	25 000	2013	13,89%
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00% *
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79% *
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41% *
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85% *
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00% *
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00% *
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00% *
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55% *
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00% *
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47% *
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82% *
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32% *
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2014	16,67%
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41% *
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00% *
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17% *
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00% *
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67% *
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00% *
* Société THF CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000	2016	30,00% *
* Société BOI CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00% *
* Société SIFAT	10 000	10,000	10,000	100 000	2016	28,17% *
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00% *
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00% *
* Société MED PLAST	30 000	10,000	10,000	300 000	2016	7,30%

Total des titres 19 638 631

4-8-AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016:



Société d'expertise comptableInscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie Immeuble SAADI - Tour CD - 2ème étage -Appartement 7 &8 -Menzah IV - 1082 Tunis. Section 1.06 Tél: 71 755 035 Fax: 71 753 062

E-mail: cabinet@deltaconsult.com.tn

Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie 22bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana

Tél: 71 230 666 Fax: 71 234 215

Financial

E-mail: neji.fac@planet.tn

Messieurs les actionnaires De la Compagnie Internationale de Leasing Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les actionnaires De la Compagnie Internationale de Leasing,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D: 472.102.557 et un résultat consolidé bénéficiaire de D: 8.865.838, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous

avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de

notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance

raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les

montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du

jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des

anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le

caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la

présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent

rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière

du groupe au 31 Décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice

clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec

les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de

l'exercice 2016.

Tunis, le 31 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

F.A.C

Mohamed Néji HERGLI

4 - 9 - PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2017 :

Au 30 juin 2017, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 9 - 1 - CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

Cette rubrique s'analyse ainsi:

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Créances sur contrats mis en force	489 976 663	425 562 727	439 640 438
Encours financiers	461 255 511	394 930 504	413 641 647
Impayés	30 895 386	32 451 622	27 886 335
Intérêts échus différés	(2 174 233)	(1 819 399)	(1 887 544)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 088 196	3 379 541	1 343 643
Total brut des créances de leasing	493 064 859	428 942 268	440 984 082
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 737 654)	(7 208 262)	(7 057 664)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 643 193)	(16 485 860)	(14 651 071)
Provision collective	(2 522 000)	(2 288 000)	(2 522 000)
Produits réservés	(3 547 498)	(3 612 172)	(2 929 891)
Total net des créances de leasing	463 614 515	399 347 974	413 823 455

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ciaprès :

Solde au 31 décembre 2016	414 985 290
Additions de la période	
- Investissements	152 320 158
- Relocations	3 747 853
- Transferts	4 203 359
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 059)
- Cessions anticipées	(8 825 563)
- Relocations	(640 046)
- Transferts	(3 124 814)
- Remboursements du capital	(98 321 471)
Solde au 30 juin 2017	464 343 707

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Paiements minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	190 154 864	166 880 498	174 616 900
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	340 226 062	286 160 970	301 869 860
- A recevoir dans plus de de 5 ans	9 434 766	4 606 604	6 772 357
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	539 815 692	457 648 072	483 259 117
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	39 560 882	33 160 345	35 599 154
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	46 575 173	38 070 028	41 296 923
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 230 185	322 977	893 163
Total des produits financiers non acquis	87 366 241	71 553 351	77 789 240
- Valeurs résiduelles	2 366 445	2 323 760	2 434 183
- Contrats suspendus contentieux	6 439 615	6 512 023	5 737 587
- Contrats en instance de mise en force	3 088 196	3 379 541	1 343 643
Encours des contrats	464 343 707	398 310 045	414 985 290

4 - 9 - 2 - PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT:

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Titres de participation	9 305 008	9 782 478	9 782 478
- Titres immobilisés	18 885 480	14 418 370	18 148 740
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
Montant brut	28 192 488	24 202 848	27 933 218
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 000 000)	-	-
Montant libéré	27 192 488	24 202 848	27 933 218
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(150 514)	(173 039)	(136 090)
Montant net	27 041 974	24 029 808	27 797 128

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 138 770 DT et 11 744 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2016	9 782 478	9 782 478	
Acquisitions de la période			
- Compagnie Générale d'investissement	22 500	22 500	
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Société CIL SICAR	(499 970)	(499 970)	-
Soldes au 30 Juin 2017	9 305 008	9 305 008	

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

Les mouvements emegates durant at periode sur le poste Trac	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2016	18 148 740	18 148 740	-
Acquisitions de la période			
- Société ECONOMIC AUTO	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Cessions de la période			
- Société MEDI CARS	(600 000)	(600 000)	-
- Société GRAFI PRINT	(25 000)	(25 000)	-
- Société GREEN TECNO	(23 300)	(23 300)	-
- Société INVEST IMMO	(15 000)	(15 000)	-
- Société MOUHIBA REAL ESTATE	(10 000)	(10 000)	-
- Société RED TEC	(13 300)	(13 300)	-
- Société POLYBAT	(440 000)	(440 000)	-
- Société PRO IMM HAMMAMET	(41 660)	(41 660)	-
- Société SAS COM	(45 000)	(45 000)	-
- Société SEI	(50 000)	(50 000)	-
Soldes au 30 Juin 2017	18 885 480	17 885 480	1 000 000

<u>Emetteur</u>	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu	
Titres de participation							
* Compagnie Générale d'investissement	249 908	5,224	5,000	1 305 488	de 1998 à 2017	99,96%	
* CIL SICAR	7 999 520	1,000	1,000	7 999 520	2010/2011/2012/2013	99,99%	
	1 777 320	1,000	1,000	0.207.000	-	77,7770	
<u>Total des titres de participation</u>				9 305 008	-		
<u>Titres immobilisés</u>							
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91%	*
* Société MEHARI HAMMAMET	3 334	100,000	100,000	333 400	2011	1,67%	
* Société MEDI CARS	3 000	100,000	100,000	300 000	2012	2,50%	
* Société SWEET HOME	2 134	10,000	10,000	21 340	2012	9,97%	
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41%	*
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00%	*
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00%	*
* Société GREEN TECHNO	467	100,000	100,000	46 700	2014	19,87%	
* Société PRO IMMO HAMMAMET	8 334	10,000	10,000	83 340	2014	19,61%	
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85%	*
* Société INVEST IMMO	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	20,00%	*
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00%	*
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	2 000	10,000	10,000	20 000	2014	20,00%	*
* Société RED TEC	1 167	100,000	100,000	116 700	2014/2015	26,52%	*
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014		
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47%	*
* Société TRUST IMMO	1 70 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82%	*
* Société SEI	2 000	100,000	100,000	200 000	2014	21,05%	*
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2011/2014	16,67%	
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41%	*
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00%	*
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17%	*
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%	
* Société CLINIQUE LES PINS	1 00 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%	
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00%	*
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67%	*
* Société MS CONSULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%	
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00%	*
* Société THF CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000	2016	30,00%	*
* Société BOI CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	*
* Société SIFAT	10 000	10,000	10,000	100 000	2016	28,17%	*
* Société SNA NOUR	74 000	10,000	10,000	740 000	2016	7,40%	
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100,000	100,000	824 000	2016		
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	*
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00%	*
* CIL SICAR FONDS N° 3	26 500	100,000	100,000	2 650 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 4	9 000	100,000	100,000	900 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 5	6 000	100,000	100,000	600 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 6	3 000	100,000	100,000	300 000	2016		
* Société MEDPLAST	30 000	10,000	10,000	300 000	2016	7,30%	
* Société ECONOMIC AUTO	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2017	22,22%	*
Total des titres immobilisés				18 885 480	•		
<u>Total</u>				28 190 488	. -		

^{(*) :} La CIL n'exerce ni de contrôle ni d'influence notable sur ces sociétés malgré que sa particpation dépasse les 20%.

4-9-3-LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES:

	Taux		1	Valeurs brutes				Amortiss	sements		Valeur
Désignation	d'amortissement	Début de période	Acquisitions	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	comptable nette
Logiciels		113 087	-	-	-	113 087	106 095	1 879	-	107 975	5 112
Total des immobilisations incorporelles		113 087	=	<u>=</u>	<u>=</u>	<u>113 087</u>	<u>106 095</u>	<u>1 879</u>	<u>=</u>	<u>107 975</u>	<u>5 112</u>
Immeubles	5,0%	4 985 197	567 220	-	-	5 552 417	2 711 129	99 552	-	2 810 681	2 741 736
Matériel de transport	20,0%	1 064 785	132 000	-	(64 980)	1 131 805	675 681	89 383	(64 980)	700 084	431 720
Equipements de bureau	10,0%	415 081	5 733	-	-	420 814	307 734	10 789	-	318 524	102 290
Matériel informatique	33,3%	297 348	-	-	-	297 348	279 373	7 303	-	286 676	10 672
Installations générales	10,0%	574 691	9 007	-	-	583 697	335 282	20 429	-	355 711	227 986
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	150 000	70 000	-	220 000	-	-	-	-	220 000
Immeubles hors exploitation (*)		2 115 336	-	-	-	2 115 336	-	-	-	-	2 115 336
Total des immobilisations corporelles		9 452 438	863 959	<u>70 000</u>	(64 980)	10 321 417	4 309 199	<u>227 457</u>	(64 980)	<u>4 471 676</u>	<u>5 849 740</u>
TOTAUX		9 565 524	863 959	70 000	(64 980)	10 434 503	4 415 295	229 336	(64 980)	4 579 651	5 854 852

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

^(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances.

4-9-4-LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017 :

Les acquisitions et les cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2017 sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 30 Juin 2017	18 885 480	17 885 480	1 000 000
Acquisitions de la période	-	-	-
Cessions de la période			-
Soldes au 30 Septembre 2017	18 885 480	17 885 480	1 000 000

Aucune acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles n'estsurvenus postérieurement à la date du 30 juin 2017.

4 - 10 - RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARESAU 30 JUIN 2017:

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels intermédiares de la société arrêtés au 30/06/2017 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note portant sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intérmédiare, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terle, restructurations et abondons d'activité conformament aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers interédiares;
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

La CIL s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers intermédaires.

4 - 10 - 1 - BILAN INTERMEDIARE AU 30 JUIN 2017 :

(expriméen dinars tunisien)

(exprincen unars tunsien)					
		30 Ju 2017	in 2016	31 Décembre 2016	
ACTIFS		2017	2010	2010	
	Notes				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	10 699 751	8 274 876	10 388 968	
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	463 614 515	399 347 974	413 823 455	
Portefeuille-titres commercial		-	-	11 000 000	
Portefeuille d'investissement	6	27 041 974	24 029 808	27 797 128	
Valeurs immobilisées	7	5 854 852	4 067 900	5 150 229	
Autres actifs	8	9 943 329	6 025 140	5 414 258	
TOTAL DES ACTIFS		517 154 420	441 745 698	473 574 038	
		30 Ju		31 Décembre	
PASSIFS		<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2016</u>	
	Notes				
Dettes envers la clientèle	9	3 365 343	4 439 767	3 299 044	
Emprunts et dettes rattachées	10	400 277 402	349 680 448	366 320 579	
Fournisseurs et comptes rattachés	11	38 962 444	21 319 014	31 463 118	
Autres passifs	12	5 220 457	4 962 522	4 621 942	
TOTAL DES PASSIFS		447 825 646	380 401 751	405 704 682	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000	
Réserves		31 522 621	29 803 152	29 717 978	
Résultats reportés		10 190 899	7 294 191	7 298 511	
Actions propres		(2 951 339)	(2 960 823)	(3 000 537)	
Résultat de la période		5 566 593	2 207 428	8 853 403	
Total des capitaux propres	13	69 328 774	61 343 947	67 869 355	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		517 154 420	441 745 698	473 574 038	

4 - 10 - 2 - ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 JUIN 2017

(exprimé en en dinars tunisien)

	30 J	31 Décembre	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2016</u>
ENGAGEMENTS DONNES	73 711 657	80 991 484	68 026 244
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 373 950	25 926 247	15 699 038
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	52 337 707	55 065 237	52 327 206
Engagements sur titres	1 000 000	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	693 609 545	573 380 945	608 952 896
Cautions Reçues	230 903 939	190 052 922	200 394 862
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	87 366 241	71 553 351	77 789 240
Valeurs des biens, objet de leasing	375 339 365	311 774 672	330 768 794
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	71 219 842	19 500 000	28 500 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	53 000 000	18 500 000	28 500 000
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	18 000 000	1 000 000	-
Effets escomptés sur la clientèle	219 842	-	-

4 - 10 - 3 - ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017

(expriméen dinars tunisien)

Notes 2017 2016 2016	42 40) 20 88
Intérêts et produits assimilés de leasing 14 24 329 944 20 153 994 (*) 43 990 24 Intérêts et charges assimilées 15 (12 816 563) (11 355 199) (23 236 34) Produits des placements 16 670 713 742 567 1 139 12	40) 20 88
Intérêts et charges assimilées 15 (12 816 563) (11 355 199) (23 236 34 Produits des placements 16 670 713 742 567 1 139 12	40) 20 88
Produits des placements 16 670 713 742 567 1 139 12	20
•	88
160 670 140 420 200 46	
Autres produits d'exploitation 160 679 140 428 299 48	10
Produit net 12 344 773 9 681 790 22 192 51	
CHARGES D'EXPLOITATION	
Charges de personnel 17 2 524 260 2 193 584 4 487 65	58
Dotations aux amortissements 18 234 091 226 368 463 71	
Autres charges d'exploitation 19 1 105 822 1 001 348 (*) 2 016 09	9 2
Total des charges d'exploitation 3 864 173 3 421 301 6 967 46	52
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS 8 480 600 6 260 489 15 225 04	48
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées 20 1 669 920 4 236 496 3 844 20)6
Dotations nettes aux autres provisions 21 (10 626) 7 338 (34 04	1 7)
RESULTAT D'EXPLOITATION 6 821 306 2 016 655 11 414 88	39
Autres gains ordinaires 22 99 476 715 662 755 52	22
Autres pertes ordinaires 23 (57) (3 554) (18	35)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT 6 920 724 2 728 763 12 170 22	26
Impôts sur les bénéfices 24 (1 354 131) (521 335) (2 413 41	l4)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT 5 566 593 2 207 428 9 756 81	12
Contribution Conjouncturelle (903 41	10)
RESULTAT NET DE LA PERIODE 5 566 593 2 207 428 8 853 40	03

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

4 - 10 - 4 - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2017

(exprimé en dinarstunisien)

		30 J	31 Décembre	
	Notes	<u>2017</u>	2016	<u>2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	25	144 162 432	123 891 704	(*) 268 988 426
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(165 781 090)	(123 370 710)	(249 302 621)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(4 556 691)	(3 038 245)	(*) (6 164 523)
Intérêts payés	28	(12 565 176)	(11 447 742)	(22 844 520)
Impôts et taxes payés	29	(2 150 723)	(3 894 068)	(6 094 849)
Placement monétaire		11 000 000	500 000	(10 500 000)
Autres flux liés à l'exploitation	35	117 897	163 247	448 746
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(29 773 351)	(17 195 813)	(25 469 342)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
corporelles et incorporelles	30	(863 959)	(570 014)	(1 878 772)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations				
corporelles et incorporelles	31	27 600	756 000	756 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(1 022 500)	(3 854 000)	(9 004 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	2 288 039	3 527 249	4 259 365
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investisseme	nt	429 180	(140 765)	(5 867 407)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat des actions propres	13	(840)	(12 052)	(51 766)
Encaissements provenant de la cession des actions propres	13	52 685	55 793	55 793
Dividendes et autres distributions	34	(4 158 948)	(4 124 147)	(4 205 005)
Encaissements provenant des emprunts	10	160 285 000	99 000 000	208 715 000
Remboursements d'emprunts	10	(126 522 943)	(77 615 363)	(171 095 531)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financemen	nt .	29 654 953	17 304 230	33 418 491
Variation de trésorerie		310 783	(32 348)	2 081 743
Trésorerie au début de l'exercice	4	10 388 968	8 307 225	8 307 225
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	10 699 751	8 274 876	10 388 968

 $^{(\}mbox{\ensuremath{^{\ast}}})$ Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

4 - 10 - 5 - NOTES AUX ETATS FINANCIERSINTERMEDIARES AU 30 JUIN 2017 :

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2017, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des biens financés, ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers semestriels au 30 juin 2017 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 Avantages au personnel.
- IAS 33 Résultat par action.
- IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant, soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée, au taux d'intérêt implicite du contrat de location, des paiements minimaux sus indiqués.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- **B4-** Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- <u>A- Actifs courants</u>: Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.
- <u>B1- Actifs nécessitant un suivi particulier</u>: Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- <u>B2- Actifs incertains</u>: Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
 - un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
 - l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
 - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
 - des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
 - la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
 - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).
- <u>B3- Actifs préoccupants</u>: Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
- <u>B4- Actifs compromis</u>: Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours. Les taux de provisionnement retenus par la société correspondent aux taux minimums par classe de risque tels

que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains 20%
B3- Actifs préoccupants 50%
B4- Actifs compromis 100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
 Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
 Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être

mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en question, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pourles titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- → au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- → à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis dans le cadre d'opérations de prises de participations, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant, notamment, leur prix d'achat hors taxes déductibles, ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

•	Logiciels	33,3%
•	Immeubles	5,0%
•	Matériel de transport	20,0%
•	Mobilier et matériel de bureau	10,0%
•	Matériel informatique	33,3%
•	Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel:

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués, notamment, par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

3-4 Changement de méthode de présentation

Par rapport au 30 juin 2016, les états financiers au 30 juin 2017 traduisent un changement de méthode de présentation au niveau des états de résultat et de flux de trésorerie.

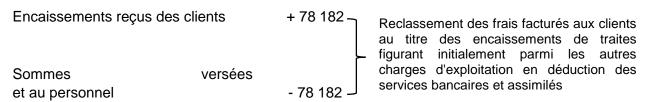
Les frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des « services bancaires et assimilés ». Au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017, ils sont présentés parmi les « Intérêts et produits assimilés de leasing ».

Les retraitements opérés sont :

Rubriques retraitées	retraitement au Commentaires 30/06/2016
Au niveau de l'état de résultat	
Intérêts et produits assimilés de leasing	+ 78 182 Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des
Autres Charges d'exploitation	- 78 182 services bancaires et assimilés

Montant

Au niveau de l'état de flux de trésorerie



NOTE 4: CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Banques	10 240 472	7 973 692	10 141 085
- Caisses	459 279	301 184	247 883
<u>Total</u>	10 699 751	8 274 876	10 388 968

NOTE 5: CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016	
Créances sur contrats mis en force	489 976 663	425 562 727	439 640 438	
Encours financiers	461 255 511	394 930 504	413 641 647	
Impayés	30 895 386	32 451 622	27 886 335	
Intérêts échus différés	(2 174 233)	(1 819 399)	(1 887 544)	
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 088 196	3 379 541	1 343 643	
Total brut des créances de leasing	493 064 859	428 942 268	440 984 082	
A déduire couverture				
Provisions pour dépréciation des encours	(7 737 654)	(7 208 262)	(7 057 664)	
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 643 193)	(16 485 860)	(14 651 071)	
Provision collective	(2 522 000)	(2 288 000)	(2 522 000)	
Produits réservés	(3 547 498)	(3 612 172)	(2 929 891)	
Total net des créances de leasing	463 614 515	399 347 974	413 823 455	

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2016	414 985 290
Additions de la période	
- Investissements	152 320 158
- Relocations	3 747 853
- Transferts	4 203 359
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 059)
- Cessions anticipées	(8 825 563)
- Relocations	(640 046)
- Transferts	(3 124 814)
- Remboursements du capital	(98 321 471)
Solde au 30 juin 2017	464 343 707

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Paiements minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	190 154 864	166 880 498	174 616 900
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	340 226 062	286 160 970	301 869 860
- A recevoir dans plus de de 5 ans	9 434 766	4 606 604	6 772 357
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	539 815 692	457 648 072	483 259 117
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	39 560 882	33 160 345	35 599 154
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	46 575 173	38 070 028	41 296 923
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 230 185	322 977	893 163
Total des produits financiers non acquis	87 366 241	71 553 351	77 789 240
- Valeurs résiduelles	2 366 445	2 323 760	2 434 183
- Contrats suspendus contentieux	6 439 615	6 512 023	5 737 587
- Contrats en instance de mise en force	3 088 196	3 379 541	1 343 643
Encours des contrats	464 343 707	398 310 045	414 985 290

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					
	A	B 1	B 2	В 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	TOTAL
Encours financiers	373 550 204	67 241 259	9 729 007	1 802 595	8 932 445	461 255 511
Impayés	2 770 121	7 354 068	3 214 588	1 740 673	15 815 935	30 895 386
Contrats en instance de mise en force	3 088 196	-	=	-	-	3 088 196
CREANCES LEASING	379 408 521	74 595 326	12 943 596	3 543 269	24 748 380	495 239 092
Avances reçues (*)	(2 889 783)	(15 380)	=	=	(430 105)	(3 335 268)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
ENCOURS GLOBAL	376 493 738	74 579 946	12 943 596	3 543 269	24 318 276	491 878 824
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 002 694	371 256	-	-	-	20 373 950
TOTAL ENGAGEMENTS	396 496 432	74 951 202	12 943 596	3 543 269	24 318 276	512 252 775
Produits réservés	-	_	(637 191)	(420 432)	(2 489 875)	(3 547 498)
Provisions sur encours financiers	-	-	(189 168)	(267 323)	(7 281 163)	(7 737 654)
Provisions sur impayés	-	-	(1 273 400)	(1 058 253)	(13 311 540)	(15 643 193)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(2 099 759)	(1 746 008)	(23 082 578)	(26 928 345)
ENGAGEMENTS NETS	396 496 432	74 951 202	10 843 837	1 797 261	1 235 697	485 324 430
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)		_	2,53%	0,69%	4,75%	
				7,97%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2016				7,38%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2016				10,98%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			16,22%	49,28%	94,92%	
				65,99%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de	au décembre 2016			73,31%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au	30 juin 2016			54,99%		

^(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du porte feuille d'investissement se présente comme suit :

- Société GREEN TECNO

- Société INVEST IMMO

- Société RED TEC

- Société POLYBAT

- Société SAS COM

Soldes au 30 Juin 2017

- Société SEI

- Société MOUHIBA REAL ESTATE

- Société PRO IMM HAMMAMET

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre
- Titres de participation	9 305 008	9 782 478	9 782 478
- Titres immobilisés	18 885 480	14 418 370	18 148 740
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
Montant brut	28 192 488	24 202 848	27 933 218
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 000 000)	-	-
Montant libéré	27 192 488	24 202 848	27 933 218
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(150 514)	(173 039)	(136 090)
Montant net	27 041 974	24 029 808	27 797 128

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 138 770 DT et 11 744 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2016	9 782 478	9 782 478	
Acquisitions de la période			
- Compagnie Générale d'investissement	22 500	22 500	
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Société CIL SICAR	(499 970)	(499 970)	-
Soldes au 30 Juin 2017	9 305 008	9 305 008	
Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont i	ndiqués ci-après :		5
	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2016	18 148 740	18 148 740	-
Acquisitions de la période			
- Société ECONOMIC AUTO	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Cessions de la période			
- Société MEDI CARS - Société GRAFI PRINT	(600 000) (25 000)	(600 000) (25 000)	-

(23 300)

(15 000)

 $(10\ 000)$

 $(13\ 300)$

(440 000)

(41 660)

(45 000)

 $(50\ 000)$

18 885 480

(23 300)

(15 000)

 $(10\ 000)$

 $(13\ 300)$

(440 000)

(41 660)

(45 000)

(50 000)

1 000 000

17 885 480

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2017 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur nominale	Montant total	<u>Date souscription</u>	Pourcentage détenu	-
Titres de participation							
* Compagnie Générale d'investissement	249 908	5,224	5,000	1 305 488	de 1998 à 2017	99,96%	
. 0			,	7 999 520			
* CIL SICAR	7 999 520	1,000	1,000	1 999 320	2010/2011/2012/2013	99,99%	
Total des titres de participation				9 305 008	•		
<u>Titres immobilisés</u>							
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91%	*
* Société MEHARI HAMMAMET	3 334	100,000	100,000	333 400	2011	1,67%	
* Société MEDI CARS	3 000	100,000	100,000	300 000	2012	2,50%	
* Société SWEET HOME	2 134	10,000	10,000	21 340	2012	9,97%	
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41%	*
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00%	*
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00%	*
* Société GREEN TECHNO	467	100,000	100,000	46 700	2014	19,87%	
* Société PRO IMMO HAMMAMET	8 334	10,000	10,000	83 340	2014	19,61%	
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85%	*
* Société INVEST IMMO	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	20,00%	*
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00%	*
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	2 000	10,000	10,000	20 000	2014	20,00%	*
* Société RED TEC	1 167	100,000	100,000	116 700	2014/2015	26,52%	*
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014		
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47%	*
* Société TRUST IMMO	1 70 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82%	*
* Société SEI	2 000	100,000	100,000	200 000	2014	21,05%	*
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2011/2014	16,67%	
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41%	*
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00%	*
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17%	*
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%	
* Société CLINIQUE LES PINS	1 00 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%	
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00%	*
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67%	*
* Société MS CONSULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%	
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100,000	100,000	60 000	2016	30,00%	
* Société THF CONSULTING	1 800	100,000	100,000	180 000	2016	30,00%	*
* Société BOI CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	*
* Société SIFAT	10 000	10,000	10,000	100 000	2016	28,17%	*
* Société SNA NOUR	74 000	10,000	10,000	740 000	2016	7,40%	
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100,000	100,000	824 000	2016	20.000/	
* Société SH CONSULTING	1 500	100,000	100,000	150 000	2016	30,00%	
* Société EMP	40 000	10,000	10,000	400 000	2016	40,00%	*
* CIL SICAR FONDS N° 3	26 500	100,000	100,000	2 650 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 4	9 000	100,000	100,000	900 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 5	6 000	100,000	100,000	600 000	2016		
* CIL SICAR FONDS N° 6	3 000	100,000	100,000	300 000 300 000	2016	7.200/	
* Société MEDPLAST * Société ECONOMIC AUTO	30 000 20 000	10,000 100,000	10,000 100,000	2 000 000	2016 2017	7,30% 22,22%	*
Total des titres immobilisés	20 000	100,000	100,000	18 885 480		<i>LL</i> , <i>LL</i> 70	-
					•		
<u>Total</u>				28 190 488	•		

 $^{(*):} La \ CIL \ n'exerce \ ni \ de \ contrôle \ ni \ d'influence \ notable \ sur \ ces \ sociétés \ malgré \ que \ sa \ participation \ dépasse \ les \ 20\%.$

NOTE 7: VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 30 JUIN 2017

(Montants exprimés en dinars)

	Taux		1	Valeurs brutes				Amortiss	sements		Valeur
Désignation	d'amortissement	Début de période	Acquisitions	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	comptable nette
Logiciels		113 087	-	-	-	113 087	106 095	1 879	-	107 975	5 112
Total des immobilisations incorporelles		113 087	=	<u>=</u>	=	113 087	106 095	<u>1 879</u>	<u>-</u>	<u>107 975</u>	<u>5 112</u>
Immeubles	5,0%	4 985 197	567 220	-	-	5 552 417	2 711 129	99 552	-	2 810 681	2 741 736
Matériel de transport	20,0%	1 064 785	132 000	-	(64 980)	1 131 805	675 681	89 383	(64 980)	700 084	431 720
Equipements de bureau	10,0%	415 081	5 733	-	-	420 814	307 734	10 789	-	318 524	102 290
Matériel informatique	33,3%	297 348	-	-	-	297 348	279 373	7 303	-	286 676	10 672
Installations générales	10,0%	574 691	9 007	-	-	583 697	335 282	20 429	-	355 711	227 986
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	150 000	70 000	-	220 000	-	_	-	-	220 000
Immeubles hors exploitation (*)		2 115 336	-	-	-	2 115 336	-	-	-	-	2 115 336
Total des immobilisations corporelles		9 452 438	<u>863 959</u>	<u>70 000</u>	<u>(64 980)</u>	10 321 417	4 309 199	<u>227 457</u>	(64 980)	<u>4 471 676</u>	<u>5 849 740</u>
TOTAUX		9 565 524	863 959	70 000	(64 980)	10 434 503	4 415 295	229 336	(64 980)	4 579 651	5 854 852

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

^(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances.

NOTE 8: AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

		30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Prêts au personnel		3 787 373	3 400 174	3 274 902
- Créances sur cessions des titres de participation	ons	206 718	-	-
- Créances sur cessions d'immobilisations		1 665 225	254 008	237 786
- Avances aux fournisseurs		94 835	152 224	213 313
- Avances et acomptes au personnel		19 750	10 150	4 134
- Etat, crédit de TVA		2 451 170	224 573	481 216
- Compte d'attente / avance de TVA		219 200	317 471	227 798
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés		-	136 255	-
- Produits à recevoir des tiers		780 958	681 998	403 960
- Compte d'attente		174 875	196 020	111 295
- Charges constatées d'avance		228 273	233 121	23 407
- Autres comptes débiteurs		217 852	277 514	227 781
- Prestataires Assurances		40 000	-	111 426
- Compte courant, fonds gérés		23 783	6 818	23 783
- Charges à répartir	(A)	18 717	16 626	33 071
- Frais d'émission des emprunts étrangers	(A)	159 322	181 029	134 348
- Frais d'émission des emprunts locaux	(A)	536 192	624 557	588 695
Total brut		10 624 241	6 712 537	6 096 917
A déduire :				
- Provisions		(680 912)	(687 397)	(682 658)
<u>Total net</u>		9 943 329	6 025 140	5 414 258

⁽A) Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2017

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption
Charges à répartir	33%
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)
TOTAUX	

Valeurs brutes					
Début de période	Additions	Fin de période			
744 863	_	744 863			
4 557 354	88 622	4 645 976			
361 951	97 221	459 172			
5 664 167	185 843	5 850 010			

	Résorptions					
Début de période	Dotations de la période	Fin de période				
711 791	14 354	726 146				
3 968 659	141 125	4 109 784				
227 603	72 247	299 850				
4 908 054	227 726	5 135 780				

Valeur comptable nette
18 717
536 192
159 322
714 230

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à D : 213.372 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA), les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous, ainsi que les frais de la mise en place d'un outil de scoring et des frais d'implémentation du reporting IFRS.

NOTE 9: DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	25 000	25 000	25 000
- Avances et acomptes reçus des clients	3 335 268	4 409 692	3 268 969
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<u>Total</u>	3 365 343	4 439 767	3 299 044

NOTE 10: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Banques locales	134 870 575	118 092 716	129 407 987
- Banques étrangères	53 239 979	56 720 947	51 725 509
- Emprunts obligataires	150 800 000	143 100 000	140 015 000
- Certificats de dépôt	20 000 000	4 000 000	6 000 000
- Certificats de leasing	33 000 000	20 000 000	31 000 000
<u>Total emprunts</u>	391 910 553	341 913 663	358 148 496
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 575 618	2 559 138	2 178 029
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	489 661	521 983	843 334
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 973 824	4 366 137	5 085 123
- Intérêts courus sur certificats de leasing	356 232	205 002	449 736
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôt	(102 063)	(45 343)	(32 404)
- Commissions courus sur emprunts bancaires étrangers	291 324	389 984	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(196 707)	(168 042)	(202 700)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(20 142)	(62 074)	(149 035)
- Charges constatées d'avance sur certificats de leasing	(899)	-	-
<u>Total dettes rattachées</u>	8 366 849	7 766 785	8 172 083
<u>Total</u>	400 277 402	349 680 448	366 320 579

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et resources spéciales" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 30 JUIN 2017

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
CREDITS BANCAIRES		
BANQUES LOCALES		
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)
BT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)
ATB (2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)
BH (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)

Soldes			Fin de période		
en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances
de période		de la période		plus d'un an	à moins d'un an
1 420 572		1 420 572			
1 428 572	-	1 428 572	-	-	-
400 000	-	-	400 000	-	400 000
1 400 000	-	-	1 400 000	-	1 400 000
1 400 000	-	-	1 400 000	-	1 400 000
800 000	-	-	800 000	-	800 000
800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
400 000	-	200 000	200 000	-	200 000
2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
2 400 000	-	-	2 400 000	1 200 000	1 200 000
1 200 000	-	-	1 200 000	600 000	600 000
1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
2 400 000	-	-	2 400 000	1 600 000	800 000
1 779 662	-	-	1 779 662	-	1 779 662
3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
3 222 572	-	-	3 222 572	2 231 808	990 764

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 30 JUIN 2017

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)
ATIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)
ATIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)
AMEN BANK (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)
BIAT (1/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)
BH (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
BT (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
ATB (1/2016)	3 500 000	Semestriellement (2017-2021)
BIAT (2/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (1/2016)	3 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (2/2016)	2 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (3/2016)	2 500 000	Annuellement (2017-2021)
BIAT (3/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)
BIAT (4/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)
AMEN BANK (1/2017)	2 500 000	Annuellement (2018-2022)
ATTIJARI BANK (1/2017)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)
BT (1/2017)	5 000 000	Annuellement (2018-2022)
AMEN BANK (2/2017)	5 000 000	Annuellement (2018-2022)
Sous-total		

Soldes			Fin de période			
en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances	
de période		de la période		plus d'un an	à moins d'un an	
2 477 182	-	558 841	1 918 341	1 320 996	597 345	
4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000	
4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
6 000 000	-	-	6 000 000	4 500 000	1 500 000	
2 000 000	-	-	2 000 000	1 500 000	500 000	
4 800 000	-	600 000	4 200 000	3 000 000	1 200 00	
3 200 000	-	400 000	2 800 000	2 000 000	800 00	
4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 00	
10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 00	
5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 00	
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	
3 500 000	-	350 000	3 150 000	2 450 000	700 00	
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	
3 000 000	-	-	3 000 000	2 400 000	600 00	
2 000 000	-	-	2 000 000	1 600 000	400 00	
2 500 000	-	-	2 500 000	2 000 000	500 00	
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 00	
-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 00	
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	
-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 00	
129 407 987	17 500 000	12 037 413	134 870 575	93 002 805	41 867 77	

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU $30~\mathrm{JUIN}~2017$

DESIGNATION			Montant du crédit	Modalités de remboursement
BANQUES ETRANGERES				
	BEI 2012	EUR	5 182 500	Semestriellement (2012-2019)
	BIRD		16 000 000	Semestriellement (2015-2027)
	BAD		5 000 000	Semestriellement (2016-2022)
	BERD	EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2020)
	BERD		25 000 000	Annuellement (2019-2022)
	Sous-total			
Total des crédits bancaires				
EMPRUNTS OBLIGATAI	<u>RES</u>			
	CIL 2008 subordonné		10 000 000	Annuellement (2015-2019)
	CIL 2012/1		20 000 000	Annuellement (2013-2017)
	CIL 2012/2		20 000 000	Annuellement (2013-2017)
	CIL 2013/1		13 000 000	Annuellement (2016-2020)
	CIL 2013/1		8 500 000	Annuellement (2014-2018)
	CIL 2014/1		20 000 000	Annuellement (2015-2019)
	CIL 2014/2		20 000 000	Annuellement (2015-2019)
	CIL 2015/1		25 000 000	Annuellement (2016-2020)
	CIL 2015/2		25 000 000	Annuellement (2016-2020)
	CIL 2016/1		30 000 000	Annuellement (2017-2021)
	CIL 2016/2		26 000 000	Annuellement (2018-2022)
	CIL 2017/1		20 000 000	Annuellement (2018-2022)
Total des emprunts obligataire	<u>es</u>			

Soldes			Fin de période			
en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances	
de période		de la période		plus d'un an	à moins d'un an	
3 709 918	-	755 530	2 954 388	1 423 530	1 530 858	
14 294 877	-	714 286	13 580 591	12 152 020	1 428 571	
4 285 714	-	357 143	3 928 571	3 214 285	714 286	
29 435 000	-	4 658 571	24 776 429	15 459 286	9 317 143	
-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-	
51 725 509	8 000 000	6 485 530	53 239 979	40 249 121	12 990 858	
181 133 496	25 500 000	18 522 943	188 110 553	133 251 926	54 858 627	
6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	
4 000 000	-	4 000 000	-	-	-	
8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000	
10 400 000	-	-	10 400 000	7 800 000	2 600 000	
3 400 000	-	-	3 400 000	1 700 000	1 700 000	
12 000 000	-	=	12 000 000	8 000 000	4 000 000	
16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000	
20 000 000		5 000 000	15 000 000	10 000 000	5 000 000	
20 000 000	-	5 000 000	15 000 000	10 000 000	5 000 000	
20 000 000	-	-	20 000 000	15 000 000	5 000 000	
20,000,000		6 000 000	24 000 000	10,000,000	c 000 000	
30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000	
10 215 000	15 785 000	-	26 000 000	20 800 000	5 200 000	
-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000	
140 015 000	35 785 000	25 000 000	150 800 000	107 300 000	43 500 000	

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES ARRETE AU 30 JUIN 2017

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING		
CERTIFICATS DE DEPOT		
Certificats de dépôt		
<u>Sous-total</u>		
CERTIFICATS DE LEASING		
Certificats EL BARAKA BANK		
Certificats ZITOUNA BANK		
<u>Sous-total</u>		
Total des CERTIFICATS DE DEPOT		
& DES CERTIFICATS DE LEASING		
TOTAL GENERAL		

		Fin de période			
Utilisations	Remboursements	Soldes	échéances à	échéances	
	de la période		plus d'un an	à moins d'un an	
43 000 000	29 000 000	20 000 000	_	20 000 000	
43 000 000	29 000 000	20 000 000	-	20 000 000	
37 000 000	36 000 000	22 000 000	-	22 000 000	
19 000 000	18 000 000	11 000 000	-	11 000 000	
56 000 000	54 000 000	33 000 000		33 000 000	
99 000 000	83 000 000	53 000 000	-	53 000 000	
160 285 000	126 522 943	391 910 553	240 551 926	151 358 627	
	43 000 000 43 000 000 37 000 000 19 000 000 56 000 000	de la période 43 000 000 29 000 000 43 000 000 29 000 000 37 000 000 36 000 000 19 000 000 18 000 000 56 000 000 54 000 000 99 000 000 83 000 000	43 000 000 29 000 000 20 000 000 43 000 000 29 000 000 20 000 000 37 000 000 36 000 000 22 000 000 19 000 000 18 000 000 11 000 000 56 000 000 54 000 000 33 000 000 99 000 000 83 000 000 53 000 000	de la période plus d'un an 43 000 000 29 000 000 20 000 000 - 43 000 000 29 000 000 20 000 000 - 37 000 000 36 000 000 22 000 000 - 19 000 000 18 000 000 11 000 000 - 56 000 000 54 000 000 33 000 000 - 99 000 000 83 000 000 53 000 000 -	

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	143 985	214 325	184 567
- Effets à payer, prestataires assurance	102 741	389 728	908 806
- Factures non parvenues	-	135 263	-
Sous total	246 727	739 316	1 093 373
Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing			
- Factures d'achats d'immobilisations	7 237 359	4 737 354	4 549 639
- Effets à payer	31 013 845	15 645 177	25 368 234
- Retenue de garantie et assurance décénale	464 513	197 166	451 872
Sous total	38 715 717	20 579 698	30 369 745
<u>Total</u>	38 962 444	21 319 014	31 463 118

NOTE 12: AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Personnel, provisions pour congés payés	334 879	340 543	340 985
- Personnel, rémunérations dues	744	84	84
- Personnel, autres charges à payer	266 059	252 371	367 127
- Etat, retenues sur salaires	118 863	104 786	12 530
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	356 202	326 978	376 202
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	29 824	4 212	732
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	20 592	252 288	36 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 24)	671 414	-	446 612
- Contribution conjoncturelle	-	-	903 410
- Etat, autres impôts et taxes à payer	20 825	19 020	18 097
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 046	10 216	10 230
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 725	43 659	43 654
- CNSS	326 626	232 496	147 354
- CAVIS	50 881	24 074	15 741
- CNAM	25 511	18 027	12 153
- Assurance Vie	6 344	6 344	6 344
- Assurance Groupe	34 256	31 005	31 176
- Autres comptes créditeurs	66 377	184 600	174 642
- Avances sur cessions titres immobilisés	367 840	932 058	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	59 597	61 044	61 006
- Prestataires Recouvrement	254 224	274 228	227 550
- Prestataires Assurances	976 236	610 594	-
- Compte d'attente	613 916	613 916	613 916
- Diverses Charges à payer	562 018	593 690	731 680
- Autres produits constatés d'avance	3 455	3 290	20 664
- Provisions pour risques et charges	-	23 000	23 303
<u>Total</u>	5 220 457	4 962 522	4 621 942

NOTE 13: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		26 648 230	25 167 770	25 167 770
- Complément d'apports		6 967	4 320	4 320
- Réserves pour fonds social	(C)	2 374 391	2 131 062	2 050 208
- Actions propres	(D)	(2 951 339)	(2 960 823)	(3 000 537)
- Résultats reportés		10 183 932	7 294 191	7 294 191
Total des capitaux propres avant résultat de la période		63 762 181	59 136 519	59 015 952
Résultat de la période (1)		5 566 593	2 207 428	8 853 403
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	69 328 774	61 343 947	67 869 355
Nombre d'actions (2)		4 802 968	4 801 060	4 814 661
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,159	0,460	1,839

- (A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2017, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.
- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des prêts remboursables au personnel de la "CIL".
- (D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2019. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital social.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2016	199 505	3 000 537
Achats de la période	55	840
Cessions de la période	(3 327)	(52 685)
Complément d'apports		2 647
Solde au 30 juin 2017	196 233	2 951 339

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2017, 4,08% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'Administration du 12 avril 2016 quand la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Cette opération n'a pas eu d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2017

(exprimé en dinars)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

Solde au 31 Décembre 2015
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015
Rachat d'actions propres
Cession d'actions propres
Encaissement de dividendes sur actions propres
Prélèvements sur fonds social
Résultat de la période close le 30 juin 2016
Solde au 30 Juin 2016
Résultats de la période close le 30 juin 2016 (annualtion)
Rachat d'actions prpores
Prélèvements sur fonds social
Résultat net de l'exercice 2016
Solde au 31 Décembre 2016
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016
Rachat d'actions propres
Cession d'actions propres
Encaissement de dividendes sur actions propres
Prélèvements sur fonds social
Résultat de la période close le 30 juin 2017
Solde au 30 Juin 2017

Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	-	(3 000 244)	8 722 616	63 217 064
		4 659 000	300 000	3 763 617			(8 722 616)	-
		(1 944 010)		1 944 010				_
				(4 250 000)				(4 250 000)
						(12 052)		(12 052)
					4 320	51 473		55 793
				167 389				167 389
			(41 674)					(41 674)
							2 207 428	2 207 428
25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 131 061	7 294 191	4 320	(2 960 823)	2 207 428	61 343 947
							(2 207 428)	(2 207 428)
						(39 714)		(39 714)
			(80 854)					(80 854)
							8 853 403	8 853 403
25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	4 320	(3 000 537)	8 853 403	67 869 355
		5 150 000	400 000	3 303 403			(8 853 403)	-
		(3 669 540)		3 669 540				-
				(4 250 000)				(4 250 000)
						(840)		(840)
					2 647	50 038		52 685
				166 798				166 798
			(75 817)					(75 817)
							5 566 593	5 566 593
25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 374 391	10 183 932	6 967	(2 951 339)	5 566 593	69 328 774

NOTE 14: INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

Les intérêts et produits assimilés de leasing se présentent ainsi :

		30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
				40.40= 00=
- Intérêts de leasing		22 857 780	19 216 140	40 187 305
- Intérêts de retard		825 828	1 002 447 158 212	2 299 294
- Produits nets sur cession de biens en leasing		187 486		411 717
- Frais d'ouverture des dossiers		292 047 573 855	334 586 251 790	641 233 537 317
- Frais de rejet - Frais sur vente		41 012	29 485	58 955
		154 762		
- Frais sur encaissement de traites			121 320 (*)	
- Autres		14 781	7 097	12 835
<u>Total</u>		24 947 550	21 121 077	44 409 004
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		346 331	164 829	278 762
Intérêts de retard antérieurs		168 615	117 493	341 695
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers		(757 755)	(843 098)	(513 034)
Intérêts de retard		(374 797)	(406 307)	(526 185)
Variation des produits réservés		(617 606)	(967 083)	(418 762)
Total des intérêts et des produits de leasing		24 329 944	20 153 994	43 990 242
- Encours financiers des contrats actifs				
. Au début de la période		409 247 703	375 133 693	375 133 693
. A la fin de la période		457 904 092	391 798 022	409 247 703
. Moyenne	(D)	433 575 897	383 465 858	392 190 698
- Intérêts de la période	(C)	22 857 780	19 216 140	40 187 305
- Taux moyen	(C)/(D)	10,54%	10,02%	10,25%

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 15: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts des emprunts obligataires		5 308 962	5 070 360	10 125 625
- Intérêts des crédits des banques locales		4 314 788	3 517 774	7 391 780
- Intérêts des crédits des banques étrangères		1 635 705	1 752 786	3 408 803
- Intérêts des autres opérations de financement		1 355 823	825 501	1 955 036
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		213 372	189 062	378 474
Total des charges financières des emprunts	(A)	12 828 651	11 355 483	23 259 717
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(61 082)	(44 610)	(114 296)
- Autres charges financières		48 993	44 327	91 093
- Pénalités		2	-	(175)
Total des autres charges financières		(12 088)	(284)	(23 378)
<u>Total général</u>		12 816 563	11 355 199	23 236 340
- Encours des ressources				
. Au début de l'exercice		358 148 496	320 529 027	320 529 027
. A la fin de l'exercice		391 910 553	341 913 663	358 148 496
. Moyenne	(B)	375 029 525	331 221 345	339 338 762
- Taux moyen (A) $/$ (B)		6,84%	6,86%	6,85%

NOTE 16: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts des comptes courants	7 007	7 005	14 098
- Plus values sur cession des titres immobilisés	363 687	345 281	589 825
- Dividendes	211 717	190 757	198 941
- Moins values sur fonds gérés	-	-	(149)
- Plus values sur titres SICAV	8 618	10 666	10 666
- Plus values sur fonds gérés	-	-	13 516
- Intérêts des comptes CEA	50 000	-	107 516
- Intérêts sur chèques impayés	10 844	13 740	24 943
- Intérêts sur certificats de dépôt	18 841	175 119	179 764
<u>Total</u>	670 713	742 567	1 139 120

NOTE 17: CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Salaires et complément de salaires	2 050 454	1 736 850	3 595 095
- Charges connexes aux salaires	67 220	84 432	164 485
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	334 560	282 254	589 589
- Autres charges sociales	72 025	90 048	138 488
<u>Total</u>	2 524 260	2 193 584	4 487 658

NOTE 18: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 879	1 286	5 804
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	227 457	226 488	448 399
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	14 354	8 194	28 709
- Transfert de charge	(9 600)	(9 600)	(19 200)
<u>Total</u>	234 091	226 368	463 712

NOTE 19: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Achats de matières et fournitures	104 096	93 127	190 046
Total des achats	104 096	93 127	190 046
- Sous-traitance générale	66 352	30 688	74 041
- Locations	72 652	74 131	147 563
- Entretiens et réparations	108 090	111 612	229 621
- Primes d'assurances	30 048	24 325	40 044
Total des services extérieurs	277 142	240 755	491 270
- Personnel extérieur à l'entreprise	19 208	19 208	38 416
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	212 566	123 374	297 080
- Publicités, publications & relations publiques	69 001	84 012	233 388
- Déplacements, missions et réceptions	53 779	55 508	71 952
- Frais postaux et de télécommunications	92 224	76 702	162 604
- Services bancaires et assimilés	114 278	108 480 (*	211 238
Total des autres services extérieurs	561 056	467 285	1 014 680
- Jetons de présence	28 000	31 500	63 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité des risques	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité des crédits	-	7 500	15 000
Total des charges diverses	43 000	54 000	108 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	54 979	47 505	99 018
- T.C.L	58 284	49 009	102 661
- Droits d'enregistrements et de timbres	3 486	46 036	3 059
- Autres impôts et taxes	3 780	3 631	7 357
<u>Total des impôts et taxes</u>	120 529	146 181	212 096
Total général	1 105 822	1 001 348	2 016 092

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 20 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 534 731	5 557 547	5 849 846
- Dotations aux provisions collectives	-	-	234 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 862 619)	(1 309 051)	(2 223 720)
- Créances radiées	1 809	-	1 496 976
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 332 980)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(127 279)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(36 717)
- Encaissement sur créances radiées	(4 000)	(12 000)	(15 920)
Total	1 669 920	4 236 496	3 844 206

NOTE 21: DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Le détail des autres provisions est le suivant :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	8 253	7 338	14 599
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	14 424		750
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	-	303
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	(37 700)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	(10 000)	-	(12 000)
- Reprises sur provisions pour divers risques	(23 303)	-	-
<u>Total</u>	(10 626)	7 338	(34 047)

NOTE 22: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	27 600	715 348	715 348
- Apurement de comptes	71 863	-	39 619
- Autres gains sur éléments exceptionnels	13	314	554
<u>Total</u>	99 476	715 662	755 522

NOTE 23: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	57	3 554	185
<u>Total</u>	57	3 554	185

NOTE 24: IMPOTS SUR LES BENEFICES

 $L'imp\^{o}t \ sur \ les \ b\'en\'efices \ a \ \'et\'e \ liquid\'e, conform\'ement \ aux \ dispositions \ du \ droit \ commun, \ de \ la \ mani\`ere \ suivante :$

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Bénéfice comptable	6 920 724	2 728 764	12 170 226
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 534 731	5 557 547	5 849 846
- Dotations aux provisions collectives	-	-	234 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	8 253	7 338	14 599
- Dotations aux provisions pour risques divers	-	-	303
- Dotations aux provisions sur titres de participation	14 424	-	-
- Reprises sur provisions fiscales 2013	-	-	5 733 903
- Reprises sur provisions fiscales 2014	-	-	537 534
- Reprises sur provisions fiscales 2015	-	-	2 426 092
- Provisions pour congés payés 2016/2015	-	-	340 985
- Diverses charges non déductibles	72 272	61 328	110 150
- Moins value sur titres SICAV	-	-	149
A déduire			
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	-	-	5 140 829
- Reprises sur provisions comptables	-	_	3 556 700
- Provisions pour congés payés 2015/2014	-	-	342 306
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	37 700
- Reprises sur provisions pour divers risques	23 303	_	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	10 000	_	12 000
- Dividendes	211 717	190 757	198 941
Bénéfice fiscal avant provisions	10 305 385	8 164 220	18 129 311
Provisions pour créances douteuses 100%	3 534 731	5 557 547	6 083 846
Bénéfice fiscal	6 770 654	2 606 673	12 045 465
Réinvestissements exonérés			
* Société ECONOMIC AUTO	1 000 000	-	-
* Société MEDPLAST	-	-	300 000
* Société ENGINEERING MACHINING PRECISIONS	-	-	400 000
* Fonds gérés CIL SICAR	-	-	4 450 000
* Montant à investir	1 901 709	1 117 145	-
Bénéfice imposable	3 868 945	1 489 528	6 895 465
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	1 354 131	521 335	2 413 414
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	679 807	652 166	1 956 498
- Retenues sur placements	2 910	5 423	10 304
Impôt à payer (Report d'impôt)	671 414	(136 255)	446 612
Contribution conjoncturelle (au taux de 7,5% du bénéfice fiscal)			903 410
(The same we right to the second and the same and the sa			

NOTE 25 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	27 886 335	27 186 559	27 186 559
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(30 895 386)	(32 451 622)	(27 886 335)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(3 268 969)	(2 948 243)	(2 948 243)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	3 335 268	4 409 692	3 268 969
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(30 075)	(180 075)	(180 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	30 075	30 075	30 075
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 887 544)	(1 705 528)	(1 705 528)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	2 174 233	1 819 399	1 887 544
- TVA collectée	+		21 370 664	18 158 085	38 250 671
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(1 196 893)	(1 268 962)	(2 784 945)
- Remboursements principal	+	Note 5	98 321 471	83 911 791	175 326 854
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	24 947 550	21 121 077	(*) 44 409 004
- Autres produits d'exploitation	+		160 679	140 428	299 488
- Créances virées en pertes	-	Note 20	(1 809)	-	(1 496 976)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	4 000	12 000	15 920
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	-	-	521 416
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	(3 107 807)	(63 715)	(87 151)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(1 078 545)	(311 649)	(655 419)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	237 786	412 245	412 245
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(1 665 225)	(254 008)	(237 786)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	1 059	151 486	152 611
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	8 825 563	5 722 670	15 209 530
Encaissements reçus des clients			144 162 432	123 891 704	268 988 426

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 26: INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	30 369 745	23 704 138	23 704 138
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(38 715 717)	(20 579 698)	(30 369 745)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 8	(213 313)	(142 482)	(142 482)
- Transfert d'avances en immobilisations corporelles	+	Note 7	70 000	-	-
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	94 835	152 224	213 313
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	152 320 158	106 203 374	223 935 877
- TVA sur Investissements	+		21 839 224	14 090 300	31 803 129
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	36 750	195 141	195 141
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	(20 592)	(252 288)	(36 750)
Investissements dans les contrats de leasing			165 781 090	123 370 710	249 302 621

NOTE 27 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
 - Prestataires assurances en début de période - Prestataires assurances en fin de période 	- +	Note 8 Note 8	(111 426) 40 000	(10 538)	(10 538) 111 426
 - Personnel, rémunérations dues en début de période - Personnel, rémunérations dues en fin de période 	+	Note 12 Note 12	84 (744)	84 (84)	84 (84)
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	(4 134)	(4 374)	(4 374)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	19 750	10 150	4 134
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	1 093 373	744 236	744 236
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(246 727)	(739 316)	(1 093 373)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	340 985	342 306	342 306
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 12	(334 879)	(340 543)	(340 985)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	367 127	348 483	348 483
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(266 059)	(252 371)	(367 127)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	12 530	11 344	11 344
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(118 863)	(104 786)	(12 530)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	376 202	375 996	375 996
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(356 202)	(326 978)	(376 202)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	147 354	138 652	138 652
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(326 626)	(232 496)	(147 354)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	15 741	7 848	7 848
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(50 881)	(24 074)	(15 741)
- CNAM en début de période	+	Note 12	12 153	11 441	11 441
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(25 511)	(18 027)	(12 153)
- Assurance groupe et vie en début de période	+	Note 12	37 520	35 008	35 008
- Assurance groupe et vie en fin de période	-	Note 12	(40 600)	(37 349)	(37 520)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	61 006	61 401	61 401
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(59 597)	(61 044)	(61 006)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	731 680	495 229	495 229
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(562 018)	(593 690)	(731 680)
- TVA, payée sur biens et services	+		295 903	152 987	358 988
- Charges de personnel	+	Note 17	2 524 260	2 193 584	4 487 658
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	1 105 822	1 001 348 (*)	2 016 093
- Impôts et taxes	-	Note 19	(120 529)	(146 181)	(212 096)
- Charges à répartir	+	Note 8	-	-	36 960
Sommes versées aux fournisseurs et au	personnel		4 556 691	3 038 245	6 164 523

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

NOTE 28: INTERETS PAYES

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	185 843	177 089	283 958
- Charges constatées d'avance sur emprunts en début de période	-	Note 10	(351 735)	(196 839)	(196 839)
- Charges constatées d'avance sur emprunts en fin de période	+	Note 10	216 848	230 116	351 735
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	732	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(29 824)	(4 212)	(732)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	5 085 123	5 208 187	5 208 187
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(3 973 824)	(4 366 137)	(5 085 123)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	2 178 029	1 701 743	1 701 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(3 575 618)	(2 559 138)	(2 178 029)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	843 334	893 328	893 328
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(489 661)	(521 983)	(843 334)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	449 736	269 094	269 094
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(356 232)	(205 002)	(449 736)
- Charges constatées d'avance sur certificats de leasing en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de leasing en fin de période	+	Note 10	899	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en début de période	-	Note 10	(32 404)	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en fin de période	+	Note 10	102 063	45 343	32 404
- Commissions courus sur emprunts étangers en début de période	+	Note 10	-	-	-
- Commissions courus sur emprunts étangers en fin de période	-	Note 10	(291 324)	(389 984)	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	12 816 563	11 355 199	23 236 340
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de					
remboursement des emprunts	-	Note 15	(213 372)	(189 062)	(378 474)
Tuesdante manufa			12 565 176	11 447 742	22.944.520
<u>Intérêts payés</u>			12 505 170	11 447 742	22 844 520

NOTE 29: IMPOTS PAYES

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	446 612	364 115	364 115
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	(671 414)	-	(446 612)
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en fin de période	+	Note 8	-	136 255	-
- Contribution conjoncturelle en début de période	+	Note 12	903 410	-	-
- Contribution conjoncturelle en fin de période	-	Note 12	-	-	(903 410)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	18 097	17 343	17 343
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(20 825)	(19 020)	(18 097)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres					
charges en début de période	+	Note 12	10 230	10 269	10 269
 Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période 	-	Note 12	(10 046)	(10 216)	(10 230)
- TVA payée	+		-	2 727 807	3 552 551
- Impôts et taxes	+	Note 19	120 529	146 181	212 096
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	1 354 131	521 335	2 413 414
- Contribution conjoncturelle	+	Note 24	-	-	903 410
<u>Impôts payés</u>			2 150 723	3 894 068	6 094 849

NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	2016
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+	Note 7	863 959	570 014	1 887 585
- Régularisations sur Investissements en Immobilisations corporelles et Incorporelles $$			-	-	(8 814)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u> <u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			863 959	570 014	1 878 772

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 7	-	40 652	40 652
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 22	27 600	715 348	715 348
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			27 600	756 000	756 000

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Titres de participations libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	22 500	-	-
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 000 000	3 854 000	9 004 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			1 022 500	3 854 000	9 004 000

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 263 260	750 000	2 169 630
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	Note 6	499 970	1 499 910	1 499 910
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 16	363 687	345 281	589 825
 Créances sur cession titre immobilisés en début de période Créances sur cession titre immobilisés en fin de période 	+	Note 8 Note 8	(206 718)	-	-
 Avances sur cession titre immobilisés en début de période Avances sur cession titre immobilisés en fin de période 	-	Note 12 Note 12	- 367 840	932 058	-
Encaissements provenant de la cession	+	Note 12	307 840	932 038	
<u>d'immobilisations financières</u>			2 288 039	3 527 249	4 259 365

NOTE 34: DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Dividendes	+	Note 13	4 250 000	4 250 000	4 250 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(166 798)	(167 389)	(167 389)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	43 654	43 520	43 520
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(43 725)	(43 659)	(43 654)
- Prélévements sur fonds social	+	Note 13	75 817	41 674	122 528
Dividendes et autres distributions			4 158 948	4 124 147	4 205 005

NOTE 35: AUTRES FLUX LIES A L'EXPLOITATION

NOTE 35 : AUTRES FLUX LIES A L 1			30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 8	(1 032 406)	(807 550)	(853 900)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 8	519 935	524 740	696 362
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	403 960	412 638	412 638
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(780 958)	(681 998)	(403 960)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	23 407	21 805	21 805
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(228 273)	(233 121)	(23 407)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	227 781	231 596	231 596
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(217 852)	(277 514)	(227 781)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	Note 8	111 295	144 371	144 371
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	Note 8	(174 875)	(196 020)	(111 295)
- Comptes d'attente passif en début de période	-	Note 12	(613 916)	(613 916)	(613 916)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	Note 12	613 916	613 916	613 916
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	Note 8	23 783	6 818	6 818
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	Note 8	(23 783)	(6 818)	(23 783)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(430 992)	(460 583)	(460 583)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	359 002	478 028	430 992
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	-	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	976 236	610 594	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(20 664)	(1 074)	(1 074)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	3 455	3 290	20 664
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	307 026	397 287	549 295
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	71 876	314	40 174
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(57)	(3 554)	(185)
Autres flux liés à l'exploitation	<u>1</u>		117 897	163 247	448 746

NOTE 36: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

• COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 99,96%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de certificats de dépôt ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, au 30/06/2017, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Elle a également procédé à l'enregistrement de la vente de certaines valeurs mobilières auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et ce, par l'intermédiaire de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière, ainsi qu'à titre des autres opérations s'élèvent à 4.960 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement de certificats de dépôt :

La Compagnie Générale d'Investissement CGI a procédé à la mise en place de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent au 30/06/2017 à 2.272 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Commissions sur placement d'emprunts obligataires :

La CIL a émis fin 2016, un emprunt obligataire CIL 2016/2, et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Le placement des obligations a donné lieu, au 30/06/2017, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse de la rémunération suivante :

Nature de la rémunération	Montant
Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)	
Commissions de placement de l'emprunt CIL 2016/2	78.925 DT

^(*) Inscrites parmi les charges reportées et dont 24.539 DT rapportés au résultat de la période close le 30/06/2017.

Mandat de tenue du registre des actionnaires :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 10.000 DT, revenant à la CGI, soit un montant de 5.000 DT, au 30/06/2017.

La CIL a, ainsi, supporté, au 30/06/2017, une charge d'égal montant.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs à la période close le 30/06/2017, s'élèvent à 91.157 DT en HT, dont 54.386 DT constatées en charges reportées et le reliquat soit 36.771 DT rapporté au résultat de l'exercice.

Contrat de location:

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de la période close le 30/06/017 est de 19.383 DT en HT.

• SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA:

Engagement Leasing:

L'encours global des créances de leasing de la société OCEANA, avec laquelle elle a des dirigeants communs, s'élève au 30 Juin 2017 à 1.614.762 DT.

Au cours de la période close le 30/06/2017, la CIL a constaté une charge de 19.208 DT HT représentant les frais de personnel de la société OCEANA mis à la disposition de cette dernière.

• SOCIETE AGRO SERVICE :

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins-value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 30 Juin 2017, à 343.596 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits au 30/06/2017, des intérêts pour un montant de 7.007 DT.

CIL SICAR

- **1-** La CIL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts émis auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital et échéant en 2017 :
 - a. Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 25 Octobre 2016 et échéant le 23 Janvier 2017, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 8.791.
- **2-** La CIL a réalisé, au 30/06/2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 26 Janvier 2017 et échéant le 26 Avril 2017, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 34.398.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 31 Janvier 2017 et échéant le 11 Mai 2017, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 38.147.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 20 Février 2017 et échéant le 31 Mai 2017, au taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 38.147.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 11 Mai 2017 et échéant le 20 Juin 2017, au taux facial de 7 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 15.435.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 31 Mai 2017 et échéant le 30 Juin 2017, au taux facial de 7,15 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 11.846.
 - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 20 Juin 2017 et échéant le 20 Juillet 2017, au taux facial de 7,15 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 3.949.

- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 2.000.000, émis le 30 Juin 2017 et échéant le 09 Août 2017, au taux facial de 7,15 %. Le montant des intérêts supportés au 30/06/2017 s'élève à D : 384.
- **3-** Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 30/06/2017, s'élève à : 759 DT.

4- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 824.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 30/06/2017, s'élève à : 2.060 DT.

5- Quatre conventions de gestion ont été conclues, le 29 Décembre 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Ces conventions portent sur la gestion de quatre fonds pour respectivement 2.650.000 DT, 900.000 DT, 600.000 DT et 300.000 DT, soit une valeur globale de 4.450.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial de chaque fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par lesdits fonds.

Le montant des commissions supportées au 30/06/2017, s'élève à : 11.125 DT.

• Rémunération des dirigeants

 Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 16 Mai 2017, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général. Le montant brut de cette rémunération au titre de la période close le 30/06/2017 est de 228.265 DT dont 7.896 DT de charges sociales et fiscales

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service, pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après l'atteinte de l'âge de la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL au 30/06/2017, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 128.466 DT dont 8.548 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 14.274 DT, dont 950 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction pour les besoins de ses déplacements professionnels.

NOTE 37 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 Août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

4 - 10 - 6 - NOTES COMPLEMENTAIRES ET EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2017 :

4-10-6-1-NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2017:

Note sur la structure de la société pendant la période intermédiaire :

Pendant la période intermédiaire, il n'y a eu aucun changement dans la structure de la Compagnie Internationale de Leasing y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

Variation au niveau de la rubrique « Intérêts et produits assimilés »

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing se présentent ainsi :

	_	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts de leasing		22 857 780	19 216 140	40 187 305
- Intérêts de retard		825 828	1 002 447	2 299 294
- Produits nets sur cession de biens en leasing		187 486	158 212	411 717
- Frais d'ouverture des dossiers		292 047	334 586	641 233
- Frais de rejet		573 855	251 790	537 317
- Frais sur vente		41 012	29 485	58 955
- Frais sur encaissement de traites		154 762	121 320	(*) 260 347
- Autres		14 781	7 097	12 835
<u>Total</u>	-	24 947 550	21 121 077	44 409 004
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		346 331	164 829	278 762
Intérêts de retard antérieurs		168 615	117 493	341 695
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers		(757 755)	(843 098)	(513 034)
Intérêts de retard		(374 797)	(406 307)	(526 185)
Variation des produits réservés	-	(617 606)	(967 083)	(418 762)
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>-</u>	24 329 944	20 153 994	43 990 242
- Encours financiers des contrats actifs				
. Au début de la période		409 247 703	375 133 693	375 133 693
. A la fin de la période		457 904 092	391 798 022	409 247 703
. Moyenne	(D)	433 575 897	383 465 858	392 190 698
- Intérêts de la période	(C)	22 857 780	19 216 140	40 187 305
- Taux moyen	(C) / (D)	10,54%	10,02%	10,25%

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

Les intérêts et produits assimilés de leasing au 30/06/2017 ont augmenté de 20,72% par rapport au 30/06/2016, cette variation est due principalement à l'augmentation de l'encours financiers au cours du

premier semestre 2017 de 16,79%, et ce suite à l'augmentation des mises en force réalisées par la société qui ont évolué de 52,37%.

Les Evènements postérieurs à l'arrêté des Etats Financiers :

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peut rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date de clôture le 30/06/2017, jusqu'à la date d'aujourd'hui.

4 - 10 - 6 - 2 - NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2017 :

Note sur le ratio de couverture des actifs classés :

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

		ANALYSE PAR CLASSE				
	A	B 1	B 2	В 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	TOTAL
Encours financiers	373 550 204	67 241 259	9 729 007	1 802 595	8 932 445	461 255 511
Impayés	2 770 121	7 354 068	3 214 588	1 740 673	15 815 935	30 895 386
Contrats en instance de mise en force	3 088 196	-	-	-	-	3 088 196
CREANCES LEASING	379 408 521	74 595 326	12 943 596	3 543 269	24 748 380	495 239 092
Avances reçues (*)	(2 889 783)	(15 380)	-	-	(430 105)	(3 335 268)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
ENCOURS GLOBAL	376 493 738	74 579 946	12 943 596	3 543 269	24 318 276	491 878 824
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 002 694	371 256	-	-	-	20 373 950
TOTAL ENGAGEMENTS	396 496 432	74 951 202	12 943 596	3 543 269	24 318 276	512 252 775
Produits réservés	-	-	(637 191)	(420 432)	(2 489 875)	(3 547 498)
Provisions sur encours financiers	-	-	(189 168)	(267 323)	(7 281 163)	(7 737 654)
Provisions sur impayés	-	-	(1 273 400)	(1 058 253)	(13 311 540)	(15 643 193)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(2 099 759)	(1 746 008)	(23 082 578)	(26 928 345)
ENGAGEMENTS NETS	396 496 432	74 951 202	10 843 837	1 797 261	1 235 697	485 324 430

ENGAGEMENTS NETS	370 470 432	74 931 202	10 043 037	1 /9/ 201	1 233 037
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	2,53%	0,69%	4,75%		
Tamo des dello non personalità (22, 20 et 21)		7,97%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2		7,38%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2016				10,98%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios i	rácarvác		16,22%	49,28%	94,92%
Radio de convertuire des actiss classes par les provisions et agios i	estives			65,99%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios i	réservés de au décembre 2	016		73,31%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios 1	réservés au 30 juin 2016			54,99%	

^(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

La baisse du ratio de couverture au 30 Juin 2017 est expliquée par l'augmentation des créances douteuses et litigieuses et la valeur importante des valeurs intrinsèques des créances de leasing qui sont déduites des risques encourus de ces créances et non provisionnées.

Aussi, il est à noter que la part des créances classées en B 2 et B 3 sur le total des créances classées représente au 30/06/2017 un pourcentage de 40,4% contre 32,38% au 31/12/2016. Cette modification au niveau de la composition des actifs classés et l'augmentation des créances classées en B 2 et B 3 ont pour effet de diminuer le ratio de couverture de la CIL étant donné que ces derniers sont provisionnés à hauteur de 20% et 50% de leur Engagement selon la réglementation en vigueur.

4-11-AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2017:



Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062 RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000 Mail : cabinet@deltaconsult.com.tn



HORWARTH ACF

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie Immeuble PERMETAL, 2ème Etage 35, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord,1082, Tunis MF: 28761R/A/M/000 - RC: B146072003 Tél: 216 71 236 000 - Fax: 216 71 236 436 E-mail: office@crowehorwath.com.tn www.crowehorwath.net/fin

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2017

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DELA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints delaCompagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 21 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

Société d'Expertise Compishie Inscrite an Tableau de l'Ordre Immeuble SAADI - Tour CD, Sur. 7 et 8 A082 El Menzeh 4 - ARIANA Tél: 71 755 698 : Fact 71 753 082 Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

4 - 12 - ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 30 JUIN 2017 :

4 - 12 - 1 - LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2017:

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	1 000 000	1 000 000				
g) engagements par signature ⁸	20 373 950	20 373 950				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	52 337 707	52 337 707				
TOTAL	73 711 657	73 711 657				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement reçues	230 903 939	230 903 939				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ⁹	87 366 241	87 202 327		163 914		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	375 339 365	375 241 209		98 156		
TOTAL	693 609 545	693 347 475		262 070		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	71 000 000	71 000 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Onération de nortage						
Crédit documentaire Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée Effets escomptés	210.942	210.942				
TOTAL	219 842 71 219 842	219 842 71 219 842				
TOTAL	/1 419 844	/1 419 844	i .	I.		

II - Dettes garanties par des sûretés :

11 - Dettes garanties par des suretes :			
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autros			i

⁸ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

⁹ Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 30 juin 2017.

4-12-2-ENCOURS DES CREDITSCONTRACTES PAR LA CIL AU 30 JUIN 2017 :

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 30 juin 2017

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2016	Encours au 30-06-2017
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	6 000 000	4 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+1,25% 6,0% et/ou	5 ans	4 000 000	-
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2017	TMM+1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	8 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	10 400 000	10 400 000
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2018	7%	5 ans	3 400 000	3 400 000
CIL 2014/1	20 000 000	15/07/2019	TMM+1,90% ou fixe 7,20%	5 ans	12 000 000	12 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	30/01/2019	7,60%	5 ans	16 000 000	12 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	15/01/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	20 000 000	15 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	30/10/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	20 000 000	20 000 000
CIL 2016/1	30 000 000	16/05/2021	TMM+2,10% ou fixe 7,50%	5 ans	30 000 000	24 000 000
CIL 2016/2	26 000 000	15/02/2022	TMM+2,10% ou fixe 7,50%	5 ans	10 215 000	26 000 000
CIL 2017/1	20 000 000	27/06/2022	fixe 7,60%	5 ans	-	20 000 000
Total		-	-	-	140 015 000	150 800 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2017

En dinars

	1	1	T	En dinars	
Emprunts	Montant	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30-06-2017	
BANQUES LOCALES	-	1			
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	400 000	
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 400 000	
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 400 000	
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	800 000	
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	400 000	
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	200 000	
BT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 000 000	
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	5 ans	1 000 000	
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	4 000 000	
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	2 400 000	
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 200 000	
BTK(2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	1 200 000	
ATB(2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	2 400 000	
BH(2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	2 ans	1 779 662	
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 000 000	
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 000 000	
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 000 000	
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3 222 572	
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	1 918 341	
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	3 000 000	
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	6 000 000	
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000	
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000	
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	6 000 000	
ATB (2015) ATTIJARI BANK (1/2015)	2 500 000 6 000 000	Annuellement (2016-2020) Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 000 000 4 200 000	
ATTIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 800 000	
AMEN BANK (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000	
BIAT (1/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	8 000 000	
BH (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	4 000 000	
BT (1/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000	
ATB (1/2016)	3 500 000	Semestriellement (2017-2021)	4 ans	3 150 000	
BIAT (2/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000	
AMEN BANK (1/2016)	3 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	3 000 000	
AMEN BANK (2/2016)	2 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	2 000 000	
AMEN BANK (3/2016)	2 500 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	2 500 000	
BIAT (3/2016)	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000	
BIAT (4/2016)	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	10 000 000	
AMEN BANK (1/2017)	2 500 000	Annuellement (2018-2022)	4 ans	2 500 000	
ATTIJARI BANK (1/2017)	5 000 000	semestriellement (2017-2022)	5 ans	5 000 000	
BT (1/2017)	5 000 000	Annuellement (2018-2022)	4 ans	5 000 000	
AMEN BANK (2/2017)	5 000 000	Annuellement (2018-2022)	4 ans	5 000 000	
	Sous	Total		134 870 575	
BANQUES ETRANGERES					
B.E.I 2012EUR	5 182 500	Semestriellement (2012-2019)	7 ans	2 954 388	
BIRD	16 000 000	Semestriellement (2015-2027)	7 ans	13 580 591	
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	6 ans	3 928 571	
BERD EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2020)	4 ans	24 776 429	
		,			
BERD EUR	25 000 000	Annuellement (2019-2022)	3 ans	8 000 000 53 239 979	
Sous Total					
		Total		188 110 554	

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 30 juin 2017

Ces emprunts sont matérialisés par des certificats de dépôts et des certificats de leasing.

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat de dépôts :			
TFF	500 000	06/09/2017	Sans aval
TES	1 000 000	08/08/2017	Sans aval
FCP VALE QUIETUD	1 500 000	01/08/2017	Sans aval
TES	1 000 000	22/08/2017	Sans aval
GO SICAV	1 000 000	07/08/2017	Sans aval
BIAT	6 000 000	14/07/2017	Sans aval
BIAT	4 000 000	18/07/2017	Sans aval
CIL SICAR	2 000 000	20/07/2017	Sans aval
SICAV ENTREPRISE	500 000	07/08/2017	Sans aval
QUIETUDE	500 000	08/08/2017	Sans aval
CIL SICAR	2 000 000	09/08/2017	Sans aval
Sous – Total	20 000 000		
Certificats de leasing :			
El Baraka Bank	3 000 000	20/02/2018	
El Baraka Bank	1 000 000	10/07/2017	
El Baraka Bank	1 000 000	17/07/2017	
El Baraka Bank	2 000 000	27/07/2017	
El Baraka Bank	2 000 000	01/08/2017	
El Baraka Bank	2 000 000	10/08/2017	
El Baraka Bank	1 000 000	15/08/2017	
El Baraka Bank	2 000 000	23/08/2017	
El Baraka Bank	1 000 000	23/08/2017	
El Baraka Bank	1 000 000	24/08/2017	
El Baraka Bank	1 000 000	08/09/2017	
El Baraka Bank	2 000 000	15/09/2017	
El Baraka Bank	3 000 000	30/09/2017	
El Zitouna Bank	2 000 000	03/07/2017	
El Zitouna Bank	1 000 000	04/07/2017	
El Zitouna Bank	2 000 000	10/07/2017	
El Zitouna Bank	1 000 000	31/07/2017	
El Zitouna Bank	2 000 000	21/08/2017	
El Zitouna Bank	1 000 000	21/08/2017	
El Zitouna Bank	1 000 000	22/08/2017	
El Zitouna Bank	1 000 000	28/08/2017	
Sous – Total	33 000 000		
Total	53 000 000		

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à plus d'un an : Nénant.

4-12-3-LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2017:

PRODUITS	PRODUITS		CHARGES			SOLDE	S	
	Juin	Juin		Juin	Juin		Juin	Juin
	2016	2017		2016	2017		2016	2017
Intérêts de leasing	19 216 140	22 857 780	Intérêts et charges assimilés	11 355 199	12 816 563			
Intérêts de retard	1 002 447	825 828						
Variation des produits réservés	(967 083)	(617 606)						
Produits accessoires	824 308	1 263 943						
Intérêts et produits assimilés de leasing	20 075 812	24 329 945	Total des intérêts et charges assimilés	11 355 199	12 816 563	Marge commerciale (PNB)	8 720 613	11 513 382
Marge commerciale (PNB)	8 720 613	11 513 382	Autres charges d'exploitation	776985	1 105 822			
Autres produits d'exploitation	140 428	160 679	Charges de personnel	2 193 584	2 524 260			
Produits des placements	742 567	670 713	Impôts et taxes	146181				
Sous total	9 603 608	12 344 774	Sous total	3 116 751	3 630 083	Excédent brut d'exploitation	6 486 857	8 714 691
E attache de la cataloga	0.400.050	0.744.004	D. I. S	000 000	004.004			
Excédent brut d'exploitation	6 486 858		Dotations aux amortissements	226 368	234 091			
Reprises sur agios & provisions :	4 000 054		Dotations aux provisions :	5 557 547	0.504.704			
- Suite au recouvrement des créances	1 309 051	1 862 619	•	5 557 547	3 534 731			
- Suite au recouvrement des créances			- Dotations aux provisions collectives		0			
- pour risques et charges			- Pour dépréciation des titres de participation	7,000	14 424			
- Suite à la radiation de créances			- Pour dépréciation des autres actifs	7 338	8 253			
- Pour dépréciation des immobilisations financières			- pour divers risques					
- Pour dépréciation des titres de participations		40.000			4 000			
- Pour dépréciation des autres actifs			Créances radiées	0.554	1 809			
- pour risques et charges	40.000		Autres pertes ordinaires	3 554	57			
Encaissement sur créances radiées	12 000		Impôts sur les bénéfices	521334	1 354 131			
Autres produits ordinaires	715 622	99 476	Contribution Conjoncturelle					
Paules produits ordinalies	110022	33 410						
Sous total	8 523 531	10 714 089	Sous total	6 316 141	5 147 496	Résultat des activités ordinaires	2 207 390	5 566 593
						D/s list set	0.007.000	5 500 500
						<u>Résultat net</u>	2 207 390	5 566 593

4-12-4-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2017 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2015	25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	-	(3 000 244)	8 722 616	63 217 064
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			4 659 000	300 000	3 763 617			(8 722 616)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			(1 944 010)		1 944 010				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(12 052)		(12 052)
Cession d'actions propres						4 320	51 473		55 793
Encaissement de dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Prélèvements sur fonds social				(41 674)					(41 674)
Résultat de la période close le 30 juin 2016								2 207 428	2 207 428
Solde au 30 Juin 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 131 061	7 294 191	4 320	(2 960 823)	2 207 428	61 343 947
Résultats de la période close le 30 juin 2016 (annualtion)								(2 207 428)	(2 207 428)
Rachat d'actions prpores							(39 714)		(39 714)
Prélèvements sur fonds social				(80 854)					(80 854)
Résultat net de l'exercice 2016								8 853 403	8 853 403
Solde au 31 Décembre 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	4 320	(3 000 537)	8 853 403	67 869 355
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			5 150 000	400 000	3 303 403			(8 853 403)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			(3 669 540)		3 669 540				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(840)		(840)
Cession d'actions propres						2 647	50 038		52 685
Encaissement de dividendes sur actions propres					166 798				166 798
Prélèvements sur fonds social				(75 817)					(75 817)
Résultat de la période close le 30 juin 2017								5 566 593	5 566 593
Solde au 30 Juin 2017	25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 374 391	10 183 932	6 967	(2 951 339)	5 566 593	69 328 774

4-12-5-EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	30/06/2017	30/06/2016*	31/12/2016
Intérêts et produits de leasing	24 329 944	20 153 994	43 990 242
Produit net	12 344 773	9 681 790	22 192 510
Résultat d'exploitation avant provisions	8 480 600	6 260 489	15 225 048
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Produits de leasing par action	4,866	4,031	8,798
Produit net par action	2,469	1,936	4,439
Résultat d'exploitation par action	1,696	1,252	3,045

^(*) retraité pour les besoins de la comparabilité

4-12-6-EVOLUTION DU RESULTAT NET:

En dinars	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat avant impôt	6 920 724	2 728 763	12 170 226
Résultat net d'impôt	5 566 593	2 207 428	8 853 403
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action avant impôt	1,384	0,546	2,434
Résultat par action net d'impôt	1,113	0,441	1,771
Résultat avant impôt / capital social	27,68%	10,92%	48,68%
Résultat net d'impôt / capital social	22,27%	8,83%	35,41%

4 - 12 - 7 - EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

En dinars	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat net	5 566 593	2 207 428	8 853 403
Dotations aux amortissements	234 091	226 368	463 712
Dotations nettes aux provisions	1 659 294	4 243 834	3 810 159
Marge brute d'autofinancement	7 459 979	6 677 630	13 127 274

4 - 12 - 8 - INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	30-juin-17	30-juin-16**	31-déc-16
Indicateurs de gestion (en Milliers de dinars)	3	J	
Résultat net de la période (1)	5 567	2 207	8 853
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille			
d'investissement	490 656	423 378	452 621
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	512 253	452 253	455 277
Fonds propres (avant résultat net) (3)	63 762	59 137	59 016
Capitaux propres avant affectation	69 329	61 344	67 869
Créances sur la clientèle	463 615	399 348	413 823
Créances classées (4)	40 805	49 661	33 610
Produits réservés (5)	3 547	3 612	2 930
Total provisions (6)	23 381	23 694	21 709
Dettes envers la clientèle	3 365	4 440	3 299
Emprunts et ressources spéciales (7)	400 277	349 680	366 321
Total bilan	517 154	441 746	473 574
Intérêts et produits assimilés de leasing	24 330	20 154	43 990
Charges financières (8)	12 817	11 355	23 236
Produit net	12 345	9 682	22 193
Charges de personnel	2 524	2 194	4 488
Total charges d'exploitation (hors dotations aux	3 864	2.421	6.067
provisions/créances)	3 804	3 421	6 967
Provisions nettes	1 659	4 244	3 810
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12,45%	13,08%	12,96%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	8,73%	3,73%	15,00%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,97%	10,98%	7,38%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	65,99%	54,99%	73,31%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre	9.220/	11.720/	7.420/
commercial+Portefeuille d'investissement)	8,32%	11,73%	7,43%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	13,89%	15,79%	15,04%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	13,41%	13,89%	14,33%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,40%	79,16%	77,35%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	89,65%	90,40%	87,38%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle /	87,06%	88,67%	89,32%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	87,00%	00,07%	89,32%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	20,45%	22,66%	20,22%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	19,36%	16,37%	37,60%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits	31,30%	35,34%	31,40%
nets)	31,30%	33,3470	31,40%
Provisions nettes/Produits nets	13,44%	43,83%	17,17%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	8,73%	3,73%	15,00%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,08%	0,50%	1,87%
Résultat net/Produits nets	45,09%	22,80%	39,89%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	5,25%	5,05%	10,63%
Produits nets/Total bilan	2,39%	2,19%	4,69%

^{*} retraité pour les besoins de comparabilité

^{**} Tel que modifié par la circulaire 99-04 et la circulaire 2012-09de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 13 - COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours(non ajustés) et des quantités traitées : janvier –novembre 2017



Indicateurs Boursiers

Nombre de titres admis au 30 décembre 2016 : 5.000.000 Nombre de titres admis au 30 novembre 2017 : 5.000.000

Cours d'introduction, le 15 septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)

Capitalisation boursière au 31 décembre 2016 : 75 millions de dinars Capitalisation boursière au 30 novembre 2017 :81,750 millions de dinars Cours le plus haut du 1^{er}janvier 2017 au 30 novembre 2017:16,500 dinars Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2017 au 30 novembre 2017:14,700 dinars

(selon les chiffres de la bourse)	2014	2015	2016	Novombre – 2017
Nombre de titres admis	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre de titres traités	386820	310 427	133 826	130 907
Cours fin de période (en DT)	13,390	14,850	15,000	16,350
Capitalisation boursière (en DT)	66 950000	74 250 000	75 000 000	81 750 000
Valeur comptable nette (en DT)	11,668	12,643	13,574	-
Cours le plus haut (en DT)	14,930	15,040	16,990	16,500
Cours le plus bas (en DT)	12,300	13,110	14,420	14,700
Bénéfice par action (en DT)	1,626	1,745	1,771	-
Dividende par action (en DT)	0,750	0,850	0,850	-
Date de détachement	28/05/2015	26/05/2016	25/05/2017	-
Taux de distribution	46,1%	48,7%	48,0%	-
Taux de rotation	7,74%	6,21%	2,68%	2,62%
P.E.R	8,2	8,51	8,47	9,22
Rendement de la période (*)	+1,0%	+16,51%	+6,73%	+9,00%

^(*) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

CHAPITRE 5 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

5-1-CONSEIL D'ADMINISTRATION:

5 - 1 - 1 - MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
President:			
M ^r Mohamed BRIGUI	Lui même	2017 – 2019*	Tunis
Administrateurs:			
Société Générale Financière -	M ^{me} Héla BRIGUI	2017 – 2019*	Tunis
SICAF	HAMIDA		
Mr Sofien HAJ TAIEB**	Lui même	$2017 - 2019^{**}$	Tunis
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	$2017 - 2019^*$	Tunis
Mr Habib Bouaziz	Lui-même	2017 – 2019*	Tunis
M ^r Chokri BEN AYED***	Lui même	$2017 - 2019^{**}$	Tunis
M ^r Mustapha BEN HATIRA***	Lui même	$2017 - 2019^{**}$	Tunis
M ^r Skander KAMOUN****	Lui même	2017 – 2019*	Tunis

^{*} Mandat renouvelé par l'AGO du 16 mai 2017 pour une période de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2019.

Les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2016, que certaines obligations de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et établissements financiers, n'ont pas été respecté, à savoir :

- L'obligation de changement du mode de gouvernance au sein du conseil d'administration de la société en dissociant les fonctions de président de conseil et celle de directeur général, et ce, conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi susmentionnée
- -L'impossibilité de cumul de fonctions pour le PDG et pour le DGA dans une autre banque, dans un autre établissement financier, dans une entreprise d'assurance, entreprise d'intermédiation en bourse, dans une société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou dans une société d'investissement, et ce, conformément aux dispositions des articles 57 & 58 de la loi susmentionnée.

A cet effet, la CIL s'engage à se conformer à ladite loi.

^{**}Nomée par par l'AGO du 16 mai 2017 pour une période de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2019.

^{***}Mr ChokriBEN AYED et Mr Mustapha BEN HATIRA sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 47 de la loi n°2016-48.

^{****} Mr Skander KAMMOUN désigné par l'AGO du 16 mai 2017 en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires tels que définis par l'article 47 de la loi n°2016-48.

5 - 1 - 2 - FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction/de nomination	Adresse
Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général	01-01-1997	Tunis
Mr Salah SOUKI	Directeur Général Adjoint	22-10-1992	Tunis
Mr Habib BOUAZIZ	Membre du comité des risques	17-05-2012	Tunis
MrSkander KAMOUN	Membre du comité des risques	17-05-2012	Tunis
Mr Sofiene HAJ TAIEB	Membre du comité des risques	16-05-2017	Tunis
Mr Chokri BEN AYED	Président du comité des risques	16-05-2017	Tunis
Mr Mustapha BEN HATIRA	Président du comité d'audit	16-05-2017	Tunis
Mr Raouf NEGRA	Représentant de la société Tunisian Travel Services	22-10-1992	Tunis
Mme Héla BRIGUI	Représentant de la société Société Générale Financière	22-10-1992	Tunis

5-1-3-PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DEDIRECTION:

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois
	dernières années
Conseil d'administration et direction :	
M ^r Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA
	PDG Société Générale Financière
	PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
Administrateurs:	
Mr Habib BOUAZIZ	Retraité
M ^r Skander KAMOUN	Gérant de la société DELLMANN
Mr Sofiene HAJ TAIEB	Directeur général de la société « La Française
	Investment Solutions »
Mr Chokri BEN AYED	Retraité
Mr Mustapha BEN HATIRA	Retraité

5-1-4-MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA.
Mr Habib Bouaziz	Néant
M ^r Skander KAMOUN	Néant
Mr Sofiene HAJ TAIEB	Néant
Mr Chokri BEN AYED	Néant
Mr Mustapha BEN HATIRA	Néant

5 - 1 - 5 - FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT :

Membres	Repré senté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} HélaBRIGUI HAMIDA	Pas de fonction dans la société.
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	Directeur Financier

5 - 1 - 6 - INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AUTITRE DE L'EXERCICE 2016:REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2016 :

La rémunérationanuelle brute du Président Directeur Général s'élève à 334426DT,dont11 775 DT de charges sociales et fiscales.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service, pour les besoins de ses déplacements professionnels, qui a été renouvelée en 2015, moyennant une contribution du Président Directeur Général de l'ordre de 28% de son prix d'acquisition.

A ce titre, le conseil d'administration réuni le 29 septembre 2015 a pris acte de cette opération et a décidé d'allouer au Président Directeur Général une quote part du prix de vente correspondant à la proportion qu'il a supporté lors de l'acquisition et ce, lors de la cession de cette voiture.

Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL en 2016, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 245 350 DT dont 21 204 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par CIL SICAR se sont élevés à 31 007 DT dont 2076 DT des charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint dispose en outre d'une voiture de service et ce pour ses déplacements professionnels.

Aucun autre avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2017a fixé la rémunération des trois Comités (Exécutif de crédit, permanent d'audit interne et risques) à 15 000 DT par Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé le montant global des jetons de présence, englobant les rémunérations des Comités, à 108.000 Dinars à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

5 - 1 - 7 - PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2016:

Aucune opération n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

5 - 2 - CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Financial Auditing and Consulting*, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI.	22 bis, avMongi Slim, menzah V, 2087 Ariana	Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2014-2016*

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Delta Consult**, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Moez AKROUT.	Geme 4	101.71 733 033	2015-2017**

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Horwath ACF***, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mohamed Noureddine BEN ARBIA.	25 Duo Hádi Karray Cantra	Tél: 71 236 000 Fax: 71 236 436	2017-2019***

^{*} Renouvelée par l'AGO du 22 mai 2014 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2016.

5 - 3 - NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL:

Au cours de l'exercice 2016, la CIL a mis en force deux contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour une durée de 48 à 67 mois et à un taux de d'intérêt de 9 à 10,4%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de395 259 DTHT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière. Au 31/12/2016, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 650 588 DT.

Administrateur	Engagements		
Administrateur	Montant en DT Conditions		
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement			
OCEANA	1 650 588 48-67 mois à 9-10,49		
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires déléguées est			
directeur ou membre du conseil d'administration ou de la société			
OCEANA	1 650588	48-67 mois à 9-10,4%	

Au cours de l'année 2016, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 38.416 DT.HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

^{**} Renouvelée par l'AGO du 15 mai 2015 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2017.

^{***} Nommée par l'AGO du 16 mai 2017 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2019.

CHAPITRE 6 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6-1-EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS:

6-1-1-EVOLUTION RECENTE:

Les mises en force se sont élevées à 225,8 MD au 30/09/2017 contre 158,2 MD au 30/09/2016, soit une hausse de + 42,74%.

Les approbations ont évolué de + 34%, passant de 193 MD au 30/09/2016 à 258,6 MD au 30/09/2017. L'encours financier productif (net des contrats suspendus) a augmenté de +19% en passant de 393,1 MD au 30 septembre 2016 à 467,6 MD au 30 septembre 2017.

Le ratio des créances classées a atteint 8,55% au 30/09/2017 contre 11,12% au 30/09/2016.

Par ailleurs, la CIL a enregistré au 30 septembre 2017 et par rapport à la même période en 2016, une hausse en termes de part de marché de 0,54 points de pourcentage pour les approbations, de 1,22 points de pourcentage pour les mises en force et un repli de 0,24 points de pourcentage pour l'encours financiers.

6-1-2-ORIENTATIONS STRATEGIQUES:

La société prévoit pour l'année 2017 une hausse de 25,32% du niveau de ses mises en force qui devraient se situer à 280 MD et table sur une évolution moyenne de 6,49% l'an à partir de 2018.

D'un point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire même sur l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La consolidation de la part de marché de leasing en renforçant l'équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- Le maintien d'un taux de croissance annuel positif des mises en force et un niveau de rentabilité des fonds propres confortable d'en moyenne 15% sur les cinq prochaines années ;
- Lemaintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client;
- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances à un niveau supérieur à 70%;
- La continuation de l'optimisation et de l'amélioration du système d'information.

6 - 2 - PERSPECTIVES D'AVENIR:

6 - 2 - 1 - ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES :

La confrontation des réalisations de l'exercice 2016 par rapport aux prévisions établies en 2016 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2016 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

	Prévisions 2016 (mDt)	Réalisations 2016 (mDt)	Ecarts (mDt)	Taux de Réalisations (%)	Commentaires
Mises en Force	220000	223 421	3 421	102%	Les réalisations de 2016 ont été de l'ordre de 102% des prévisions initiales.
Intérêts et produits assimilés de leasing	43 500	43 990	490	101%	Les réalisations de 2016 ont été de l'ordre de 101% des prévisions initiales.
Intérêts et charges assimilées	23 750	23 236	-514	98%	La différence au niveau des intérêts etcharges assimilées provient essentiellement de l'augmentation de l'encours desemprunts.
Produits de placement	900	1 139	239	127%	Les produits de placement ont été en augmentation de 27%.
Charge de personnel	4 650	4 488	-162	97%	Les réalisations ont été en deçà des prévisions de 162 mDt.
Autres charges d'exploitation	1 750	2 016	266	115%	Les autres charges d'exploitation enregistrées en 2016 présentent une hausse de 15% par rapport aux prévisions initiales.
Dotation aux amortissements	450	464	14	103%	Les dotations aux amortissements réalisées sont quasiment au même niveau des prévisions initiales.
Dotation aux provisions et résultats des créances radiées	2 300	3 810	1 510	166%	Cette hausse est expliquée par l'effet de la circulaire de la BCT n°2016-03 qui a modifié les règles se rapportant à la prise en compte des encaissements post-clôture.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6 - 2 - 2 - ANALYSE DES MODIFICATIONS :

Les prévisions publiées au niveau dudocument de référence ''CIL 2016'' enregistré le 30novembre 2016 sous le n° 16-009, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de l'exercice 2016 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

❖Les intérêts et produits assimilés de leasing :

En milliers de DT

			ners de D i		
	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	Commentaires
Ancien Business Plan	47 000	50 200	53 500	57 500	Les prévisions ont été révisées à la hausse compte
Nouveau Business Plan	52 500	60 705	67 680	72 825	tenu de l'évolution prévisionnelle des MEF à
Ecart	5 500	10 505	14 180	15 325	fin 2017 ainsi que durant les exercices ultérieurs.

❖Les intérêts et charges assimilés:

En milliers de DT

	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	Commentaires
Ancien Business Plan	25 800	27 500	29 250	31 650	Les prévisions initiales ont été ajustées pour tenir
Nouveau Business Plan	28 800	34 375	39 340	42 100	compte, aussi bien, des utilisations des crédits
Ecart	3 000	6 875	10 090	10 450	nécessaires au financement de l'activité que de l'effet de la hausse du TMM.

❖Les charges d'exploitation :

En milliers de DT

	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020 _P	Commentaires
Ancien Business Plan	7 200	7 610	8 034	8 495	
Nouveau Business Plan	7 850	8 450	9 100	9 790	Une croissance parallèle à l'activité.
Ecart	650	840	1 066	1 295	

❖Les emprunts bancaires et obligataires à contracter :

En milliers de DT

	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	Commentaires
Ancien Business Plan	115 000	132 000	147 000	155 000	
Nouveau Business Plan	149 512	175 000	175 000	180 000	Les prévisions initiales ont été corrigées parallèlement
Ecart	34 512	43 000	28 000	25 000	à l'activité.

\$ Les Charges de personnel :

En milliers de DT

	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020 _P	Commentaires
Ancien Business Plan	4 930	5 230	5 550	5 900	Réadaptation en fonction
Nouveau Business Plan	5 150	5 560	6 000	6 480	des nouvelles donnes, les recrutements et les
Ecart	220	330	450	580	augmentations salariales.

Autres charges d'exploitation :

En milliers de DT

	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020 _P	Commentaires
Ancien Business Plan	1 800	1 910	2 025	2 145	
Nouveau Business Plan	2 220	2 400	2 600	2 810	Une croissance parallèle à l'activité.
Ecart	420	490	575	665	

Dotations aux amortissements :

En milliers de DT

	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019_{P}	$2020_{\rm P}$	Commentaires
Ancien Business Plan	470	470	460	450	Les dotations aux amortissements ont été
Nouveau Business Plan	480	490	500	500	ajustées en fonction de l'évolution des
Ecart	10	20	40	50	immobilisations propres de la société.

Dotations aux provisions et résultats des créances radiées :

En milliers de DT

	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	Commentaires
Ancien Business Plan	2 250	2 430	2 620	2 800	Les dotations pour risques sur la clientèle ont été
Nouveau Business Plan	2 450	2 825	3 231	3 665	ajustées au prorata de l'augmentation de
Ecart	200	395	611	865	l'engagement total des créances.

6-2-3-ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 SEPTEMBRE 2017 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2017:

La confrontation des réalisations des neufs premiers mois de 2017 avec les prévisions actualisées établies pour l'année 2017 publiées au niveau duprésentdocument de référence « CIL 2017 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

(en mDt)	Réalisations au 30/09/2017	Prévisions année 2017	Pourcentage de réalisation
Mises en force	225 796	280 000	80,64%
Produit net	18 328	24 770	73,99%
Emprunts et dettes rattachées	412 808	424 297	97,29%
Encours financiers	467 572	489 348	95,55%

Les principales réalisations au 30/09/2017 sont en phase avec les prévisions relatives à l'exercice 2017 telles que prévues au niveau du plan d'affaires actualisée de la période 2017-2021.

6 - 2 - 4 - HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES:

Les projections financières (2017-2021) de la société ont été mises à jour dans le cadre du document de référence « CIL 2017» et approuvées par le Conseil d'Administration du 18 août 2017. Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2016.

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

Les mises en force :

Pour l'année 2017, la CIL prévoit un niveau des mises en forces de 280 MD, soit une hausse de +25,32% par rapport à 2016.

La CIL table, à partir de 2017, sur taux de croissance moyen de 10,01%, soit :

	2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P	TCAM
Section 2.02 En milliers de DT	223 421	280000	300000	320000	340000	360000	10,01%
Taux d'évolution	-	25,32%	7,14%	6,67%	6,25%	5,88%	

Les intérêts et produits assimilés de leasing :

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 11,93% l'an à partir de 2017.

	2016_{R}	$2017_{\rm E}$	$2018_{\rm P}$	$2019_{\rm P}$	2020_{P}	$2021_{\rm P}$	TCAM
Section 2.03 En milliers de DT	43 990	52 500	60 705	67 680	72 825	77 275	11,93%
Taux d'évolution	-	19,34%	15,63%	11,49%	7,60%	6,11%	ŕ

Les intérêts et charges assimilées :

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées devrait se situer à un niveau moyen de 13,78% à partir de 2017.

	2016_{R}	$2017_{\rm E}$	2018_{P}	$2019_{\rm P}$	2020_{P}	2021_{P}	TCAM
Section 2.04 En milliers de DT	23 236	28 800	34 375	39 340	42 100	44 300	13,78%
Taux d'évolution	-	23,95%	19,36%	14,44%	7,02%	5,23%	

Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 8,63% à partir de 2017:

	2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P	TCAM
Section 2.05 En milliers de DT	6 967	7 850	8 450	9 100	9 790	10 540	8,63%
Taux d'évolution	-	12,67%	7,64%	7,69%	7,59%	7,65%	3,0270

Les provisions nettes :

En milliers de DT

Section 2.06	2016 _R	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P	TCAM
Dotations aux	6 084	4 950	5 425	5 931	6 465	6 865	2,45%
provisions	0 004	4 750	3 423	3 731	0 403	0 803	2,4370
Reprises sur provisions	2 240	2 500	2 600	2 700	2 800	2 900	5,30%
Provisions nettes	3 844	2 450	2 825	3 231	3 665	3 965	0.620/
Taux d'évolution	-	-36,26%	15,32%	14,34%	13,45%	8,19%	0,62%

Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT



	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020р	2021 _P
Emp obligataire					
Montant	62 012	75 000	75 000	75 000	75 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7,95%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
Emp bancaires					
Montant	87500	100 000	100 000	105 000	95 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7,70%	7,75%	7,75%	7,75%	7,75%
Total emprunt	149 512	175 000	175 000	180 000	170 000

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent êtres modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

Nous précisons aussi que le total des emprunts en bas du tableau ci-dessus diffère de celui du poste "Encaissement provenant des emprunts", dans la mesure où ce dernier intègre aussi les encaissements provenant des financements à court terme sous forme de certificats de dépôts.

❖ Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2016 _R	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	2021 _P	TCAM
Emprunts et ressources spéciales	366 321	424 297	489 259	528 714	558 306	570 666	9,27%
Taux d'évolution	ı	15,83%	15,31%	8,06%	5,60%	2,21%	- , . , -

Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :

En milliers de DT

Charges financières relatives aux :	2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P	TCAM
Crédits bancaires et extérieurs	10 801	12 429	16 889	19 961	22 036	23 207	16,53%
Emprunts obligataires	10 126	10 952	13 470	15 478	16 701	17 449	11,50%
Autres crédits à CT et autres	2 310	5 420	4 016	3 901	3 363	3 644	9,55%
Total charges financières	23 236	28 800	34 375	39 340	42 100	44 300	13,78%

A Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

T7	:1	liers	_1 _	Γ
нn	mı	Here	α	

	2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	29 718	31 471	34 092	35 487	36 967	38 615
Résultats reportés	7 299	10 191	13 558	19 697	26 904	34 909
Actions propres	(3 001)	(2 953)	(2 853)	(2703)	(2503)	$(2\ 253)$
Résultat de la période	8 853	10 200	11 755	12 920	13 900	14 860
Total des Capitaux propres	67 869	73 910	81 552	90 401	100 268	111 131

A Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit pour l'année 2017, des investissements d'aménagement et de renouvellement et en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux de l'ordre de **714 000 dinars**. Pour le reste de la période du Business Plan (2018-2021), le management de la société prévoit un investissement annuel moyen de **300 000** dinars.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 25%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements, d'une moyenne de **4 086** dinars à partir de 2017.

A Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

En DT

	2016_{R}	2017_{E}	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	2021 _P
Section 2.07 Dividend	0,850	0,850	0,850	0,850	0,850	0,850
e par action	0,850	0,830	0,830	0,830	0,830	0,650

La rentabilité prévisionnelle :

Les taux prévisionnels moyens présentés ci-dessus sont calculés sur la période allant de 2017 à 2021 en fonction des taux annuels figurant dans le tableau qui suit :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 11,93 %;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 9,08 %;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 11,61%;
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des résultats nets sera de 10,91%;

Taux d'évolution :	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	2021 _P
Intérêts et produits assimilés	19,34%	15,63%	11,49%	7,60%	6,11%
Produits nets	11,61%	10,84%	7,48%	8,27%	7,28%
Résultat d'exploitation	26,76%	11,82%	6,18%	7,66%	6,90%
Résultat net	15,21%	15,25%	9,91%	7,59%	6,90%

6 - 2 - 5 - LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS:

Bilan prévisionnel :

Zhan previsionner v					En milliers	de DT
ACTIFS	2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P
Caisses et avoirs auprès des banques	10 389	6 825	8 328	9 100	10 894	11 167
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	413 823	488 286	559 037	611 095	649 686	670 085
Portefeuille- titres commercial	11 000	0	0	0	0	0
Portefeuille d'investissement	27 797	27 079	27 859	28 865	29 980	31 267
Valeurs immobilisées	5 150	5 357	5 116	4 866	4 616	4 366
Autres actifs	5 414	5 459	5 476	5 440	5 377	5 300
TOTAL DES ACTIFS	473 574	533 004	605 817	659 366	700 554	722 186

PASSIFS		2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P
Dettes envers la c	clientèle	3 299	3 530	3 530	3 530	3 530	3 530
Emprunts et resso	ources spéciales	366 321	424 297	489 259	528 714	558 306	570 666
Fournisseurs et co	omptes rattachés	31 463	27 000	27 000	27 000	27 000	24 000
Autres passifs Article III.		4 622	4 267	4 476	9 721	11 450	12 859
Article IV. T	TOTAL DES PASSIFS	405 705	459 095	524 265	568 965	600 286	611 055
CAPITAUX PRO	OPRES						
Capital social		25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves		29 718	31 471	34 092	35 487	36 967	38 615
Résultats reportés	S	7 299	10 191	13 558	19 697	26 904	34 909
Actions propres		(3 001)	(2 953)	(2 853)	(2 703)	(2 503)	(2 253)
Résultat de la pér	riode	8 853	10 200	11 755	12 920	13 900	14 860
Total des capitat	ux propres	67 869	73 910	81 552	90 401	100 268	111 131
TOTAL DES CA PASSIFS	APITAUX PROPRES ET	473 574	533 004	605 817	659 366	700 554	722 186

Etat de résultat prévisionnel :

Etat de resultat previsionnei :]	En milliers	de DT
	2016 _R	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	$2020_{\rm P}$	2021 _P
Article V. PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	43 990	52 500	60 705	67 680	72 825	77 275
Intérêts et charges assimilées	23 236	28 800	34 375	39 340	42 100	44 300
Produits des placements	1 139	750	775	800	825	850
Autres produits d'exploitation	299	320	350	370	400	450
Produit net	22 193	24 770	27 455	29 510	31 950	34 276
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	4 488	5 150	5 560	6 000	6 480	7 000
Dotations aux amortissements	464	480	490	500	500	500
Autres charges d'exploitation	2 016	2 220	2 400	2 600	2 810	3 040
Total des charges d'exploitation	6 967	7 850	8 450	9 100	9 790	10 540
Article VI. RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	15 225	16 920	19 005	20 410	22 160	23 736
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	3 844	2 450	2 825	3 231	3 665	3 965
Dotations nettes aux autres provisions	(34)	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 415	14 470	16 179	17 179	18 495	19 770
Autres gains ordinaires	756	102	50	60	50	50
Autres pertes ordinaires	0	0	(15)	(10)	(10)	(10)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	12 170	14 572	16 214	17 229	18 535	19 810
Impôts sur les bénéfices	(3 317)	(4 371)	(4 459)	(4 309)	(4 635)	(4 951)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	8 853	10 200	11 755	12 920	13 900	14 860

Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

1 ableau des flux de tresorerie previsioni	icis .			En milliers de DT			
	2016 _R	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020 _P	2021 _P	
Flux liés à l'exploitation							
Encaissements reçus des clients	268 988	291 198	329 441	382 216	426 932	476 419	
Investissements dans les contrats de leasing	(249 303)	(321 456)	(339 000)	(360 800)	(383 600)	(410 400)	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(6 165)	(8 070)	(8 180)	(8 919)	(9 709)	(10 560)	
Intérêts payés	(22 845)	(28 693)	(34 372)	(39 338)	(41 698)	(43 897)	
Impôts & taxes payés	(6 095)	(5 098)	(6 754)	(7 104)	(7 930)	(8 746)	
Placement monétaires	(10 500)	11 000	0	0	0	0	
Autres flux liés à l'exploitation	449	2 982	150	190	(6 795)	(9 770)	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(25 469)	(58 137)	(58 714)	(33 756)	(22 800)	(6 953)	
Flux d'investissements							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 879)	(714)	(300)	(300)	(300)	(300)	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	756	28	50	50	50	50	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(9 004)	(1 041)	(4 281)	(4 705)	(5 016)	(5 387)	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	4 259	2 495	3 900	4 100	4 300	4 500	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(5 867)	768	(631)	(855)	(966)	(1 137)	
Flux de financement							
Encaissement suite à la cession des actions propres	56	56	108	163	218	273	
Décaissement suite au rachat des actions propres	(52)	(5)	0	0	0	0	
Dividendes et autres distributions	(4 205)	(4 222)	(4 221)	(4 235)	(4 251)	(4 270)	
Encaissements provenant des emprunts	208 715	249 512	275 000	275 000	280 000	270 000	
Remboursements d'emprunts	(171 096)	(191 535)	(210 038)	(235 545)	(250 408)	(257 641)	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	33 418	53 805	60 849	35 383	25 560	8 362	
Variation de trésorerie	2 082	(3 564)	1 504	772	1 794	273	
Trésorerie au début de l'exercice	8 307	10 389	6 825	8 328	9 100	10 894	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 389	6 825	8 328	9 100	10 894	11 167	

6 - 2 - 6 - RATIOS PREVISIONNELS:

	2016 _R	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	2021 _P
Indicatours do gostion (on Millians do dinars)	8 853	10 200	11 755	12 920	13 900	14 860
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars) Résultat net de la période (1)	452 621	515 365	586 896	639 960	679 667	701 352
Engagements (Créances sur la clientèle+Portefeuille	432 021	313 303	360 690	039 900	079 007	701 332
titre commercial+Portefeuille d'investissement)	442 872	520 234	594 285	650 074	692 855	717 769
Total Engagements (Encours global + Engagements hors bilan) (2)	3 294	3 525	3 525	3 525	3 525	3 525
Créances classées (3)	15 699	16 000	17 000	18 000	19 000	20 000
Fonds propres (avant résultat net) (4)	455 277	532 709	607 760	664 549	694 667	716 352
Capitaux propres avant affectation	33 610	38 355	42 543	46 518	49 583	51 397
Provisions et Produits réservés (5)	59 016	63 710	69 797	77 481	86 368	96 271
Créances sur la clientèle, opération de leasing (Bilan)	67 869	73 910	81 552	90 401	100 268	111 131
Emprunts et ressources spéciales (6)	24 639	27 209	30 159	33 519	37 319	41 784
Total bilan	413 823	488 286	559 037	611 095	649 686	670 085
Charges financières (7)	366 321	424 297	489 259	528 714	558 306	570 666
Total charges d'exploitation	473 575	533 004	605 817	659 366	700 554	722 186
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Rentabilité des fonds propres (1)/(4)	15,00%	16,01%	16,84%	16,67%	16,09%	15,44%
Ratio CDL (3)/(2)	7,38%	7,20%	7,00%	7,00%	7,1%	7,2%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(3)	73,31%	70,94%	70,89%	72,06%	75,27%	81,30%
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,33%	13,87%	13,46%	13,71%	14,31%	15,39%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,35%	79,60%	80,76%	80,19%	79,69%	79,02%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	87,38%	91,61%	92,28%	92,68%	92,74%	92,79%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	89,32%	87,62%	88,15%	87,10%	86,48%	85,69%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	20,22%	20,79%	20,25%	20,33%	20,28%	20,42%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	37,60%	38,88%	39,34%	38,09%	36,99%	35,60%
Coefficient d'exploitation	31,40%	31,69%	30,78%	30,84%	30,64%	30,75%
Provisions nettes/Produits nets	17,32%	9,89%	10,29%	10,95%	11,47%	11,57%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	15,00%	16,01%	16,84%	16,67%	16,09%	15,44%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,87%	1,91%	1,94%	1,96%	1,98%	2,06%
Résultat net/Produits nets	39,89%	41,18%	42,82%	43,78%	43,51%	43,35%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	4,69%	4,65%	4,53%	4,48%	4,56%	4,75%
Produits nets/Total bilan	15,00%	16,01%	16,84%	16,67%	16,09%	15,44%

6 - 2 - 7 - MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL :

En mDT	2016 _R	2017 _E	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	2021 _P
Résultat net	8 853	10 200	11 755	12 920	13 900	14 860
Dotations aux amortissements	464	480	490	500	500	500
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	3 844	2 450	2 825	3 231	3 665	3 965
Dotations (reprises) nettes aux autres provisions	(34)	0	0	0	0	0
Marge brute d'autofinancement prévisionnel =	13 127	13 130	15 070	16 651	18 065	19 325

6 - 2 - 8 - AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES :

En DT	2016 _R	$2017_{\rm E}$	2018 _P	2019 _P	2020_{P}	2021_{P}
E.O Sub 2008 (10 MD)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0
E.O 2011 (30 MD) CIL 2011/1	6 000 000	0	0	0	0	0
E.O 2012 (20 MD) CIL 2012/1	4 000 000	4 000 000	0	0	0	0
E.O 2012 (20 MD) CIL 2012/2	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0	0
E.O 2013 (8,5 MD) CIL 2013/1	1 700 000	1 700 000	1 700 000	0	0	0
E.O 2013 (13 MD) CIL 2013/1 (2ans franchises)	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	0
E.O 2014 (20 MD) CIL 2014/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0
E.O 2014 (20 MD) CIL 2014/2	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
E.O 2015 (25 MD) CIL 2015/1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0
E.O 2015 (25 MD) CIL 2015/2	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0
E.O 2016/1 CIL 2016/1		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2016/2 CIL 2016/2			5 200 000	5 200 000	5 200 000	5 200000
E.O 2017/1 CIL 2017/1			4 245 400	4 245 400	4 245 400	4 245 400
Total	38 300 000	38 300 000	43 745 400	38 045 400	32 045 400	15 445 400

E : Estimé P : Prévisionnel 6 - 3 - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES RELATIVES A LA PERIODE ALLANT DE 2017 A 2021:



HORWARTH ACF

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de FOrdre des Experts Comptables de Tunisie Immeuble PERMETAL, 26me Etage 35, Rue Hédikarray, Cercire Urbain Nord, 1082, Tunis MF: 287617R/A/M/000 - RC - 8146072003 Tél : 216 71 236 000 - Fax : 216 71 236 436 E mail : office@crowehorwath.com.tn www.crowehorwath.com.tn



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2017-2021

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DELA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et de ses annexes de la Compagnie Internationale de Leasing relatifs à la période 2017-2021, tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses présentées dans la Note 2.1 sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'actualisation du document de référence "CIL 2017", Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peutêtre pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est présentée conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 06 décembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

HORWARTH ACF Noureddine BEN ARBIA

DELTA CONSULT Moez AKROUT

Emperate on The rest of P Carling Invasuable SAROI - Ster CD, Bir. 7 on 8 1950 St Monrob 4 - ARXIVIA THE 22 758 GES - Part 71 755 005